

# *Entre* Nous

VOLUME 25, n° 4



Rencontre  
avec  
Kristy Reesor,  
agente de  
correction

Conférence de  
l'administration  
centrale sur les  
questions relatives  
aux femmes

**Nouvelle vidéo**  
*La création de choix :  
changer des vies*



Service correctionnel  
Canada

Correctional Service  
Canada

Canada

# Entre Nous

Le magazine **Entre Nous** est publié par le Secteur des communications et de la consultation du Service correctionnel du Canada.

Les opinions exprimées dans les articles qui suivent ne reflètent pas nécessairement celles de la commissaire.

Commissaire adjoint	Tim Farr
Rédacteur en chef	Pierre Simard
Rédacteur en chef adjoint	Martin Bélanger
Révision	Julie Renaud
Révision française	Jacinthe Allard
Rédaction et révision	Lise Traversy
Rédaction	Louisa Coates Graham Chartier
Distribution	Stéphane Bachand
Service de révision	Carole Dolan Pierre Cremer
Services de traduction	Bureau de la traduction
Conception graphique	Marc Quirouet

## Comité de rédaction

Julie Fournier  
Peter Hecht  
Ellen Henderson  
Dean Jones  
Jim Laplante  
Julie McGregor  
Shereen Miller  
France Myre  
Fernande Rainville  
Bill Staubi  
John Vandoremalen  
Lisa Watson

## Collaborateurs

*Atlantique* – Chantal Albert  
*Québec* – Sylvie Brunet-Lusignan  
– Francine Jourdain  
*Ontario* – Jane Tassielli  
– Theresa Westfall  
*Prairies* – Tim Krause  
*Pacifique* – Dennis Finlay

Les articles peuvent être reproduits, entièrement ou en partie, en précisant qu'ils sont publiés par le Service correctionnel du Canada.

L'équipe d'**Entre Nous** serait heureuse de publier vos articles et lettres d'opinion, ainsi que de connaître vos suggestions d'articles. Les textes soumis sont susceptibles d'être révisés sur le plan du style et de la longueur. Veuillez indiquer votre adresse électronique ainsi qu'un numéro de téléphone où l'on pourra vous joindre pendant la journée et faites parvenir votre envoi à l'adresse ci-dessous :

## Entre Nous / Let's Talk

Service correctionnel du Canada  
340, avenue Laurier ouest  
Ottawa (Ontario) K1A 0P9  
Téléphone : (613) 995-5364  
Télécopieur : (613) 947-0091  
Internet : www.csc-scc.gc.ca

ISSN 0715-285X

© Service correctionnel du Canada 2000  
Imprimé au Canada sur du papier recyclé

Dans le présent document, la forme masculine, qui a valeur de genre neutre, désigne aussi bien les femmes que les hommes.

## Erratum

Veuillez noter que dans le vol. 25, no 3, l'article *Les jeudis se suivent mais ne se ressemblent pas* a été écrit par David Cail, directeur de district, Bureau de district rural de la Nouvelle-Écosse.

# Entre Nous

2000

Vol. 25, n° 4

## MANCHETTES

ÉDITORIAL DE LA COMMISSAIRE	1
LA FIERTÉ AU TRAVAIL RENCONTRE AVEC KRISTY REESOR, AGENTE DE CORRECTION	2
CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'ICCA DES CHANGEMENTS EFFICACES	4
GARDIEN DE L'OURS PRIX COMMÉMORATIF DAN ROWAN	6
LA COMMISSAIRE SIGNE L'ÉNONCÉ DE MISSION DES COMITÉS CONSULTATIFS DE CITOYENS	7
LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL LA CONFÉRENCE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE SUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX FEMMES	8
LA COMMÉMORATION DES POLICIERS ET AGENTS DE LA PAIX CANADIENS HOMMAGE À CEUX ET CELLES QUI ONT DONNÉ LEUR VIE	9
EN MÉMOIRE DES PERSONNES DISPARUES COMMÉMORATION DES AGENTS DE LA PAIX AMÉRICAINS	11
TRADUIRE EN TAULE	11
NOUVELLE VIDÉO LA CRÉATION DE CHOIX : CHANGER DES VIES	12

## ARTICLES

### CAHIER SECTORIEL

Un gros merci aux formateurs régionaux du Programme d'acquisition des compétences psychosociales ! . . . . .	12
Cibler l'alcoolisme et la toxicomanie . . . . .	13
Dialoguer avec les collectivités canadiennes Le Projet de liaison avec la collectivité de Kingston . . . . .	15
Le Forum multiconfessionnel de Kingston Rétablir les personnes, rétablir la collectivité . .	16
Conférence commémorative Ron Wiebe pour 2000 et dialogue sur la justice réparatrice . .	18
Deuxième remise annuelle du prix de la justice réparatrice Ron Wiebe . . . . .	19
La Stratégie d'information financière Un changement de culture pour la fonction de contrôleur au SCC . . . . .	20
Optimisation des ressources . . . . .	22
Journée internationale des personnes handicapées des Nations Unies . . . . .	23
Il vaut mieux prévenir... « C'est plus qu'un simple métier, c'est une véritable aventure » . . . . .	24
C'est bon pour l'environnement C'est bon pour le moral ! . . . . .	25
Un nouveau site Web sur la Norme générale de classification . . . . .	26

### LES DÉPÊCHES RÉGIONALES

#### Région de l'Atlantique

Initiative de formation dans la région de l'Atlantique . . . . .	27
Déjeuner de la maison Spring House . . . . .	28
Le SCC présent à une exposition rurale . . . . .	28
Patrouille à bicyclette à l'établissement Westmorland . . . . .	29
Premiers diplômés Programme de pastorale axé sur les services correctionnels communautaires . . . . .	29
Un visiteur du pays du soleil levant . . . . .	30

#### Région du Québec

L'inauguration officielle du Centre régional de santé mentale, établissement Archambault . .	30
Premier colloque sur la réinsertion sociale et la recherche au SCC . . . . .	32
Présentation à la Maison des jeunes de Sainte-Anne-des-Plaines . . . . .	33
Prévention de la délinquance L'établissement Port-Cartier collabore au projet-pilote « Amours glacials » . . . . .	33
Les employés de l'établissement Port-Cartier convient les étudiants à une pièce de théâtre « La poubelle à Pimpim » . . . . .	34

#### Région de l'Ontario

Les établissements Fenbrook et Beaver Creek à la rencontre de la collectivité de Muskoka . . . . .	35
Le meilleur ami de l'homme tend la patte aux délinquants âgés . . . . .	36
Journée internationale des personnes âgées Réception à l'établissement Pittsburgh . . . . .	37
Une course au profit de la recherche sur le cancer du sein . . . . .	37
Trois amis généreux . . . . .	38
Croisière des Amis du Musée du Service correctionnel du Canada . . . . .	38

#### Région des Prairies

Déménagement et agrandissement du centre correctionnel communautaire Oskana . . . . .	39
Prime du Service correctionnel du Canada pour la contribution humanitaire . . . . .	39
Semaine du Programme d'aide aux employés . . . . .	40
Installation d'une table de cérémonie à l'administration régionale . . . . .	40

#### Région du Pacifique

Des condamnés, des ordinateurs et des enfants . . . . .	41
L'aide spirituelle en prison Où commence la liberté . . . . .	42
Une perspective spirituelle sur le rôle d'agent de prison . . . . .	42

# Une collectivité dont nous pouvons être fiers

**B**onne année à tous ! J'espère que vous envisagez l'an 2001 avec autant d'attentes et d'enthousiasme que moi. Les défis qui se présentent à nous sur le plan professionnel sont nombreux, mais nous sommes, sans aucun doute, capables de les relever.

Depuis mon retour en septembre, j'ai notamment remarqué à quel point l'image d'entreprise que nous utilisons dans nos publications, nos présentoirs et dans notre site Internet en dit long sur la collectivité – à la fois celle que nous desservons et celle que nous représentons.

Il convient de voir ainsi les services correctionnels parce que nous constituons une collectivité comme une autre, et que les rapports que nous entretenons entre nous et avec les délinquants nous permettent de définir nos valeurs. Les collectivités saines savent faire participer leurs membres; elles les encouragent à jouer un rôle utile et leur sont reconnaissantes de leur contribution. Ces concepts font partie intégrante de notre Mission, et, à ce titre, il nous revient de voir à ce qu'ils soient respectés.

La fierté que nous ressentons envers notre collectivité se justifie facilement, surtout que beaucoup reconnaissent maintenant ce que nous savons depuis toujours. Au cours des six derniers mois, deux de nos employés se sont vu décerner les prix les plus prestigieux au sein de la fonction publique fédérale. Ainsi, Joey Ellis,

surveillante correctionnelle à l'établissement Mountain, a reçu le Prix d'excellence de la fonction publique, tandis que Dave Mills, conseiller spécial du sous-commissaire de la région des Prairies, a récemment obtenu le Prix du Chef de la fonction publique. Je sais que nos deux récipiendaires méritaient amplement ces distinctions. Cependant, mes vingt ans de service dans le domaine correctionnel m'ont également appris que des milliers d'hommes et de femmes mériteraient aussi de telles récompenses pour les efforts qu'ils déploient d'un bout à l'autre du pays.

Ainsi, vous avez bien des motifs d'être fiers de la collectivité dont vous êtes membres, celle du Service correctionnel, et des valeurs que nous prônons. Ne laissez pas les stéréotypes miner votre confiance ou votre engagement envers notre mandat. Rappelez aux autres le plus souvent possible l'importance du rôle que nous jouons dans la diminution du taux de criminalité et dans le maintien de la sécurité des collectivités à l'échelle nationale.

Je vous offre mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Lucie McClung  
Commissaire  
Service correctionnel du Canada



**La sécurité,  
le respect  
et la  
dignité  
pour tous**



**Safety,  
Respect  
and  
Dignity  
for All**

## La fierté au travail

# Rencontre avec Kristy Reesor, agente de correction

Par Graham Chartier, agent de communication,  
Secteur des communications et de la consultation

**Kristy Reesor est agente de correction au Service correctionnel du Canada (SCC). Elle travaille à l'établissement Bowden, dans la région des Prairies. Âgée de 21 ans, elle fait partie de la nouvelle génération d'intervenants correctionnels au SCC.**



Photos : Graham Chartier

Les agents de correction sont essentiels à la protection de la société canadienne et à l'accomplissement de la Mission du SCC. Ils sont au poste jour et nuit dans des établissements situés un peu partout au Canada, et ils font tout leur possible pour que les pénitenciers du pays soient sécuritaires, qu'ils fonctionnent conformément à la loi et que les détenus y soient traités d'une manière humaine.

Chaque année, le SCC recrute des agents de correction et leur fait suivre le Programme de formation correctionnelle (PFC), lequel est offert aux collègues du personnel et dans des établissements de chacune des cinq régions du SCC. L'organisme cherche des candidats qui possèdent les qualités et, espère-t-il, certains traits de caractère qui en feront d'excellents agents de correction.

### LE PARCOURS D'UNE FUTURE AGENTE DE CORRECTION

Kristy Reesor, de l'Alberta, est l'une des personnes que le SCC vient d'embaucher et de former. Elle est née dans la petite ville de

Buffalo en Alberta, à l'est de Calgary, où elle a fréquenté une école composée d'une seule pièce. Après avoir obtenu son diplôme du programme d'application de la loi au collège communautaire de Lethbridge, elle a passé l'examen d'admission du PFC.

« J'ai postulé quand j'étais au collège parce que l'un de mes professeurs, qui avait travaillé durant de nombreuses années dans le secteur correctionnel, nous a tous encouragés à poser notre candidature et à passer l'examen. Je suivais une formation pour travailler aux Douanes lorsqu'on m'a appelée pour m'inviter à passer le reste des tests; on m'a ensuite offert de suivre le PFC. »

L'agente Reesor a suivi la totalité du PFC à l'annexe à sécurité minimale située juste à côté de l'établissement Bowden, ce qu'elle a apprécié lorsqu'elle a dû faire face à la charge de travail intense.

« Ce qu'il y avait de différent dans le fait de suivre la formation à l'annexe de l'établissement Bowden, c'était la présence

de détenus aux alentours. Nous avons beaucoup appris sur les politiques et les procédures – ce qui constitue le gros de la formation – et nous avons fait des jeux de rôle. Nous nous sommes également familiarisés avec les techniques d'autodéfense, le maniement des armes à feu et autres choses du genre. Nous avons assimilé bien des choses en peu de temps. »

### L'ENTRÉE EN FONCTION

Après avoir terminé avec succès le PFC en novembre 1999, l'agente Reesor a commencé à travailler à l'établissement comme CX-1 et, même si la formation avait été intense et exhaustive, elle s'est trouvée devant des réalités auxquelles elle ne s'attendait pas.

« Je n'avais jamais eu affaire aux détenus auparavant; les jeux de rôle qu'on nous fait faire dans le cadre du PFC, c'est une chose, la réalité, c'en est une autre. »

Elle a également été surprise de voir les détenus aller et venir autour de l'établissement, surtout que celui de Bowden est un

milieu particulièrement ouvert. « Les gens voient la prison comme un endroit fermé et très contrôlé. Ici, on circule au milieu des détenus qui s'en vont étudier ou travailler. Cela m'a étonnée. Bien entendu, les déplacements des détenus sont contrôlés au moyen de laissez-passer et observés par les agents, et nous sommes dans un environnement clôturé et surveillé à l'aide de différents systèmes. »

**L'ENRICHISSEMENT DES CONNAISSANCES AU CONTACT DES COLLÈGUES**

Cela fait maintenant un an que l'agente Reesor travaille à l'établissement, avec des collègues qui sont expérimentés pour la plupart. Le système correctionnel ayant changé au fil des ans, elle remarque inévitablement des différences dans l'attitude des employés.

« Avec le temps, vous adoptez un style de travail qui vous convient de mieux en mieux. Je pense qu'un grand nombre des autres agents de correction, du fait qu'ils sont arrivés dans le système correctionnel à une autre époque, ont appris des façons différentes de se comporter avec les détenus. »

« Je constate qu'on nous a montré à parler davantage aux détenus, et à ne pas nécessairement nous cacher derrière une façade. Nous ne sommes pas leurs amis, loin de là, mais s'ils nous disent qu'ils ont un problème, nous devons prendre le temps de les écouter et essayer de les aider à résoudre ce problème. »

« J'ai l'impression qu'auparavant il y avait une plus grande distance entre le personnel et les détenus. Maintenant nous sommes censés parler davantage aux détenus; cela ne veut pas nécessairement dire les conseiller, mais simplement converser avec eux, écouter leurs préoccupations. Si leur sécurité est en jeu, s'ils sont dépressifs ou suicidaires, il faut prendre le temps de les écouter. C'est ce qu'on nous a enseigné. »

**L'AMÉLIORATION DES RELATIONS ENTRE LE PERSONNEL ET LES DÉTENUS**

L'agente Reesor croit qu'il est possible, jusqu'à un certain point, d'améliorer les relations entre le personnel et les détenus en communiquant avec eux, en leur faisant sentir que les employés sont disposés à les écouter parler de leurs problèmes ou de leurs sujets de préoccupation, qu'ils ne sont pas contre eux. Tout en prônant une telle attitude de la part du personnel, l'agente

Reesor estime que l'amélioration des relations repose avant tout sur chaque détenu.

« Les détenus doivent comprendre que nous ne sommes pas à leur service. Parfois ils semblent s'attendre à ce que nous soyons à leur entière disposition et ils nous appellent s'ils ont un problème ou s'ils sont ennuyés par une situation, même s'il n'y a rien d'urgent. Ils pensent que nous devons être là pour eux. Il faut savoir trouver le juste milieu. » L'agente Reesor croit fermement aussi que les agents de correction ont une importante responsabilité quant à la sécurité de l'établissement.

« En tant qu'employés, notre tâche est de veiller à ce que tout le monde soit en sécurité, de prévenir les évasions et de protéger le public. C'est ce qui nous importe. »

**LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

Comme elle travaille à différents postes dans l'établissement, l'agente Reesor est tout à fait consciente des tensions cachées qui existent souvent même dans les milieux carcéraux les plus calmes. Elle se souvient très bien de la première altercation dont elle a été témoin entre un détenu et des membres du personnel.

« Un jour où je travaillais dans une unité – seulement deux ou trois semaines après mon entrée en fonction – il y avait un détenu qui se comportait d'une manière violente et qui devait être changé de cellule. Il a finalement éclaté dans le bureau de son agent de libération conditionnelle, où se trouvaient également des employés CX. J'étais assise au pupitre avec un CX d'un niveau supérieur. Les employés ont sorti le détenu de la pièce – il s'était jeté sur l'agent de libération conditionnelle – et ils ont

réussi à le maîtriser et à l'escorter jusqu'au secteur d'isolement. »

Un incident de ce genre peut survenir à n'importe quel moment, selon l'agente Reesor. L'atmosphère peut être parfaitement calme, puis, tout à coup, c'est le chaos. « Cela peut arriver n'importe où, surtout à l'intérieur d'un pénitencier, et les détenus qui causent le désordre ne s'arrêteront pas à la seule vue de notre uniforme. »

L'agente Reesor croit cependant que le personnel peut être relativement en sécurité parce qu'il prend des précautions. « Nous ne nous plaçons pas dans des situations risquées, mais nous ne sommes pas complètement à l'abri pour autant. »

« Les détenus nous font sentir que nous ne devons pas franchir une certaine ligne. Ils sont des détenus et nous sommes des agents. Dans leur esprit, il y a une frontière entre nous. »

**UNE AGENTE DANS UN ÉTABLISSEMENT POUR HOMMES**

Bien qu'elle se sente acceptée et respectée par ses collègues de l'établissement Bowden, où travaillent d'ailleurs beaucoup d'autres agentes de correction, l'agente Reesor est consciente d'être dans un milieu d'hommes.

« Je crois que dans certaines situations, lorsque vous êtes nouvelle, lorsque vous avez des contacts avec les détenus, les gens se comportent différemment avec vous du fait que vous êtes une femme. Je travaille avec plus de 600 hommes en détention; je subis des commentaires et autres choses du genre. Ce ne devrait pas être ainsi, mais il faut composer avec cela, et il existe des moyens de le faire. »

*Suite à la page 4*



L'agente de correction Kristy Reesor sur le sentier menant aux unités résidentielles de l'établissement Bowden, avec, à l'arrière-plan, le bâtiment d'administration.

**UN EMPLOI À LONG TERME**

Malgré sa jeunesse, l'agente Reesor voit de bonnes raisons de travailler à l'établissement Bowden durant les années à venir.

« J'ai toujours vécu en Alberta, j'aime la région, et Bowden est un bon établissement où travailler, selon moi. Je suis entourée de beaucoup d'employés compétents et expérimentés, qui m'aident depuis mes débuts. »

Son rôle d'agent de correction lui convient bien pour l'instant et elle est contente de sa situation. Son emploi de CX-1 l'amène à travailler à différents postes.

« Je préfère exercer des fonctions de personnel d'exécution, travailler avec d'autres employés, accomplir des tâches courantes – il existe toute une variété de postes. Probablement que je voudrai monter dans la hiérarchie un jour, mais je n'ai pas d'emploi particulier en tête. » L'une de ses priorités est de poursuivre ses études, et elle pense que le SCC va la soutenir dans ses efforts.

« Je veux suivre le plus de cours possible parce que c'est toujours profitable; le SCC a des moyens d'aider ceux qui souhaitent obtenir un diplôme. »

**FIERTÉ ET PERSPECTIVE**

Madame Reesor tire fierté d'être une agente de correction. « C'est un accomplissement pour moi, là où je suis rendue à ce moment-ci. J'ai travaillé fort pour réussir à l'école, j'ai passé avec succès les examens d'admission au SCC et j'ai mis beaucoup d'efforts dans le cours; je suis fière de ce que j'ai réalisé jusqu'à présent. »

Autant l'agente Reesor a travaillé dur pour arriver là où elle est et autant elle est contente d'apporter sa contribution, autant elle consacre ses énergies à sa vie personnelle lorsqu'elle est en congé.

« Je ne pense pas vraiment au travail les jours où je suis en congé. Lorsque je suis entrée ici, l'un des meilleurs conseils qui m'ont été donnés, et je pense qu'il peut être utile à tous les nouveaux agents, c'est d'avoir une vie à l'extérieur du travail et de faire des choses qui me plaisent, par exemple avoir des passe-temps. On m'a bien dit de ne pas me faire de soucis à propos du travail dans mes temps libres. Cela est important, parce que notre milieu de travail peut être très négatif. Lorsque nous rentrons chez nous, nous ne nous disons pas que la journée a été vraiment bonne. Au travail, nous faisons de notre mieux – nous affrontons les situations au fur et à mesure qu'elles se présentent. Une fois à la maison, nous nous disons que les problèmes peuvent attendre jusqu'au lendemain. » ♦

# Conférence annuelle de l'ICCA Des changements efficaces

Photos : Ron Devries

*Par Heather Blumenthal, rédactrice indépendante*

**A**u cours de son discours liminaire prononcé lors de la conférence annuelle de l'International Community Corrections Association (ICCA) à Ottawa, du 24 au 27 septembre dernier, l'ex-commissaire Ole Ingstrup a choisi une classique pour enfants afin d'illustrer l'importance de la gestion du changement :

Voici Édouard L'Ours, qui descend maintenant l'escalier, boum, boum, sur la tête, derrière Jean-Christophe. À sa connaissance, c'est le seul moyen de descendre un escalier, mais il a parfois l'impression qu'il y a vraiment un autre moyen, si seulement il pouvait arrêter un instant de se cogner la tête pour y penser. (A. A. Milne, *Winnie l'ourson*.)

La conférence avait pour thème « Les techniques efficaces et leur mise en application dans la collectivité » et le changement occupait une place de choix tout au long de ces quatre jours d'activités et d'ateliers.

Anne Walker, présidente de l'ICCA, a souhaité la bienvenue aux participants, en disant que le programme de cette année allait indiquer la direction vers laquelle s'orienteront les interventions dans les services correctionnels communautaires au cours des dix prochaines années. « Bref, on comprendra mieux les techniques efficaces, on parviendra mieux à les mettre en application et on les évaluera mieux, de manière à assurer une véritable sécurité publique », a déclaré M<sup>me</sup> Walker.

**LES TROIS PILIERS**

Monsieur Ingstrup a inauguré la conférence, le lundi matin, avec une allocution intitulée « Les assises des services correctionnels efficaces dans la collectivité ». Il a traité des trois piliers d'une bonne organisation de la fonction



La remise du prix Margaret Mead.



Anne Walker (à droite), présidente de l'ICCA, remet le prix du président à Elizabeth White, directrice générale de la Société Saint-Léonard au Canada.

publique, question qui fait l'objet d'un livre récent qu'il a rédigé avec Paul Crookall. Au terme d'une étude portant sur 40 organisations dans 14 pays, il a constaté que les organisations qui fonctionnaient bien avaient trois attributs en commun : un but, une personnalité et une capacité d'exécution.

Le lendemain soir, lors du dîner Margaret Mead, M. Ingstrup a reçu le prix Margaret Mead, en reconnaissance pour ses remarquables réalisations dans le domaine des services correctionnels communautaires. C'est M. John Gorczyk, commissaire des services correctionnels du Vermont, qui a prononcé l'allocution de circonstance.



Larry Motiuk, directeur général, Recherche, était l'hôte du gala au Musée des beaux-arts.



De gauche à droite : Michelle Carpentier, Christa Gillis et Liz Fabiano

**PLANIFIER ET REMETTRE EN QUESTION : DES MOYENS DE CHANGER**

Un après-midi a été consacré à une séance sur l'évaluation des délinquants et la gestion des cas. Monsieur Steve Wormith, titulaire d'une chaire de psychologie médico-légale à l'Université de la Saskatchewan, y a présenté son palmarès des « dix pires cauchemars » afin d'illustrer les multiples défis entourant les procédures d'évaluation. Un panel international comprenant Jean Sutton (Commission nationale des libérations conditionnelles) et Eric McMasters (Lincoln, au Nebraska) a commenté sa présentation. Ses membres ont fait part de leurs propres expériences en matière de formation en évaluation et de mise en œuvre de programmes d'évaluation.

Autre point saillant de la conférence : l'exposé du directeur général, Accréditation des programmes au Service correctionnel du Canada (SCC), Arden Thurber. Celui-ci a donné ce que l'animateur Gerry Hooper, commissaire adjoint, Évaluation du rendement, a appelé « le point de vue du gestionnaire sur ce qui fonctionne ». Il a décrit comment faire en sorte que les programmes s'améliorent et changent « par planification et par remise en question, et non par hasard et de façon fortuite », grâce à un processus d'accréditation conçu à l'origine par Her Majesty's Prison Service, en Angleterre et au pays de Galles, et adopté par la suite par le

Scottish Prison Service et le SCC. Un panel international a ensuite ajouté des informations sur la recherche en matière d'accréditation de programmes en Écosse (Ed Wozniak), aux États-Unis (Gerry Gaes) et au Canada (Ralph Serin).

Les recherches démontrent que les programmes bien conçus, basés sur des preuves solides quant aux techniques efficaces, contribuent à réduire la récidive. Dans la mesure où un programme correspond à cette description, dit M. Thurber, il fait avancer la Mission du SCC; autrement, il y porte atteinte. L'accréditation est un moyen qui permet aux gestionnaires de faire les bons choix en ce qui concerne les programmes et leur exécution.

**LE PROCESSUS**

Dans le cadre du processus d'accréditation, un panel indépendant évalue à la fois le programme et le lieu d'exécution du programme en fonction d'une série de critères publiés.

Le SCC a plusieurs critères obligatoires, dont :

- un modèle de changement explicite, fondé sur l'expérience;
- la concentration sur le comportement criminogène;
- l'utilisation de méthodes efficaces;
- une démarche axée sur les compétences;
- la surveillance et l'évaluation continues des résultats du programme et l'intégrité de l'exécution des programmes.

Il y a d'autres critères qui sont souhaitables mais non obligatoires : répondre aux besoins du délinquant, veiller à ce que le niveau d'intensité du programme soit adéquat et assurer la continuité des soins.

Des panels internationaux composés de 22 experts venant de sept pays ont procédé à des évaluations de programmes et d'emplacements depuis le début du programme d'accréditation en avril 1998. Dix programmes ont été accrédités jusqu'à présent. Chaque emplacement offrant les programmes accrédités – qu'il y en ait seulement un ou jusqu'à 50 – doit ensuite être examiné par une équipe en fonction des normes convenues par les panels. Dans le cas de chaque norme qui n'est pas parfaitement respectée, les emplacements doivent préparer un plan d'action indiquant comment ils s'y prendront pour la respecter. Ces

plans sont examinés et surveillés jusqu'à ce que toutes les normes soient respectées. Des 15 emplacements qui ont obtenu l'accréditation pour des programmes précis, seulement six l'ont obtenue dès le premier examen, selon M. Thurber.

**SOUPLESSE**

Comme dans toutes les tentatives de standardisation, il faut s'attendre à ce qu'il y ait des exceptions au modèle, aux dires de M. Thurber. Elles résultent d'efforts visant à éviter le double emploi avec des programmes déjà certifiés et approuvés par un autre organisme, tel qu'un ministère provincial de l'éducation; à permettre la mise au point de nouveaux programmes et de méthodes novatrices avant qu'ils n'entrent dans le processus d'accréditation; à adapter les programmes en fonction des besoins particuliers de groupes de clients comme les délinquantes ou les délinquants autochtones.

De plus, il signale plusieurs dilemmes auxquels le SCC tente encore d'apporter une solution. Par exemple, est-il moral de continuer à aiguiller les délinquants vers des programmes qui n'ont pas encore été mis à l'essai ? Quels sont les incidences de l'annulation d'un programme qui ne satisfait pas aux normes, si cela a pour effet d'amener l'organisme qui l'offre à fermer ses portes ? Est-il pratique d'assujettir des programmes peu coûteux destinés à un nombre limité de délinquants à un processus d'accréditation coûteux, qui exige beaucoup de temps ?

En dépit de ces dilemmes très réels, M. Thurber croit que le processus d'accréditation a bien servi le SCC en aidant à la gestion des changements dans les programmes et, en fin de compte, en respectant sa Mission.

**PROCÉDER ÉTAPE PAR ÉTAPE**

Le changement a aussi été un thème des séances par petits groupes et des ateliers qui ont tenu les participants occupés en dehors des séances plénières. Dans un atelier sur l'emploi des délinquants, on est revenu à l'exemple de Winnie l'ourson auquel faisait allusion M. Ingstrup; les participants ont fait remarquer que, si on leur donne le temps de réfléchir, les autorités pourraient modifier la mise en œuvre des programmes en vue de les faire évoluer par étapes. Plusieurs ateliers ont fait référence à ce modèle, qui adapte l'exécution des programmes aux différentes étapes du changement : l'étape préalable à la réflexion, lorsque les délinquants ne sont pas prêts à changer;

l'étape de la réflexion, au cours de laquelle ils envisagent de changer; l'étape de l'action, quand ils sont disposés à changer; finalement, l'étape du maintien, quand ils ont apporté des changements et qu'ils ont besoin d'appui pour persévérer.

### L'ALPHABÉTISATION

Dans un autre atelier, sur les programmes d'enseignement, on a constaté que la première condition à remplir pour réussir est de modifier le taux d'alphabétisation chez les délinquants. Il y a tellement de programmes correctionnels qui sont basés sur de la documentation imprimée que l'alphabétisme est essentiel au succès des programmes. Or, environ 82 p. 100 des délinquants ont un niveau d'alphabétisation inférieur à celui de la 10<sup>e</sup> année.

Larry Motiuk, directeur général de la recherche, et Jim Murphy, agent de projet aux Opérations de réinsertion sociale dans la collectivité, ont coordonné la conférence pour le SCC, avec l'aide de Heather Lockwood et de Marty Malby pour la logistique. Monsieur Murphy s'est dit très satisfait du déroulement de la conférence.

### UN ENGAGEMENT COMMUN

« Bon nombre des pays représentés à la conférence ont une conception très différente des services correctionnels, mais nous sommes tous déterminés à réduire la probabilité de récidive. La mise en commun de nos différentes méthodes pour parvenir à ce but a été extrêmement précieuse. J'ai beaucoup appris, et les autres aussi, je pense. »

La conférence était la huitième d'une série de conférences de recherche qui ont lieu sous les auspices de l'ICCA. Elle a porté sur les techniques efficaces dans quatre domaines : les techniques efficaces dans les services correctionnels communautaires : missions et valeurs; l'évaluation des délinquants et la planification des cas; les programmes correctionnels dans la collectivité; l'évaluation et l'accréditation des programmes. Les actes seront publiés sous forme de livre dans le courant de l'année.

La conférence était également parrainée par le SCC, le National Institute of Corrections et le Bureau of Justice Assistance. La conférence de l'année prochaine aura lieu à Philadelphie, du 23 au 26 septembre; elle aura pour thème « Les problèmes familiaux et les programmes dans les services correctionnels communautaires ». ♦

## Gardien de l'ours Prix commémoratif Dan Rowan

Par Lise M. Traversy, agente de communication,  
Secteur des communications et de la consultation



Photos : Fred Cattroll

La salle de conférence de l'administration centrale du Service correctionnel du Canada (SCC) à Ottawa était remplie à pleine capacité et il y avait autant de monde dans le corridor. L'enthousiasme qui régnait était palpable.

aux membres de la famille et au personnel. Il a ensuite parlé brièvement de la carrière de Dan au sein du SCC et de sa vie privée. « Dan était un père de famille qui vouait un amour profond et sans réserve à sa femme Pierangela, à ses enfants Elena et Michael, à ses parents et à ses frères et sœurs. »



De gauche à droite : Mel Cappe, Lucie McClung, Pierangela Rowan, Elena Rowan et Jim Murphy

Monsieur Allard a demandé aux personnes présentes d'observer une minute de silence afin de réfléchir à la façon dont Dan a su se faire aimer de tous les gens qui ont eu le privilège de le connaître.

La commissaire Lucie McClung a ensuite été invitée à présenter M. Mel Cappe, greffier du Conseil privé, qui s'intéresse au travail effectué par le SCC et qui tenait à assister à la première remise officielle du Prix commémoratif Dan Rowan.

C'est le 9 novembre 2000 qu'a eu lieu la première remise officielle du Prix commémoratif Dan Rowan. Ce prix sera remis chaque année pour commémorer l'entrain et l'énergie qui caractérisaient Dan Rowan tant dans sa vie personnelle que dans son travail.

Pierre Allard, commissaire adjoint intérimaire, Opérations et programmes correctionnels, a commencé par souhaiter la bienvenue

Monsieur Cappe a parlé de la participation de Dan à « fonctionnaires sans frontières », un groupe actif à l'extérieur des frontières qui aide d'autres pays à s'engager dans la voie de la démocratie et de la stabilité économique. Il a notamment fait remarquer que « nous avons besoin de personnes comme Dan Rowan à qui le Canada doit sa réputation de leader et de pourvoyeur d'aide aux autres pays. »



De gauche à droite : Michael Bettman, Louise Lalonde, Jim Murphy, Bonnie Murphy, Yvan Thibault, Shereen Benzvy Miller, Pierangela Rowan et Marcel Kabundi, président, Syndicat des employés du Solliciteur général, section 70041

Madame McClung a expliqué quels étaient les critères en fonction desquels les candidatures au Prix étaient évaluées. « Ce prix vise à rendre hommage à un membre du personnel qui, au yeux de ses pairs, répond le mieux aux critères suivants :

- la personne est active et bien connue dans son milieu de travail et est considérée par ses pairs comme faisant preuve de maturité, de bon jugement, d'innovation, de créativité et d'esprit d'équipe et comme étant capable de communiquer de façon efficace;
- la personne représente un exemple à suivre et s'efforce d'atteindre l'excellence tout en respectant les besoins, les valeurs et les aspirations d'autrui;
- les relations que la personne entretient avec ses pairs sont caractérisées par la franchise, le respect mutuel et la confiance. »

Les candidats au Prix étaient Yvan Thibault, directeur, Affaires des détenus; Michael Bettman, gestionnaire, Prévention de la violence; Louise Lalonde, chef, Services techniques : Soutien stratégique de la GI-TI; et Jim Murphy, agent principal de projet, Services correctionnels communautaires.

Le Prix commémoratif Dan Rowan, une sculpture de pierre de savon représentant un ours polaire, a été remis à Jim Murphy. Il est devenu ainsi le premier « gardien de l'ours » pour son grand cœur et le bien qu'il fait aux autres. Visiblement ému, Jim a tenu à remercier tout le monde au nom de ses collègues.

Jim sera le « gardien de l'ours » pendant une période d'un an. Chaque année, la sculpture sera remise à un nouveau « gardien ».

Madame Shereen Benzvy Miller, directrice des projets spéciaux internationaux à la Direction des affaires intergouvernementales, a joué un rôle de premier plan dans la création de ce prix, de façon à ce que le souvenir de Dan Rowan reste à jamais gravé dans la mémoire de ses amis du Service correctionnel du Canada.

Madame Pierangela Rowan a été invitée à dire quelques mots. On pouvait sentir dans sa voix douce combien elle est comme Dan. Sa chaleur et sa sincérité ont gagné la salle quand elle a fait part de ses sentiments envers Dan, le personnel du SCC et Jim Murphy, premier « gardien de l'ours ». ♦

## La commissaire signe l'énoncé de mission des comités consultatifs de citoyens

Par Heather Blumenthal, rédactrice indépendante

Le 11 octobre 2000, à l'occasion de la Réunion de la gestion supérieure, la commissaire Lucie McClung a signé l'énoncé de mission des comités consultatifs de citoyens (CCC) auprès du Service correctionnel du Canada (SCC).

« Les comités consultatifs de citoyens, a déclaré la commissaire, ont beaucoup de valeur à mes yeux. Nous comptons sur vous pour promouvoir et favoriser l'intégration des collectivités aux activités du SCC. »

« C'est un grand honneur pour nous de prendre part à la réaffirmation de la mission des CCC. Aussi est-ce avec plaisir que nous continuerons, en tant que représentants de nos collectivités, à contribuer à l'amélioration du processus correctionnel », a dit Ron Warder, président national des CCC.

Ce dernier a fait remarquer aux gestionnaires présents que les CCC en sont à un tournant important de leur évolution. Ils sont en effet considérés, tant au pays qu'à l'échelle internationale, comme des modèles de participation des citoyens. À ce titre, le Bureau du Conseil privé et le Centre canadien de gestion ont tous deux reconnu le programme des CCC comme l'une des meilleures pratiques en matière de parti-

ipation du public, ce qui le classe au nombre restreint des dix exemples de pratiques exemplaires relevés dans l'ensemble de la fonction publique. Sur la scène internationale, le SCC s'est récemment vu attribuer le titre d'organisation de l'année par l'*International Association for Public Participation*, et ce, grâce au programme des CCC.

Monsieur Warder a souligné que le SCC bénéficie grandement des activités des CCC : ceux-ci contribuent à ce que le SCC soit perçu par la collectivité comme un organisme impartial; ils transmettent au personnel les réactions de membres avisés de la collectivité, commentaires qui contrastent souvent avec les observations critiques véhiculées par les médias, et ils accroissent la crédibilité du SCC dans la collectivité.

Enfin, le président national des CCC a signalé l'importance capitale que revêtent certains aspects pour le succès continu de ces comités, à savoir le recrutement de nouveaux membres, l'orientation et la formation de ces derniers, le lancement d'une campagne de sensibilisation des employés du SCC au rôle des CCC, de même que le maintien des liens de communication entre les CCC et le SCC. ♦



À l'arrière, de gauche à droite : Jim Davidson, directeur général, Direction de la consultation et de la participation du public; Tim Farr, commissaire adjoint, Communications et consultation; Frank Purvis, président des CCC, région de l'Ontario; Hema Chopra, vice-présidente des CCC, région de l'Atlantique; José Gariépy, vice-président national et président des CCC, région du Québec, Trish Cocksedge, présidente des CCC, région du Pacifique, et Sean Taylor, président des CCC, région des Prairies.  
À l'avant : la commissaire Lucie McClung et Ron Warder, président national des CCC

Photo : Ron Devries

# Le perfectionnement professionnel

## La Conférence de l'administration centrale sur les questions relatives aux femmes

Par Louisa Coates, agente de communication, Secteur des communications et de la consultation, en collaboration avec Brigitte de Blois, Secteur de l'évaluation du rendement, et Julie Fournier, Secteur des communications et de la consultation

**P**ourquoi tenir une conférence pour les femmes ? C'est ce que quelque 120 femmes et 10 hommes sont venus découvrir lors de la Conférence de l'administration centrale sur les questions relatives aux femmes tenue le 7 septembre 2000 à Ottawa.

Tout d'abord, on a adopté le format de la *table ronde* pour s'affranchir de la structure hiérarchique du comité et accorder à chaque participante le même droit de parole. La table ronde donne aux femmes la possibilité de s'entraider sur les questions qu'elles ont en commun. Ainsi, elles ont pu discuter de la nécessité de prendre des risques pour avancer sur le plan professionnel, de délaissier les rôles traditionnellement réservés aux femmes pour s'aventurer dans de nouveaux domaines et de réaliser l'équilibre entre responsabilités parentales et professionnelles. Certes, les hommes affrontent ces questions aussi, mais les femmes sont nettement plus nombreuses à devoir y faire face.

« La conférence a été créée parce que nous avons pris l'initiative de nous attaquer à des questions qui nous préoccupent. Notre intention n'était pas d'exclure les hommes, mais simplement de nous réunir afin de discuter de sujets qui nous touchent particulièrement et de nous entraider là-dessus », explique Brigitte de Blois, gestionnaire de projet, Évaluation du rendement.

« Quant à moi, dans la mesure du possible, je voulais effectuer des changements réels pour aider les femmes à l'administration centrale en leur donnant les outils dont elles ont besoin pour faire avancer leurs carrières, si elles le veulent. À mon avis, c'est le fait d'accorder aux participantes le même droit de parole autour de la table ronde qui leur donne le sentiment de pouvoir contribuer à faire avancer notre œuvre », affirme Trish Lepage, agente de projet, Division de la planification stratégique.

### LE SOUTIEN ORGANISATIONNEL DES FEMMES

La sous-commissaire principale Nancy Stableforth a déclaré au groupe que le commissaire sortant, Ole Ingstrup, et la nouvelle commissaire, Lucie McClung, sont entièrement favorables aux travaux des comités des femmes à l'administration centrale et dans les régions.



De gauche à droite : Suzanne Blais, Sandi Stoliar, Chantal Allen, Louisa Coates, Brian Ham, Trish Lepage et Julie Fournier  
Absentés : Brigitte de Blois, Faith McIntyre et Ellen Henderson

Madame Stableforth a fait état des nombreuses améliorations réalisées depuis dix ans au profit des femmes au Service correctionnel du Canada (SCC). Ces réalisations sont issues de la collaboration de femmes et d'hommes à des initiatives telles que le *Groupe d'étude sur les femmes* de 1990, la conférence *Partenaires à parts égales* en 1991, les groupes de travail nationaux en 1997 et la conférence *S'assumer sur tous les plans* tenue en 1998. Entre autres acquis pour les femmes, il y a eu la création du poste de sous-commissaire pour les femmes, le renforcement des appuis offerts aux femmes par l'organisme afin de les aider à remplir leurs exigences familiales et professionnelles, la politique de tolérance zéro à l'égard du harcèlement sexuel, l'élimination du sexisme dans les comités de sélection, la création des comités consultatifs sur les femmes et, dans certaines régions, la mise sur pied de programmes de mentorat, de médiation et d'encadrement par les pairs.

### LES CONFÉRENCIÈRES

À la conférence, il y a eu trois séances plénières et huit ateliers. La première conférencière a été la spécialiste de la motivation, consultante et auteure Reva Nelson, dont les propos chaleureux et fort motivants sur l'importance de la résistance ont grandement inspiré. Dans son exposé, elle a parlé de réussir malgré les revers qu'on peut essayer et de toujours tenter de voir le bon côté même des circonstances les plus éprouvantes en utilisant l'humour, en en parlant avec d'autres personnes et en s'armant de la conviction que « tout ce qui ne nous tue pas nous rend plus fort ».

Ensuite, Linda Duxbury, qui est chercheuse publique et professeure à l'École de commerce de l'Université Carleton, a parlé du perfectionnement professionnel dans la fonction publique.

Elle a cité Jocelyne Bourgon, ancienne greffière du Conseil privé, qui soutient qu'au terme des années de rationalisation de l'administration fédérale, des gels des salaires, des critiques, du recrutement insuffisant et des départs prématurés de fonctionnaires d'expérience, il est désormais plus difficile d'attirer, de motiver et de maintenir en poste les gens de qualité pourtant essentiels au travail de la fonction publique.

Madame Duxbury a fait valoir que l'emploi à la fonction publique ne se limite plus à des travaux manuels et que l'ancienne économie, où l'homme était l'unique source de revenu du ménage, a été remplacée par

une société où les femmes composent 45 p. 100 de la population active. Elle a expliqué que 70 p. 100 des fonctionnaires actuels sont des « travailleurs du savoir ». Là où le bât blesse, c'est que nos façons de promouvoir et d'appuyer les employés n'ont pas évolué en conséquence et ne suffisent plus, parce qu'elles ne correspondent pas aux nouvelles réalités. L'administration fédérale doit à présent trouver de nouvelles manières d'aider ses travailleurs du savoir.

Linda Duxbury a poursuivi en disant que c'était aux employés de prendre en main leur avancement professionnel, mais qu'ils devaient bénéficier aussi du soutien de la direction. « L'idéal, c'est que le déroulement du perfectionnement professionnel soit déterminé par l'employé, facilité par la direction et appuyé par l'organisme », a-t-elle déclaré.

« L'organisme qui s'occupe de ses employés n'a plus à se préoccuper du travail », a résumé l'une des participantes à l'issue de la conférence.

**DES CONSEILS PRATIQUES**

Les études réalisées par Linda Duxbury montrent que les fonctionnaires qui réussissent le mieux – ceux qui ont le sentiment d'être maîtres de leur destin et qui retirent de la satisfaction professionnelle de leur travail – sont ceux qui ont occupé différents postes, qui acceptent des affectations intérimaires, qui obtiennent plusieurs diplômes et qui ont l'expérience de travailler dans un organisme central. Elle a recommandé aux participantes de chercher à se surpasser, à vaincre leur peur et à changer de poste quand elles se sentent trop à l'aise (conseil qui a suscité des signes d'assentiment de nombreuses femmes de l'assemblée). Elle a incité les participantes à non seulement bien faire leur travail, mais à se rendre visibles quand elles l'accomplissent. En effet, elle a fait remarquer que ce n'était pas en peinant toute seule dans son coin qu'on assurerait son avancement professionnel.

Plus tard au cours de la journée, la spécialiste de la motivation et humoriste, Andrée Jetté, est venue parler du langage corporel et du moyen de jauger le niveau de stress d'une personne simplement d'après sa façon de se tenir et de bouger. Elle a proposé des moyens de faire face à des situations éprouvantes et évoqué le besoin d'éviter de s'épuiser en assumant le poids des problèmes des autres. Andrée a fait s'esclaffer tout l'auditoire, et des participantes ont remarqué par la suite que c'était le dynamisme de son

exposé qui a fait de la conférence un si grand succès.

Les autres séances plénières et ateliers de la conférence ont porté sur des sujets demandés par les employées, tels que la préparation aux concours, le mentorat, le programme d'affectation de l'administration centrale, la santé et la sécurité personnelle, la spiritualité autochtone, la façon de s'affirmer et de composer avec des personnes difficiles et les programmes d'orientation professionnelle de l'administration fédérale.

**CONTINUER SUR NOTRE LANCÉE**

La conférence a connu un vif succès et les participantes en sont sorties comblées, voire peut-être un peu essouffées. À en juger d'après leurs commentaires, l'information fournie était utile et variée, les activités constructives et l'atmosphère, comme chargée d'électricité. Nombre d'entre elles ont trouvé que le temps avait passé trop vite. Dans leurs évaluations de la journée, elles ont dit espérer que d'autres conférences du genre seraient organisées pour nous permettre de continuer sur notre lancée.

C'était précisément pour répondre au désir d'obtenir plus d'information sur des sujets liés à la carrière, à la gestion du stress et à la communication que des employées de l'administration centrale avaient voulu organiser la conférence. En outre, une série de rencontres d'information à l'heure du lunch est prévue à l'automne sur des sujets d'intérêt concernant la gestion du personnel. On discute également de la possibilité de tenir une autre conférence nationale.

Dans le mot de la fin, Nancy Stableforth a réitéré le soutien qu'elle et la commissaire portent au travail des femmes et elle a indiqué qu'elles allaient « continuer de favoriser le perfectionnement professionnel des employées au moyen de la table ronde à l'administration centrale et des comités dans toutes les régions du SCC ».

Pour en savoir plus long sur certaines des séances et sur la conférence en général, visitez le site InfoNet de la Table ronde du SCC sur les questions relatives aux femmes, à l'adresse <http://infonet/womensadvisory/index-f.htm>. ♦

**La commémoration des policiers et agents de la paix canadiens**

**Hommage à ceux et celles qui ont donné leur vie**

*Par Lise M. Traversy, agente de communication, Secteur des communications et de la consultation*

Photos : Ron Devries

**D**epuis plus de vingt ans, les membres des organismes d'application de la loi de toute l'Amérique du Nord ainsi que les familles, les amis et les collègues des agents morts dans l'exercice de leurs fonctions se rassemblent sur la Colline du Parlement pour honorer leur mémoire. Le dimanche 24 septembre 2000 avait lieu la 23<sup>e</sup> Commémoration annuelle des policiers et agents de la paix canadiens.

La commémoration d'une durée d'une heure était empreinte d'émotion du début à la fin. Des chorales, des corps de cornemuses et des troupes d'honneur, y compris le plus important contingent d'agents du Service correctionnel du

Canada dans l'histoire de la Commémoration, ont franchi une grande distance pour participer à cette cérémonie solennelle. Il existe un lien tacite entre ces personnes, et il importe de se souvenir de ces femmes et de ces hommes intrépides qui ont donné leur vie pour améliorer la société et la rendre plus sécuritaire, et de leur rendre hommage.

La première commémoration a été organisée par les agents de la police d'Ottawa à la suite du meurtre de l'agent David Kirkwood, d'Ottawa, décédé le 11 juillet 1977. Ce meurtre absurde a suscité une réaction qui, aujourd'hui, est devenue la cérémonie nationale en l'honneur des policiers et des agents de la paix tués dans

l'exercice de leurs fonctions. Les policiers d'Ottawa ont juré de garder vivante sa mémoire et de faire en sorte que les Canadiens n'oublient jamais la grandeur de son sacrifice et de celui de ses semblables.

Par conséquent, le dimanche 24 septembre 1978, une commémoration particulière a eu lieu et un hommage lui a été rendu sur la Colline du Parlement, où sont adoptées les lois qui ont une incidence directe sur la sécurité des agents de police et, en fin de compte, sur la qualité de vie de tous les Canadiens.



Le solliciteur général Lawrence MacAulay dépose une couronne de fleurs au nom du gouvernement du Canada.



Paul See pose le képi de Daniel Rowan.

À l'origine, la cérémonie se limitait aux policiers et aux agents de correction tués dans l'exercice de leurs fonctions, mais ce critère a été élargi en 1995 pour inclure tous les agents de la paix. La cérémonie rend hommage aux agents de tous les secteurs d'application de la loi.

## LE JOUR COMMÉMORATIF NATIONAL DES POLICIERS ET DES AGENTS DE LA PAIX

Le 24 septembre 1998, vingt ans après la première cérémonie, le gouvernement du Canada a proclamé officiellement le dernier dimanche de septembre de chaque année

*Jour commémoratif national des policiers et des agents de la paix.* Lorsqu'il a annoncé le jour commémoratif le 27 septembre 1998, le solliciteur général du Canada a déclaré que « chaque année, cette journée nationale donnera aux Canadiens et aux Canadiennes l'occasion de témoigner officiellement leur reconnaissance à l'égard des agents de police et des agents de la paix dévoués qui font le sacrifice de leur vie pour la sécurité de nos collectivités ».

Deux ans plus tard, le Service correctionnel du Canada (SCC) devait honorer la mémoire d'un autre de ses agents décédés : Daniel Rowan, dont l'avion s'est écrasé en novembre 1999 pendant qu'il se rendait au Kosovo pour participer aux efforts déployés par le Canada dans le cadre de l'initiative de reconstruction du Kosovo.

Selon la tradition, on place le képi de l'agent décédé sur les marches en face de la Tour de la Paix du Parlement en signe de respect et à titre de rappel aux législateurs. Cette cérémonie a lieu quelques instants avant que commence la commémoration proprement dite pour que le nom de l'agent figure dans l'hommage rendu à ceux qui sont morts dans l'exercice de leurs fonctions. Cette année, cinq agents qui ont perdu leur vie ont été honorés pour la première fois : trois de la Police provinciale de l'Ontario, un de la Police de Delta en Colombie-Britannique et un du SCC. Monsieur Paul See, agent de correction de l'établissement Fenbrook a déposé le képi en l'honneur de Dan Rowan. Par son attitude, M. See a montré à la population que la responsabilité qui lui avait été confiée lui tenait à cœur, et le SCC peut s'enorgueillir du professionnalisme avec lequel il s'est acquitté de sa mission.

Le Service correctionnel du Canada a été honoré de voir une de ses agentes, M<sup>me</sup> Marielle Lauzon de l'établissement Beaver Creek, lire un passage du livre de sagesse (Book of Wisdom). Il s'agissait de la première fois qu'un agent de correction du SCC participait à la cérémonie, et M<sup>me</sup> Lauzon a démontré avec fierté ce que le personnel peut faire.

La Commémoration des policiers et agents de la paix constitue un hommage permanent au sacrifice de ces femmes et hommes braves qui ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions. Comme nous le rappelle la Commémoration : « *Ils sont nos héros. Nous ne les oublierons pas* ». ♦

## Dans les régions

Même si certains membres du personnel du SCC du pays n'ont pas pu assister à la commémoration nationale à Ottawa, chaque région s'est souvenue à sa façon de ses agents décédés.

Dans la région du Pacifique, des membres du personnel ont assisté à la commémoration des policiers et des agents de la paix canadiens à Victoria (Colombie-Britannique). Parmi les agents de l'établissement William Head figuraient Mike Clavelle, Celeste Faessler, Doug Holt et Beverly Farrell; Steve Marshall, Rip Kirby et Hjortur Helgason représentaient l'établissement Kent et Cathy Vigeant, l'établissement Mountain.

Dans la région des Prairies, plusieurs établissements ont rendu hommage aux agents tués dans l'exercice de leurs fonctions en tenant des commémorations, en mettant les drapeaux en berne pendant la journée, en observant une minute de silence et en déposant des couronnes de fleurs.

Plus de 30 agents de correction de la région de l'Ontario ont assisté à la commémoration nationale à Ottawa. Dave Woodhouse, agent de correction de l'établissement Collins Bay, a fait part de ses impressions au sujet de la commémoration nationale à laquelle il a assisté à Ottawa. « Cette journée est pour nous. Les familles sur l'estrade sont nos familles. Les figures des centaines de personnes le long du cortège témoignent du fait que les Canadiens tiennent notre travail en haute estime. »

Plusieurs agents de correction de la région du Québec se sont rendus à Ottawa pour participer à la commémoration. En outre, le personnel des établissements et plusieurs retraités ont assisté à la commémoration qui a eu lieu le 4 novembre au collège régional du personnel pour honorer la mémoire des agents tués dans l'exercice de leurs fonctions.

Dans la région de l'Atlantique, des cérémonies commémoratives ont eu lieu dans plusieurs établissements, les drapeaux ont été mis en berne, un moment de silence a été observé et des brassards noirs ont été remis au personnel. Le SCC était également représenté à la commémoration de l'Académie de police de l'Atlantique à l'Île-du-Prince-Édouard le 15 octobre 2000.

## En mémoire des personnes disparues

# Commémoration des agents de la paix américains

Par Mark W. McComb, agent de correction, établissement Beaver Creek, et Lise M. Traversy, agente de communication, Secteur des communications et de la consultation

La commémoration des agents de la paix américains a eu lieu le 19 mai 2000 à Cleveland (Ohio). Ce service commémoratif réunit plus de 5 000 agents du Canada et des États-Unis d'Amérique qui viennent rendre hommage à ceux et celles qui sont décédés dans l'exercice de leurs fonctions.

Grâce à l'appui du sous-directeur, M. Garry Flowers, un agent de correction de l'établissement Fenbrook (et constable de réserve de la Police provinciale de l'Ontario), M. Stuart Fehrman, et un agent de correction de l'établissement Beaver Creek, M. Mark McComb, ont pu assister au service tenu à Cleveland. Des agents d'organismes canadiens d'application de la loi faisaient partie de l'Appel nominal des agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions en 1999.



Mark McComb et Stuart Fehrman se tenant à l'endroit où les noms des agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions sont affichés.

C'est la première fois que le Service correctionnel du Canada (SCC) envoie une représentation officielle à cet événement annuel. En plus de la présence des agents de correction canadiens, un véhicule du SCC clairement identifié faisait partie du défilé qui a traversé le centre-ville de Cleveland.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Mark McComb par courriel, à [mccomb@csc-scc.gc.ca](mailto:mccomb@csc-scc.gc.ca), ou par téléphone, au (705) 687-1717. ♦

# Traduire en taule

Par Denis Fossberg, Bureau de la traduction

Des années durant, nous pouvons traduire des textes sur la pêche, sans jamais mettre les pieds sur un chalutier, ou des documents sur la défense nationale, sans jamais rouler en char d'assaut. En effet, les occasions sont plutôt rares pour nous de voir nos clients à l'oeuvre dans leur milieu de travail. Comme tous mes collègues du Service de traduction Criminologie, je traduis des textes de tous genres sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, mais, à part quelques exceptions, personne parmi nous n'a eu la possibilité de visiter une prison. C'est l'une des raisons pour lesquelles je n'ai pas hésité une fraction de seconde avant d'accepter une affectation spéciale de quelques jours comme interprète à l'établissement Joliette pour femmes.

## DE TRADUCTEUR À INTERPRÈTE

Le Service correctionnel du Canada (SCC) réalise un film sur l'évolution des services correctionnels pour femmes au pays. À la mi-juin, l'équipe de production avait tourné dans les quatre établissements majoritairement anglophones, et il ne restait plus que l'établissement Joliette pour femmes à visiter. Afin d'assister la chercheuse principale, Kristi Squires-Redmond, le SCC a tenté de trouver un interprète, mais aucun de nos collègues du Parlement ne pouvait se libérer. Alors,

faute de mieux, on a accepté d'engager un traducteur qui connaît le domaine et qui s'intéresse vivement à l'interprétation... votre serviteur.

## EN PRISON !

C'était ma première expérience comme interprète, et j'avoue que je n'ai presque pas fermé l'oeil la veille de ma première prestation. Le matin, mon anxiété était à son apogée, mais j'ai réussi à surmonter mon trac, voire à l'oublier, au fur et à mesure que je m'intéressais aux propos que je traduisais et au milieu où j'évoluais. Pour la première fois de ma vie, j'étais en prison ! Au cours des trois jours, nous avons fait plus d'une vingtaine d'entrevues, travaillant jusqu'à dix heures par jour. J'ai eu droit à des verbo-moteurs qui débitaient à la vitesse d'une mitrailleuse, comme j'ai eu le plaisir de traduire les propos de gens qui parlaient posément, sans se presser, en prenant le temps de bien exposer leur idée. Après chaque entrevue, j'avais le temps de reprendre mon souffle pendant qu'on déplaçait et qu'on remettait en place l'équipement pour l'entretien suivant. Les sujets abordés étaient assez divers, allant des expériences personnelles des détenues à l'administration correctionnelle, en passant par des notions de droit et de justice pénale. J'avais l'impression de bien maîtriser le vocabulaire, quoique je travaillais quelque peu en sens inverse, puisque je traduis



Équipe de tournage de *La création de choix : changer des vies* filmant une scène extérieure.

Photo : Raymond Charette

normalement de l'anglais au français. Les niveaux de langue étaient aussi très variés, allant des « sacres » les plus savoureux aux poèmes lyriques d'une des détenues. Dans l'ensemble, l'expérience m'a permis d'avoir une idée plus juste du travail remarquable qu'accomplissent nos collègues interprètes au Parlement et ailleurs.

**UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE**

J'aurais voulu enregistrer tout ce que je voyais et ressentais pour faire profiter mes collègues de ce que j'apprenais sur le travail du SCC. J'ai constaté que la terminologie que nous employons est respectée dans l'ensemble et qu'elle traduit bien la réalité. À causer avec des détenues, je me suis rendu compte que ce sont des gens comme vous et moi. Et je m'en suis voulu d'avoir eu peur de les connaître. Après avoir vu la disposition des lieux, j'aurai désormais une image en tête de ce que je décris dans mes traductions; ce que sont une unité de santé mentale, une unité résidentielle et une salle de classe en prison. Enfin, après avoir rencontré des membres du personnel du SCC et des délinquantes, j'aurai désormais un auditoire bien concret à qui m'adresser dans mes textes. J'aurai la certitude que mon travail sert à quelque chose et le sentiment fort valorisant d'être lu. ♦

*Nouvelle vidéo*



**La création de choix :  
changer des vies**

Produit pour marquer le 10<sup>e</sup> anniversaire de *La création de choix* (rapport du Groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale) et pour souligner les progrès réalisés dans le secteur des services correctionnels destinés aux femmes.

Les récits d'expériences vécues par des délinquantes aident à mieux comprendre cette question complexe.



.....  
Pour obtenir cette vidéo, veuillez communiquer avec :

Stéphane Bachand  
Secteur des communications et de la consultation  
Service correctionnel Canada  
340, avenue Laurier ouest  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0P9  
Tél. : (613) 995-5364  
Courriel : bachandsr@csc-scc.gc.ca

Produit par le Secteur des communications et de la consultation en collaboration avec le Secteur des délinquantes.  
Septembre 2000  
Durée : 20 min 43 s

Également disponible en anglais sous le titre *Creating Choices, Changing Lives.*

**CAHIER SECTORIEL**

Secteur des opérations et programmes correctionnels

**Un gros merci aux formateurs régionaux du Programme d'acquisition des compétences psychosociales !**

*Par Nicole Allegri et Nancie Proulx,  
Division des programmes de réinsertion sociale*

Le 4 mai 2000, l'ancien commissaire Ole Ingstrup a remis des certificats aux cinq formateurs régionaux du Programme d'acquisition des compétences psychosociales. Charles LeBlanc, Joanne Reynolds, Diane Valentino, Bob Hayes et Jean Paquet ont consacré des années à la formation d'agents de programme pour la série de programmes d'acquisition des compétences psychosociales. Pour être agréés, les formateurs régionaux doivent satisfaire à un certain nombre d'exigences ayant trait notamment aux techniques de formation, à la communication de rétroaction et à la mise en œuvre des programmes. Leur rôle principal consiste à former, à appuyer et à superviser les agents de programme dans leur prestation de séances de sensibilisation destinées au personnel, ainsi que dans leur prestation de huit programmes d'acquisition des compétences psychosociales incluant les programmes de renforcement. À cette fin, ils doivent tout d'abord se familiariser avec le contenu et les principes des programmes. Il leur a fallu des années de travail et de détermination

pour satisfaire à ces exigences. En décernant les certificats, le commissaire a reconnu leurs réalisations et a souligné l'influence positive du Programme d'acquisition des compétences psychosociales sur les services correctionnels du monde entier. Il a ajouté que la décision de fonder les programmes offerts par le Service correctionnel du Canada sur le modèle cognitif était une des meilleures qu'il avait prises durant son mandat.

**UN CONCEPT RÉVOLUTIONNAIRE**

La série des programmes d'acquisition des compétences psychosociales est fondée sur le modèle *NewStart*. On s'est rendu compte que beaucoup de délinquants ne possédaient pas les compétences nécessaires en résolution de problèmes pour gérer cinq dimensions de la vie quotidienne : soi-même, la famille, l'emploi, la collectivité et les loisirs. La famille des programmes d'acquisition des compétences psychosociales est précisément axée sur ces aspects. Le Programme d'apprentissage cognitif des compétences constitue la pierre angulaire de

la série. Le modèle cognitif s'appuie sur l'hypothèse fondamentale que des déficiences dans le mode de penser des délinquants contribuent au comportement criminel. Le programme cible donc ces déficiences ainsi que l'impulsivité, la résolution de problèmes et le raisonnement critique. La famille des programmes d'acquisition des compétences psychosociales inclut aussi les volets suivants : le Programme de renforcement des compétences cognitives, le Programme de maîtrise de la colère et des émotions, le Programme de renforcement de la maîtrise de la colère et des émotions, le Programme d'acquisition des compétences familiales et parentales, le programme Vivre sans violence dans la famille, le Programme d'acquisition des compétences en loisirs et le programme Intégration communautaire. Chacun des formateurs régionaux honorés par le commissaire est un expert dans tous ces programmes. Le Programme d'apprentissage cognitif des compétences a d'abord été lancé, à titre expérimental, en 1988.



De gauche à droite : Ole Ingstrup, Bob Hayes, Diane Valentino, Jean Paquet, Joanne Reynolds, Charles LeBlanc et Lynn Stewart (en avant)

### PROFILS DES PIONNIERS DU PROGRAMME D'ACQUISITION DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

**Charles LeBlanc** a lancé le premier programme pilote au centre correctionnel communautaire Carlton à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Alors agent de libération conditionnelle, il a fait la prestation du programme dans la collectivité et a immédiatement pu constater ses effets sur la vie des délinquants. Les parents et employeurs de ces derniers lui ont dit qu'ils avaient observé de nombreuses améliorations. Son observation de l'impact du programme sur les délinquants a éveillé son intérêt professionnel pour les programmes correctionnels. « Le Programme d'apprentissage cognitif des compétences a transformé notre façon de traiter les délinquants, explique-t-il. Il a révolutionné la démarche correctionnelle. »

Plus de douze ans après le lancement du programme, Charles continue à s'en occuper en tant que formateur régional dans la région de l'Atlantique.

**Joanne Reynolds** est entrée au Service correctionnel du Canada (SCC) en 1986 et a été affectée au Programme d'acquisition des compétences psychosociales en 1990, après avoir suivi une formation donnée par Liz Fabiano. Elle est actuellement formatrice régionale pour la région du Pacifique. De 1992 à 1995, elle a également été formatrice nationale. Elle est coauteure du programme de maintien des compétences cognitives appelé « Programme de renforcement des compétences cognitives ». Elle estime que la série des programmes d'acquisition des compétences psychosociales est une des meilleures au SCC : « Elle se développe constamment, dit-elle. Nous tirons des enseignements de la recherche, nous ajoutons des composantes, nous modifions et perfectionnons sans cesse les programmes. » Elle est fermement convaincue de la valeur des programmes, auxquels elle a consacré sa carrière.

**Diane Valentino** a commencé à travailler au SCC en 1986. Elle est actuellement formatrice régionale pour l'Ontario. Elle a suivi la première séance nationale de « formation des formateurs » donnée par Liz Fabiano. Diane est aussi très fière des progrès

accomplis dans nos programmes correctionnels. « Les programmes d'acquisition des compétences psychosociales sont reconnus comme "les meilleurs" à l'échelle internationale, dit-elle. Je suis fière de contribuer à cette distinction. » Elle s'enorgueillit aussi de voir « nos agents de programme devenir les prestataires de traitements les plus enthousiastes, engagés, diversifiés et efficaces qu'on n'ait jamais vus ».

**Bob Hayes** travaille au SCC depuis plus de 25 ans et est affecté aux programmes d'acquisition des compétences psychosociales depuis 10 ans. Il est le formateur régional de la région des Prairies. En 1995, il a obtenu la Médaille pour services distingués. Il aime entendre les commentaires des agents de programme sur l'impact de ceux-ci. « Ils croient en nos programmes, et ont

acquis les connaissances que nous leur avons inculquées en vue de les transmettre aux délinquants et ont appliqué les habiletés dans leur vie quotidienne », explique-t-il.

**Jean Paquet** a aussi reçu un certificat. Il était formateur régional au Québec jusqu'en 1999. Résolu à intervenir auprès des délinquants, il a décidé de retourner en établissement pour travailler comme agent de programme.

Ces formateurs régionaux manifestent un engagement et un dévouement extraordinaires envers le Service. Ce prix vient couronner des années de persévérance et de travail appliqué. Félicitations à tous ! ♦

### Secteur du développement organisationnel

## Cibler l'alcoolisme et la toxicomanie

Par David Varis, gestionnaire de projet, et Gilbert Taylor, directeur adjoint des Opérations, Division de la recherche en toxicomanie, Direction de la recherche

Photos : Claire Perry

Qu'obtenez-vous lorsque vous offrez à plus de 260 délégués enthousiastes un programme bien organisé et intéressant, présenté par des experts bien informés, pendant trois magnifiques journées d'automne ensoleillées à Charlottetown ? Vous obtenez une conférence réussie ! Il s'agit là d'une description fidèle du Colloque sur la recherche dans le secteur correctionnel de 2000, qui s'est déroulé du 25 au 27 octobre dernier. Le directeur général de la Recherche, Larry Motiuk, a accueilli les participants en disant : « L'objet des colloques sur la recherche est de démontrer l'importance de fonder la politique, les programmes et la gestion correctionnels sur des conclusions et preuves scientifiques plutôt que sur des hypothèses au sujet des interventions efficaces ! » Il a fait remarquer que le thème de cette année, soit l'alcoolisme et la toxicomanie, soulignait les mesures prises par le Service correctionnel du Canada (SCC) et ses partenaires du système de justice pénale dans le domaine des

toxicomanies. Pour le SCC, cela a inclus l'établissement de la Division de la recherche en toxicomanie à Montague (Île-du-Prince-Édouard). Le directeur intérimaire de cette nouvelle division, Brian Grant, a décrit aux participants cette initiative des plus intéressantes.

**LE DÉFI DE LA COMMISSAIRE**

La commissaire Lucie McClung a ouvert la conférence en soulignant l'importance de poursuivre le programme de recherche sur les toxicomanies du SCC pour faire en sorte qu'il contribue à la réinsertion sociale en toute sécurité des délinquants. Elle a ajouté que la Division de la recherche en toxicomanie appartenait à tous les employés du SCC. Elle a aussi signalé que la conférence était l'occasion idéale pour les nombreux travailleurs de première ligne y participant de faire part de leurs idées. De cette manière, il est certain que les recherches porteront sur les meilleures approches et pratiques et que celles-ci seront mises en œuvre. Madame McClung a exprimé sa détermination à voir le SCC occuper une place d'avant-garde dans le domaine de recherche correctionnelle et à veiller à ce que l'échange d'idées et de connaissances fasse partie intégrante de la Mission du SCC.

**COLLOQUE SUR LA RECHERCHE DANS LE SECTEUR CORRECTIONNEL DE 2000**

Les délégués représentaient tous les segments du système de justice pénale, y compris la Commission nationale des libérations conditionnelles, la Gendarmerie royale du Canada, les services correctionnels fédéral et provinciaux, des organismes internationaux, le milieu universitaire, le personnel des services d'intervention auprès des toxicomanes et les bénévoles dans la collectivité. Le SCC était représenté par des agents de libération conditionnelle, des gestionnaires, des agents de programmes, des chercheurs, des spécialistes de la sécurité, des psychologues et des employés des services de santé de toutes les régions du Canada. Les participants ont pris part à des ateliers et à des séances plénières à la fois nombreux et productifs.

La séance plénière animée par Monty Bourke (directeur, pénitencier de Kingston), sur les points de vue de nos partenaires du système de justice pénale, a, par exemple, servi à recueillir les vues sur les répercussions de la toxicomanie du SCC (Fraser McVie, directeur général, Sécurité), de la Saskatchewan (Don Head, directeur général

des Services correctionnels), de l'Île-du-Prince-Édouard (John Picketts, directeur, Services correctionnels et communautaires) et de la Commission nationale des libérations conditionnelles (Don Tully, directeur, Politiques, planification et opérations).

Les participants au Colloque sur la recherche dans le secteur correctionnel de 2000 ont aussi élargi leurs connaissances en écoutant l'exposé de Lisa Mattar (Santé Canada) sur la Stratégie canadienne antidrogue et celui de Michel Roy, commissaire adjoint, Développement organisationnel du SCC, sur la Stratégie antidrogue du Service.

Une autre séance plénière, animée par Robert Babineau, sous-commissaire adjoint (région de l'Atlantique), a permis de recueillir

les vues de la communauté internationale sur le problème de la toxicomanie, notamment celles de l'Écosse (Peter Hassett), des Pays-Bas (Jos Verhagen) et des États-Unis (Gerry Gaes).

Plus de 20 ateliers ont permis d'explorer des sujets aussi divers que les répercussions de la toxicomanie sur la santé, les méthodes d'évaluation et le syndrome d'alcoolisme fœtal.

**DEUXIÈME CONFÉRENCE ANNUELLE D.A. ANDREWS**

Un des points saillants du colloque a été la deuxième conférence annuelle D. A. Andrews, donnée par Paul Gendreau, directeur du Centre d'études en justice pénale de l'Université du Nouveau-Brunswick (Saint



Groupe des perspectives internationales

De gauche à droite : Gerry Gaes, directeur, Office of Research, United States Federal Bureau of Prisons; Jos Verhagen, sous-directeur, Bureau des politiques, Agence nationale des établissements correctionnels, Pays-Bas; Peter Hassett, directeur de service, Phoenix House, Écosse et Robert Babineau, sous-commissaire adjoint, Opérations, AR Atlantique, SCC



Serge Brochu, directeur, Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal



**L'alcoolisme et la toxicomanie : points de vue des partenaires du système de justice pénale**

De gauche à droite : Fraser McVie, directeur général, Sécurité, SCC; Don Tully, directeur, Politiques, planification et opérations, Commission nationale des libérations conditionnelles; John Picketts, directeur, Services correctionnels et communautaires, Bureau du procureur général, î.-P.-É; Don Head, directeur, Services correctionnels, Division des services correctionnels, ministère de la Justice, Saskatchewan et Monty Bourke, directeur, pénitencier de Kingston, SCC

John). Avec le charme, la perspicacité et le sens de l'humour qu'on lui connaît, le professeur Gendreau n'a pas déçu son auditoire.

**LE COLLOQUE A-T-IL ÉTÉ UN SUCCÈS ?**

Les délégués ont majoritairement qualifié le colloque de grande réussite et se sont dits extrêmement satisfaits du contenu, du cadre et de l'ensemble, notamment des possibilités de faire des contacts. Donna Morrin, une directrice d'établissement, a bien résumé cette impression favorable en affirmant : « Merci de l'occasion de participer au colloque à l'Île-du-Prince-Édouard. J'ai entendu d'excellents commentaires de

la part de mon personnel, et je vois déjà émerger de nouvelles solutions qui pourront être appliquées à l'établissement Joyceville. »

Pour obtenir des renseignements complémentaires au sujet du Colloque sur la recherche dans le secteur correctionnel de 2000, veuillez communiquer avec :

Division de la recherche en toxicomanie  
C.P. 1360  
Montague (Î.-P.-É.)  
COA 1R0  
Tél. : (902) 838-5900  
Courriel : [addictions.research@csc-scc.gc.ca](mailto:addictions.research@csc-scc.gc.ca). ♦



**Ateliers sur le traitement des populations non carcérales**

De gauche à droite : Earl Miller, soutien communautaire/représentant de l'entraide, Ontario; Donna Morrin, directrice, établissement Joyceville, SCC; Irene Shankel, surveillante, Talbot House, Î.-P.-É.; Jim Campbell, gestionnaire des services aux toxicomanes, Queen's Regional Health, Î.-P.-É. et Hans Van Den Hurk, soutien communautaire/représentant de l'entraide, Ontario



**Le mot de la fin au colloque**

De gauche à droite : Michel Roy, commissaire adjoint, Développement organisationnel, SCC; Larry Motiuk, directeur général, Direction de la recherche, SCC et Brian Grant, directeur intérimaire, Division de la recherche en toxicomanie, SCC

Secteur des communications et de la consultation

**Dialoguer avec les collectivités canadiennes**

**Le Projet de liaison avec la collectivité de Kingston**

*Par Graham Chartier, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation*

Depuis le printemps 2000, le Secteur des communications et de la consultation du Service correctionnel du Canada (SCC) et la région de l'Ontario du SCC s'emploient à élaborer et à mettre en œuvre un projet pilote de liaison avec la collectivité. Si les résultats sont à la hauteur des attentes, les méthodes et outils utilisés devraient aider le SCC à améliorer ses communications avec la population partout au Canada.

**LE DIALOGUE AVEC LA COLLECTIVITÉ**

Il n'est pas facile d'expliquer aux Canadiens le rôle complexe que jouent les employés – hommes et femmes – du SCC dans le système de justice au Canada. Presque toutes les personnes incarcérées dans les établissements correctionnels fédéraux en sortiront un jour et il faut les y préparer. Il est tout aussi difficile de veiller à ce que les collectivités soient conscientes du rôle qu'elles doivent jouer dans la réinsertion sociale des délinquants en toute sécurité et à ce qu'elles comprennent mieux le système correctionnel et le processus de mise en liberté sous condition. Il est également important de nouer un dialogue positif de manière à ce que les citoyens puissent faire entendre leurs préoccupations et à ce qu'on en tienne compte.

Pour le SCC, ce projet pilote et ceux qui pourraient suivre visent à faire connaître le système correctionnel, à augmenter la confiance du public, à encourager les citoyens à s'investir et à améliorer nos relations avec nos partenaires, tout en tirant des enseignements de leurs expériences.

**KINGSTON, LA VILLE RETENUE**

Le Projet de liaison avec la collectivité de Kingston doit servir à mettre à l'essai des modes et des outils de communication dans une collectivité témoin. Si

l'expérience est fructueuse, les méthodes éprouvées pourront être appliquées dans d'autres régions et collectivités du Canada, ou adaptées à leurs besoins.

La décision concernant le choix de la ville n'a pas été facile. On a choisi l'Ontario parce que cette province compte 38 p. 100 de la population canadienne et qu'elle représente le centre nerveux des médias de langue anglaise au pays. En outre, plusieurs collectivités de cette province étaient des choix possibles pour le Comité régional de gestion de l'Ontario du SCC. Finalement, la candidature de Kingston a été retenue, car il s'y trouve déjà un important bassin d'employés pouvant appuyer le projet et des partenaires ont manifesté leur intention de participer au projet. Cette ville n'est pas à proprement parler représentative de la collectivité canadienne, mais, chose étonnante, une enquête menée par téléphone auprès de 600 personnes et au moyen de groupes de réflexion ayant des publics cibles variés a révélé que les gens de Kingston ont sensiblement la même perception du système correctionnel que les personnes interrogées dans le cadre d'enquêtes nationales.

Pour encourager la collectivité à appuyer le projet, le SCC a consacré beaucoup de temps et d'efforts à expliquer les objectifs à des dirigeants municipaux, à des partenaires et à des membres du personnel et à déterminer leur intérêt. Une stratégie de partenariat a ensuite été établie afin de définir des points d'intérêt communs pouvant permettre aux partenaires de travailler ensemble à la recherche de solutions à certains problèmes et à la poursuite de buts communs.

### CRÉATION ET UTILISATION DE BONS OUTILS DE COMMUNICATION

À la suite du sondage d'opinion publique et de la consultation qui ont eu lieu au cours de l'été et de l'automne, un certain nombre d'initiatives sont en voie d'élaboration. Par exemple, on créera un bureau de conférenciers auquel participeront des partenaires locaux et des employés du SCC, et on préparera une trousse renfermant de l'information sur différents aspects du système correctionnel. En 2001, des conférenciers pourront aussi assister à des séances de formation sur l'art de parler en public et les relations avec les médias.

Plusieurs activités sont prévues afin de rejoindre des segments particuliers de la population. La première de ces rencontres, qui s'adressait à des groupes confessionnels, a

eu lieu le 26 octobre dernier. Financée conjointement par le Conseil multiconfessionnel et le Conseil des Églises pour la justice et la criminologie, cette rencontre a permis aux groupes représentés de discuter de leur rôle à l'égard de la réinsertion en toute sécurité des délinquants dans la collectivité (voir l'article sur le Forum multiconfessionnel). On organisera d'autres activités destinées aux jeunes, aux gens d'affaires et à l'ensemble des membres de la collectivité. Pour marquer l'Année internationale des volontaires, on prévoit aussi créer une activité où l'on reconnaîtra la contribution des bénévoles au sein de notre système de justice pénale.

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS ET LEÇONS À EN TIRER

Chaque projet mis sur pied fera l'objet d'une évaluation rigoureuse. On prévoit assurer la diffusion la plus vaste possible de ces évaluations et les verser dans le site InfoNet du SCC. Un des principaux objectifs du Projet de liaison avec la collectivité de Kingston consiste à faire connaître les leçons et les pratiques exemplaires à d'autres membres du personnel du SCC qui, à leur tour, pourraient souhaiter exécuter des projets du même genre dans les collectivités où ils travaillent et vivent. En outre, on procédera à d'autres sondages d'opinion publique dans deux ans pour voir si la connaissance qu'ont les gens du système correctionnel a changé de façon mesurable. Tous les instruments de communication mis au point pourront être utilisés tels quels ou sous forme adaptée par d'autres régions du SCC. On reconnaît toutefois qu'il faudra concevoir un projet ciblé et des documents différents pour la région du Québec.

Le Projet de liaison avec la collectivité est géré par un comité directeur qui se compose de Tim Farr, commissaire adjoint, Secteur des communications et de la consultation à l'administration centrale, et de Brendan Reynolds, sous-commissaire de la région de l'Ontario du SCC. Ils sont aidés dans leur travail par Elaine St Amour, du Secteur des communications et de la consultation, et par Chris Stafford, de la région de l'Ontario. On a aussi mis sur pied des groupes de travail qui sont formés de partenaires et d'employés œuvrant à des projets particuliers.

Les membres du personnel qui souhaitent en apprendre davantage sur le projet pilote peuvent communiquer avec Elaine ou Chris, ou consulter la page d'accueil du Secteur des communications et de la consultation, dans l'InfoNet du SCC. ♦

### Secteur des communications et de la consultation

## Le Forum multiconfessionnel de Kingston

# Rétablir les personnes, rétablir la collectivité

*Par Graham Chartier, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation*

Le 26 octobre dernier, de concert avec des représentants du Conseil multiconfessionnel ontarien des services spirituels et religieux, du Conseil des Églises pour la justice et la criminologie et du Service correctionnel du Canada (SCC), les dirigeants des groupes confessionnels de Kingston en Ontario ont participé à un forum multiconfessionnel afin d'examiner la manière d'améliorer la sécurité de la collectivité et de discuter de questions gravitant autour du thème de l'aide aux délinquants.

Les hauts murs gris du pénitencier de Kingston reflétaient le soleil couchant lorsque les membres des groupes confessionnels de Kingston et d'autres coins de l'Ontario sont arrivés au Harbour Restaurant, situé juste à l'ouest de l'établissement historique, sur les rives du lac Ontario.

Le restaurant a été construit sur les lieux des compétitions de voile des Jeux olympiques de Montréal de 1976, et quelques voiliers qui n'avaient pas été remisés pour l'hiver ballottaient encore sur les eaux devant le restaurant et le long de l'établissement.

### POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION

Le Forum multiconfessionnel a été organisé par le Conseil multiconfessionnel ontarien et le Conseil des Églises pour la justice et la criminologie avec l'appui et le parrainage



Discussion libre entre les participants au Forum multiconfessionnel et les membres du groupe de spécialistes.

du SCC. Cette soirée de rencontre, de discussion et de concertation a permis à 107 dirigeants de groupes confessionnels s'occupant de services correctionnels de mieux comprendre les objectifs du SCC et d'explorer le thème d'une collectivité plus sûre et la manière dont nous pouvons tous y contribuer.

Les participants ont ainsi eu l'occasion de découvrir auprès des uns et des autres ce qui est efficace, ce qui ne l'est pas et pourquoi. Ils ont pu réfléchir ensemble à la nécessité de faire face et de remédier aux facteurs de risque tant en établissement qu'à l'étape de la réinsertion sociale.

**« LA CRIMINALITÉ EST L'AFFAIRE DE LA COLLECTIVITÉ »**

Le sous-commissaire de la région de l'Ontario du SCC, Brendan Reynolds, a accueilli les participants à la soirée. Il a parlé de l'importance de créer des partenariats efficaces, de tendre la main et d'écouter pour créer des collectivités plus sûres et plus paisibles.

Le commissaire adjoint intérimaire des Opérations et programmes correctionnels, Pierre Allard, a rendu hommage aux groupes confessionnels pour leur travail d'« humanisation ». Il a parlé du modèle « monastique » d'isolement et de pénitence sur lequel nos pénitenciers sont basés et a bien indiqué qu'il était faux de croire que l'isolement pouvait assurer une transformation. La criminalité est, selon lui, l'affaire de la collectivité.

L'aumônier régional intérimaire pour l'Ontario, Hugh Kirkegaard, a exploré le rôle positif joué par l'aumônerie communautaire. Il a également traité des initiatives des cercles de soutien et de l'influence favorable qu'ils pouvaient exercer sur la



Le révérend Pierre Allard, commissaire adjoint intérimaire, Opérations et programmes correctionnels, et le révérend Rod Carter, directeur du Programme de justice réparatrice du Theological College de l'Université Queen's, s'entretiennent au cours d'une pause au Forum multiconfessionnel.

fragilité du processus de réinsertion d'une personne dans une société complexe et de la nécessité de renouer les liens dans la collectivité.

John Rives, intervenant du programme Option vie, a exploré les défis auxquels sont confrontés les délinquants qui viennent d'être libérés et il a lu des extraits de ses poèmes primés, qui soulignent l'humanité fondamentale de tous les prisonniers. Monsieur Rives purge une peine à perpétuité et est actuellement en liberté conditionnelle à Kingston.

**UN DÉBAT DE SPÉCIALISTES FORT COURU**

Les interventions des nombreux conférenciers ont été suivies d'un débat de spécialistes animé auquel ont pris part beaucoup de participants. Le groupe de spécialistes comprenait le directeur général de la section de Kingston de la Société John Howard, Steve Orr, le coordonnateur des communications pour le Conseil des Églises pour la justice et la criminologie, Rick Prashaw, la directrice générale du Conseil

multiconfessionnel ontarien, Liz Chappel, l'aumônier régional intérimaire de l'Ontario, Hugh Kirkegaard, et le révérend Ron Dube, intervenant du programme Option vie.

Durant une partie du débat, Brendan Reynolds a fait remarquer que le SCC est disposé à contribuer à l'organisation d'activités ou de projets axés sur la réinsertion sociale en toute sécurité des délinquants, dans le cadre du Projet de liaison avec la collectivité de Kingston. Il a fait observer que, même si nous perfectionnons nos manières de favoriser la réinsertion sociale, nos efforts seront peine perdue « s'il n'y a pas de collectivité prête à accueillir les délinquants ». Il a ajouté que le taux d'échec suivant le retour dans la société n'a jamais été aussi bas.

Durant le débat, une femme qui avait purgé une peine sous responsabilité fédérale a loué le travail accompli par les bénévoles et fait remarquer, durant son intervention touchante, que « c'était la première fois qu'on m'acceptait telle que j'étais, sans porter de jugement ».

De nombreuses autres questions ont été soulevées, y compris l'opportunité de sensibiliser les services de police et le personnel correctionnel à l'apport constructif des programmes de placement à l'extérieur, l'importance de laisser des enfants visiter les prisons et la nécessité de comprendre que ceux et celles qui purgent une peine d'emprisonnement sont des personnes et non pas seulement des délinquants.

Si l'on se fie aux résultats des évaluations remplies par plus de la moitié des participants au Forum multiconfessionnel, la soirée a remporté un vif succès. Au total, 94 p. 100 ont déclaré en avoir appris « un peu » ou « beaucoup » au sujet des questions correctionnelles, et 69 p. 100 ont dit que leurs perceptions ou leurs opinions avaient changé par suite de leur participation au Forum. Neuf répondants sur dix ont aussi déclaré qu'ils souhaitaient en apprendre davantage sur les questions correctionnelles, plus particulièrement sur les services correctionnels communautaires, la justice réparatrice et les solutions de rechange à l'incarcération. Mais, chose peut-être plus importante encore, 72 p. 100 ont dit que leur collectivité pouvait jouer un rôle dans la réinsertion sociale en toute sécurité des délinquants. ♦

Secteur du développement  
organisationnel

# Conférence commémorative Ron Wiebe pour 2000 et dialogue sur la justice réparatrice

Par Deborah Podurgiel, rédactrice  
indépendante

Le 27 octobre 2000 – Il semblait très approprié d'inaugurer la *Conférence commémorative Ron Wiebe pour 2000 et dialogue sur la justice réparatrice* au *Morris J. Wosk Centre for Dialogue*, qui a récemment été ouvert à l'Université Simon Fraser (USF) en Colombie-Britannique. Ce centre, qui se trouve dans un édifice du patrimoine, constitue l'ajout le plus récent au campus du centre-ville de l'USF. On l'a soigneusement conçu pour offrir un environnement stimulant qui favorise les communications efficaces et la convergence de vues. Une salle de réunion ultramoderne, dotée de systèmes de communication électronique de pointe, garnie de bois de couleur miel et meublée de grands fauteuils pivotants en cuir, invite les participants non seulement à écouter et à s'exprimer, mais aussi à partager des idées et à réfléchir.

Monsieur Rob Gordon, directeur de l'École de criminologie de l'USF, a présenté l'horaire de la conférence pour la journée et invité M<sup>me</sup> Jane Miller-Ashton, directrice, Justice réparatrice et règlement des différends, Service correctionnel du Canada (SCC); M<sup>me</sup> Alison MacPhail du ministère du Procureur général (C.-B.); et M. Dennis Cooley, de la Commission du droit du Canada, à faire quelques observations préliminaires au nom des organisations commanditaires de la conférence.

Monsieur Nils Christie, professeur de criminologie à la faculté de droit de l'Université d'Oslo en Norvège, a entamé la série de conférences. Il est l'auteur de

nombreux articles scientifiques et d'une douzaine de livres, dont *Crime Control as Industry: Towards Gulags, Western Style* (rév. 1994) et *Limits to Pain* (1981). Ses travaux analysent le recours accru à l'incarcération dans les nations industrialisées. Pendant qu'il était membre de la National Criminal Justice Commission à Washington, il a publié un rapport sur la politique américaine en matière de justice pénale intitulé *The Real War on Crime* (1996).

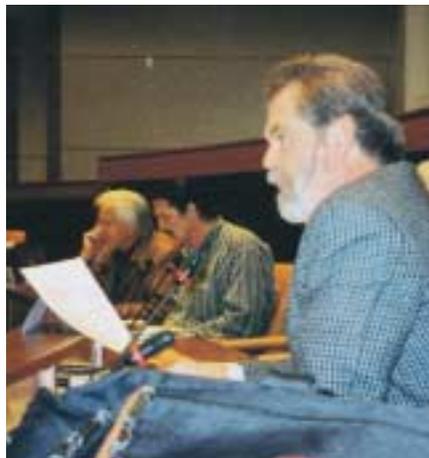


Photo : Jane Miller-Ashton

Rob Gordon prononce l'allocation d'inauguration de la Conférence commémorative Ron Wiebe pour 2000 et dialogue sur la justice réparatrice.

Au premier plan, Rob Gordon, directeur de l'École de criminologie, Université Simon Fraser.

Au milieu : Harold Gatensby, membre du clan Raven, Nation Inland Tlinget.

À gauche : Nils Christie, professeur de criminologie, faculté de droit, Université d'Oslo.

**Monsieur Christie nous a incités à ne pas laisser persister la situation paradoxale et ambiguë qui règne dans notre pays, qui recourt manifestement trop souvent à l'incarcération mais qui joue aussi un rôle de chef de file dans l'élaboration de certaines des approches les plus prometteuses en matière de justice pénale.**

La conférence de M. Christie était stimulante. Celui-ci a abordé des questions telles que la punition, la justice réparatrice, les écarts entre différents systèmes pénaux et l'incidence des vues minimalistes et maximalistes de la justice et de la justice réparatrice de la société. Lors de son allocution, M. Christie a déclaré ce qui suit : « Je ne vais pas vous vanter les bienfaits de la justice réparatrice, même si je crois fermement en la force inhérente à cette méthode. J'ai plutôt l'intention de solliciter et d'examiner vos vues sur la justice réparatrice. Je veux savoir jusqu'à quel point nous pourrions, à votre avis, suivre ce modèle si nous avions le pouvoir politique de le faire. Je souhaite également vous sensibiliser à l'évolution de ce phénomène et discuter avec vous de la relation entre la réparation et la punition. De plus, je veux savoir, en discutant avec vous, si vous pensez que la réparation devrait être la solution à tous les conflits ou un élément d'égale importance dans la solution aux conflits dans le système pénal tout comme dans le système de justice réparatrice, ou encore s'il devrait demeurer une solution de moindre importance à certains conflits. » Monsieur Christie nous a incités à ne pas laisser persister la situation paradoxale et ambiguë qui règne dans notre pays, qui recourt manifestement trop souvent à l'incarcération mais qui joue aussi un rôle de chef de file dans l'élaboration de certaines des approches les plus prometteuses en matière de justice pénale.

Monsieur Harold Gatensby, membre du clan Raven, Nation Inland Tlinget, à Carcross, était le conférencier suivant. Il a joué un rôle clé dans la mise en œuvre de programmes de spiritualité autochtone dans les prisons canadiennes et dans la mise sur pied de cercles de justice communautaires au Canada et aux États-Unis, et il a été un membre fondateur de l'équipe des cercles de conciliation au camp en pleine nature Nares près de Carcross. Son Altesse royale, la princesse Anne, a récemment décerné à M. Gatensby un prestigieux prix de la justice dans la catégorie *Mérite individuel – praticien*, lors de la cérémonie de l'*International Community Justice Awards de la Probation 2000 Conférence*, à Londres, Angleterre.

Monsieur Gatensby a expliqué pourquoi sa collectivité et d'autres collectivités des Premières nations partagent leurs expériences, font des choix proactifs et réalisent des activités de justice réparatrice. « Nous n'utilisons pas ces approches parce qu'elles sont formidables, mais plutôt parce que la

doublement ressentie dans nos collectivités nous a incités à prendre les mesures nécessaires. Nous n'avons pas d'autres choix, et c'est pour nous une question de survie. »

Après la pause-repas, les participants ont pris part, à leur choix, à deux groupes de discussion d'une heure. Parmi les sujets de discussion, mentionnons *Gravité et gamme d'infractions* : ce qui est approprié pour la justice réparatrice; *Questions d'égalité entre les sexes, déséquilibre de pouvoirs* : particulièrement en ce qui a trait aux femmes, aux enfants et aux autres personnes vulnérables; *Approches comparatives* : comment mettre en pratique les principes et les programmes de réparation; *Questions liées à la mise en œuvre et à la formation* : discussions sur les défis en matière de formation, le manque de ressources et comment les collectivités peuvent mettre en commun les ressources existantes pour entreprendre la formation sur la pratique de la justice réparatrice; *Mesures d'efficacité* : évaluer les résultats des pratiques de justice réparatrice et déterminer quand il y a lieu d'y recourir; et *Perspectives critiques sur la justice réparatrice* : ce que divers intervenants ont à dire sur les pratiques de justice réparatrice et comment celles-ci peuvent fonctionner dans un système punitif sans compromis. Il y a eu ensuite une séance plénière animée lors de laquelle les questions abordées par les groupes de discussion ont été soulevées pour observations par un panel d'experts composé, entre autres, de M. Nils Christie, de M<sup>me</sup> Karlene Faith et de M. David Gustafson. On a favorisé à ces séances la participation des personnes présentes.

La série de conférences et de dialogues était organisée par le Centre for Restorative Justice, établi en 1998 à l'USF comme centre de documentation pour la recherche, la formation et l'assistance technique pour les organisations locales, nationales et internationales à l'appui des pratiques et des principes de justice réparatrice. Ce centre a été créé en mémoire de Ron Wiebe et a bénéficié des conseils d'un comité directeur regroupant des employés du SCC, la veuve de M. Wiebe, Shirley, et son fils Jeff. Les participants auraient voulu qu'il y ait plus de temps pour les discussions, pour écouter tous ceux qui avaient des vues à exprimer. Voilà le seul commentaire négatif qui a été formulé au sujet de cet événement intéressant et stimulant. ♦

Secteur du développement  
organisationnel

## Deuxième remise annuelle du prix de la justice réparatrice Ron Wiebe

Par Deborah Podurgiel, rédactrice indépendante

Photos : Jane Miller-Ashton

**J**e ne connaissais pas Ron Wiebe. En réalité, je n'ai jamais eu l'occasion de le rencontrer. J'ai compris à quel point cela était dommage lorsque j'ai lu son livre *Réflexions d'un directeur de pénitencier du Canada - L'héritage visionnaire de Ron Wiebe : une conversation inachevée* et que j'ai assisté à la deuxième remise annuelle du prix de la justice réparatrice Ron Wiebe, dont le but était tout autant de rendre hommage à cet homme que de souligner les mérites de la lauréate de cette année, Ruth Morris.

Le 26 octobre dernier, plus de 140 personnes ont bravé le temps froid et humide, typique du climat côtier de Vancouver, pour se rendre à l'Université Simon Fraser à l'occasion d'une soirée spéciale organisée pour honorer la mémoire de Ron Wiebe, pour parler du travail accompli par cet homme, et par d'autres personnes, en matière de justice réparatrice, et pour reconnaître la remarquable contribution de Ruth Morris. Cette femme s'est vu décerner le *prix de la justice réparatrice Ron Wiebe* parce qu'elle a déployé des efforts énergiques de sensibilisation dans ce domaine, et qu'elle n'a pas craint de faire des remises en question et d'amener de nouvelles idées.



Shirley Wiebe (à droite) remet à Ruth Morris le prix de la justice réparatrice Ron Wiebe, décerné pour une deuxième année.

Ron Wiebe était un membre du personnel du Service correctionnel du Canada (SCC), qui est mort d'un cancer en 1999. Monsieur Wiebe, qui a été directeur des établissements Ferndale et Elbow Lake, croyait profondément en la justice réparatrice et mettait ses convictions en pratique dans la vie de tous les jours. Le prix qui porte son nom a été créé par l'Unité de la justice réparatrice du SCC et le Comité national de direction sur la justice réparatrice pour mettre en relief les initiatives de Canadiens qui, par leur travail ou leur mode de vie, montrent qu'il est possible



Ruth Morris (à droite) et son mari Ray (au centre) échantent quelques mots avec les parents de Ron, Elizabeth et William Wiebe, pendant le dîner de remise du prix de la justice réparatrice Ron Wiebe.

d'améliorer les relations humaines en favorisant la communication et la réconciliation chez des gens en situation de conflit – qu'il s'agisse de victimes, de délinquants, de collègues, de membres d'une famille ou de voisins. Cette année, 33 personnes ou organismes très méritants étaient en nomination. Ils étaient issus de divers horizons et ils venaient d'un peu partout au Canada. Le Comité de sélection avait une composition variée : victimes, ex-délinquants et représentants des collectivités et des gouvernements. Le prix consiste en un objet de cristal sur lequel est gravé un robuste arbre aux longues branches. Pour Ron Wiebe, l'arbre symbolisait l'endurance, la régénération, la croissance et l'interrelation.

Pour Ruth Morris, ce prix reflétait la transformation. Dans son mot de remerciement, elle s'est dite profondément honorée, soulignant qu'elle avait reçu d'autres prix, mais que c'était la première fois qu'elle recevait une récompense liée à un système qu'elle avait contesté toute sa vie. Selon elle, c'était tout à l'honneur des personnes associées à ce prix et au système lui-même.

Au début des années 1960, Ruth Morris et son mari ont milité en faveur de la justice sociale aux États-Unis au sein du *Civil Rights Peace Movement*. Ils ont poursuivi leur travail avec autant d'ardeur au Canada, où ils se sont établis en 1968. Travailleuse sociale détenant un doctorat en sociologie et en service social, Ruth Morris a écrit huit livres sur la justice sociale, l'abolition de la peine de mort et des questions touchant la justice réparatrice.

Heather Bergen, sous-commissaire adjointe du SCC dans la région du Pacifique, a parlé de M<sup>me</sup> Morris en termes très élogieux. Elle a dit que cette énergique praticienne était la preuve vivante qu'une personne peut, par ses seules actions, contribuer au mieux-être de la société.

En plus de faire de la sensibilisation, de publier des livres et de militer activement, M<sup>me</sup> Morris a créé et soutenu huit organismes communautaires qui répondent aux besoins de personnes défavorisées et œuvrent, directement ou indirectement, en faveur de la justice réparatrice. Madame Morris s'est vu accorder plusieurs distinctions en reconnaissance de son apport sur le plan de la justice sociale – tout récemment, on lui a décerné le prix J.F. Woodward pour souligner sa lutte contre le racisme. Elle a également reçu le Prix du Gouverneur général en 1993.

Comme le faisait remarquer Heather Bergen, M<sup>me</sup> Morris est demeurée fidèle à ses principes, même si ses opinions ne sont pas toujours des plus populaires. Pour elle, la justice réparatrice repose sur la transformation. Elle s'est toujours demandé comment aider les victimes à ne pas être simplement des survivants, comment amener les délinquants à être plus que des criminels amendés, et quoi faire pour que les collectivités soient plus que des endroits où l'on peut vivre dans une relative sécurité.

Le prix a été décerné à Ruth Morris par Heather Bergen et Shirley Wiebe, la veuve de Ron. Cette dernière a dit à M<sup>me</sup> Morris que le choix du Comité aurait grandement plu à son mari. Madame Bergen a également fait lecture d'une lettre de félicitations de M<sup>me</sup> Lucie McClung, commissaire du SCC, et l'a remise à la lauréate. Dans l'auditoire se trouvaient les parents de Ron et ses trois fils, de même que Ray Morris, qui est marié à Ruth depuis de nombreuses années. Trois autres personnes en nomination étaient également présentes; il s'agit de Glendon Flett, de David Gustafson et de l'Aîné Art Shofley.

S'il est vrai que la remise du prix a été le clou de la soirée, je m'en voudrais de ne pas mentionner un autre fait saillant : le lancement d'un livre posthume de Ron Wiebe (édité par Bruce Nesbitt), dans lequel il expose d'une manière informelle sa vision du système carcéral au Canada. Shirley Wiebe m'a dit, au cours d'une brève conversation, que lorsque nous lisions le livre, c'est comme si Ron était là, assis tout près, en train de nous parler.

Beaucoup de personnes ont rendu hommage à Ron Wiebe durant la soirée. Son père, Bill, a raconté avec humour et émotion que, déjà dans sa jeunesse, Ron faisait montre de beaucoup de leadership. Pendant que les gens ont mangé et bavardé, Willis Taylor, un ami de Ron Wiebe avec qui il partageait une passion pour le blues, a chanté en s'accompagnant à la guitare. Après le dernier rappel, il a eu droit à une ovation debout, tout à fait méritée.

Toutefois, ce sont des mots de Ron Wiebe, rapportés par un ami de longue date, John Konrad, qui me sont restés en tête à la fin de la soirée. Ron Wiebe mettait au premier plan la famille, l'amitié et la foi – on peut y voir l'importance qu'il attachait aux relations personnelles, et également l'essence même de la justice réparatrice. ♦

## Secteur des services corporatifs

### La Stratégie d'information financière

# Un changement de culture pour la fonction de contrôleur au SCC

*Par Viola Hennessey, gestionnaire, Opérations financières, Secteur des services corporatifs, et Louise Lépine, conseillère en communication, Secteur des communications et de la consultation*

La Stratégie d'information financière (SIF) est une initiative en vigueur dans l'ensemble de l'appareil fédéral. Approuvée par le Conseil du Trésor en 1995, elle a pour objet d'améliorer le processus décisionnel et la reddition de comptes dans l'administration fédérale ainsi que le rendement de l'organisation, grâce à l'utilisation de l'information financière.

L'ex-commissaire Ingstrup, la commissaire adjointe, Services corporatifs, Louise Saint-Laurent et l'agent principal des finances du Service correctionnel du Canada (SCC) ont approuvé le plan stratégique de mise en œuvre de la SIF pour le SCC ([http://infonet/financepolicie/fatrf\\_f/fis\\_f/toc\\_f.htm](http://infonet/financepolicie/fatrf_f/fis_f/toc_f.htm)). En intégrant la SIF à d'autres initiatives gouvernementales, le SCC fournira aux gestionnaires ce qui sera vraiment la meilleure information existante afin de les aider dans la prise de décisions et la gestion des opérations. La production et l'utilisation de l'information constituent la pierre angulaire de la SIF.

La SIF est compatible avec la Mission, les valeurs fondamentales, les principes directeurs et les objectifs stratégiques du SCC, qui guident l'action du SCC dans la mise en œuvre de la SIF.

VALEUR FONDAMENTALE 5

« Rendant compte au solliciteur général, nous croyons en une gestion du Service caractérisée par une attitude ouverte et intègre. »

PRINCIPES DIRECTEURS

« Nous estimons qu'il est important que le Service fournisse promptement des renseignements pertinents afin de démontrer son imputabilité. En tant qu'organisme du gouvernement fédéral, nous ferons preuve de responsabilité en ne demandant que les ressources qu'il nous faut pour accomplir notre Mission et en faisant le meilleur usage possible de ces ressources. »

Viola Hennessey, de la Direction générale du contrôleur, Politiques financières, Autorisations et mesures du rendement, est gestionnaire de projet pour la mise en œuvre de la SIF. Elle s'est entretenue récemment de la SIF et de sa signification pour le SCC avec la rédaction d'*Entre Nous*.

QU'EST-CE QUE LA FONCTION DE CONTRÔLEUR MODERNE ?

Premièrement, dans l'administration fédérale, la fonction de contrôleur est une responsabilité de gestion. Le *Rapport du Groupe de travail indépendant chargé de la modernisation de la fonction de contrôleur dans l'Administration fédérale du Canada* ([http://www.tbs-sct.gc.ca/Pubs\\_pol/partners/rirop\\_f.html](http://www.tbs-sct.gc.ca/Pubs_pol/partners/rirop_f.html)) a renforcé cette idée.

On peut dire que la fonction moderne de contrôleur est axée sur quatre principaux domaines :

- veiller à ce que des principes moraux et des valeurs guident nos activités quotidiennes. Cela veut dire, par exemple, respecter des énoncés de mission, des codes de déontologie et des directives sur les conflits d'intérêts;
- s'assurer qu'il existe un solide cadre de gestion des risques. Cela veut dire définir les risques importants et concevoir des plans d'urgence en conséquence, comme nous le faisons dans le cas de nos plans d'urgence dans les établissements;
- nous orienter vers une approche axée sur les résultats. Il ne s'agit pas seulement de suivre des règles et des procédés mais plutôt de mettre l'accent sur l'atteinte des résultats et d'avoir les systèmes de contrôle adéquats;



Photo : Ron Devries

Rangée d'en arrière, de gauche à droite : Habib Chaudhry, coprésident, Biens immobiliers; Bram Deurloo, chef d'équipe, Intégration de la SIF dans les processus du SCC; Judy Croft, chef d'équipe, région du Pacifique; Ken Herbers, chef d'équipe, région des Prairies; Jim Carrier, chef d'équipe, région de l'Atlantique; Lincoln Wong, chef d'équipe, région de l'Ontario  
Rangée d'en avant, de gauche à droite : Stan Fields, directeur du projet de la SIF et coprésident, Biens immobiliers; Robert Riel, contrôleur; Viola Hennessey, gestionnaire du projet de la SIF; Chantal St-Pierre, région du Québec

• intégrer l'information financière et non financière que nous avons. Cela veut dire entre autres déterminer le coût total de ce que nous faisons par rapport aux résultats obtenus. La SIF consiste en somme à mettre en place des politiques, des procédures et des systèmes et à former nos gestionnaires, leurs employés et le personnel des finances afin de contribuer à l'atteinte de cet objectif.

POURQUOI PARLONS-NOUS DE MODERNISATION DE LA FONCTION DE CONTRÔLEUR ?

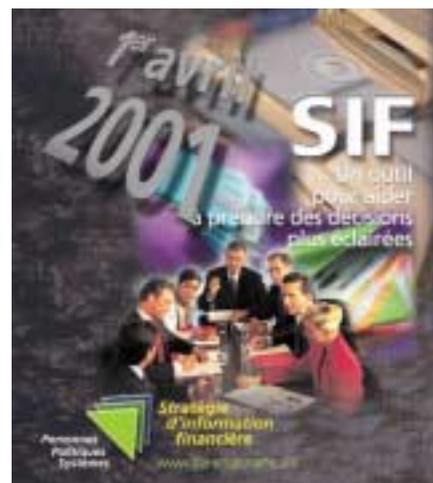
Par le passé, la fonction de contrôleur dans l'administration fédérale a été considérée comme l'apanage exclusif du personnel des finances. On avait l'habitude de nous considérer, nous des Finances, comme ceux qui tenaient les livres et qui veillaient à ce que seules les transactions autorisées soient traitées. Nous ne rejetons pas la nécessité des contrôles et du respect des règles, mais nous ajoutons une orientation sur les résultats et la valeur. Nous devons être en mesure de démontrer que les programmes et les services du SCC donnent des résultats et sont rentables.

LA STRATÉGIE TOUCHERA-T-ELLE LES EMPLOYÉS DU SCC ?

Dans ce nouveau cadre de travail, les spécialistes des finances assumeront le rôle de conseillers en gestion. À la Direction générale du contrôleur, nous aurons un rôle à jouer en aidant les gestionnaires du SCC à se tourner vers l'avenir.

En un mot, pour le SCC, la SIF est synonyme de changement. La mise en œuvre de la SIF englobe des changements pour le personnel, dans les politiques et dans les systèmes.

- Pour les gens, il s'agit d'un changement de culture; on passe d'une approche axée sur des règles, des procédés et des contrôles à une approche axée sur les résultats. Avec l'introduction des nouvelles politiques relatives à la comptabilité et des nouveaux systèmes financiers, le SCC devra créer pour ses employés un contexte propice à l'apprentissage et à la formation.
- La SIF adopte la comptabilité d'exercice et les principes comptables généralement reconnus (PCGR), soit les mêmes bases qu'on utilise en comptabilité dans le secteur privé. Le SCC devra donc réviser le régime existant en matière de politique financière et déterminer les changements à y apporter et les nouvelles politiques et procédures qui s'imposent.
- Le 1<sup>er</sup> avril 1999, le SCC a mis en place le Système intégré de gestion des finances et du matériel (SIGFM) pour faciliter la mise en œuvre de la comptabilité d'exercice et le passage à l'établissement d'un lien entre l'information financière et autre, d'une part, et les résultats, d'autre part.



Pour le SCC, l'adoption de la comptabilité d'exercice entraîne trois changements fondamentaux :

- les charges d'exploitation seront inscrites au moment où elles se produiront. Actuellement, nous ne le faisons qu'en fin d'exercice, quand nous inscrivons les crédateurs à la fin de l'exercice (CAFE);
- les recettes seront reconnues quand elles seront gagnées, et les comptes débiteurs seront inscrits aux livres jusqu'à ce que le montant soit perçu. À l'heure actuelle, nous ne reconnaissons les recettes qu'au moment de la réception de l'argent comptant;
- les actifs seront capitalisés. Cela veut dire que, pour la première fois, le SCC rendra compte de **tous** ses actifs. Depuis les premiers jours du SCC, nos acquisitions de biens réels – terrains et bâtiments, matériel, mobilier, etc. – ont toujours été inscrites dans nos livres comme des charges d'exploitation seulement. Avec la comptabilité d'exercice, les actifs seront portés au bilan et une partie sera imputée aux charges d'exploitation chaque année.

En résumé, au cours des prochaines années, les employés du SCC peuvent s'attendre à ce que les tendances suivantes se poursuivent :

- un accroissement du traitement automatisé des transactions et une utilisation des ressources ainsi libérées pour faire plus d'analyse (et des analyses plus pertinentes) et donner des conseils;
- une réduction des règles, mais une mise en application plus rigoureuse;
- une concentration plus nette et plus soutenue sur les résultats, appuyée par une information sur le rendement plus pertinente et plus utile;
- une plus étroite collaboration entre les gestionnaires et les spécialistes des finances.

### À QUEL GENRE DE FORMATION SONGEZ-VOUS ?

Depuis avril, nous avons donné au Comité de direction et aux administrateurs régionaux des finances des séances d'orientation au sujet de la SIF afin de leur expliquer en quoi consistait la SIF, les attentes à l'égard du personnel et la façon de répondre aux questions. Jusqu'en décembre, nous avons rendu visite à la plupart des préposés aux finances, des gestionnaires de programmes et de leurs employés et des groupes de soutien administratif ainsi qu'au personnel qui s'occupe des immeubles et du matériel, sur

leurs lieux de travail, pour leur donner une séance du même genre. Ils se verront offrir des cours sur la comptabilité d'exercice, la capitalisation des actifs et l'analyse financière. Nous terminerons bientôt un plan d'apprentissage et de formation qui indiquera les cours offerts, les dates et la clientèle cible.

### QUELLES SONT, SELON VOUS, LES PLUS GRANDES DIFFICULTÉS À SURMONTER PAR LE SCC DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA SIF ?

La plus grande difficulté qui attend notre personnel au cours des prochains mois est de loin le fait de devoir définir et évaluer nos actifs, c.-à-d. 160 propriétés, 1 908 bâtiments, 51 établissements, 18 centres correctionnels communautaires, 83 bureaux de libération conditionnelle, 8 administrations régionales et collèges et 15 000 acres de terrain, les inscrire et les amortir. Tous ceux qui ont la garde de nos biens devront apporter leur contribution et nous aider à identifier et à évaluer les actifs.

Nous devons concevoir une trentaine de politiques et de procédures, familiariser le personnel avec celles-ci et le former pour que nous puissions produire une série complète d'états financiers selon les principes de la comptabilité d'exercice dans notre rapport au Parlement pour l'exercice 2001-2002.

Je dirais que le plus difficile, pour le SCC, ce sera le changement de culture qu'exige la modernisation de la fonction de contrôleur. Nous devons découvrir comment maximiser la nouvelle information et des nouveaux systèmes relatifs à la comptabilité d'exercice dans notre processus décisionnel de tous les jours. Comme vous pouvez le constater, nous comptons sur la contribution de l'organisation dans son entier pour relever le défi. Une équipe est en place pour la mise en œuvre de la SIF au SCC.

Je voudrais profiter de l'occasion pour dire aux lecteurs d'*Entre Nous* que nous envisageons également de publier un bulletin au sujet de la SIF sur l'InfoNet de la Direction générale du contrôleur (<http://infonet/finance/mainmenu.htm>) pour tenir tout le monde au courant de nos progrès.

Pour de plus amples renseignements à propos de la SIF, communiquez avec Viola Hennessey au (613) 996-3744 ou allez sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor : <http://www.tbs-sct.gc.ca/fin/>. ♦

## Optimisation des ressources

Par Robert Climie, Services de santé

C'est là l'objectif de l'Initiative de coordination des soins de santé (ICSS). L'ICSS a été établie en 1994 afin de coordonner l'achat des services et des produits de soins de santé que le gouvernement fédéral offre à ses clients admissibles. Plusieurs ministères et organismes fédéraux ont estimé qu'en établissant des partenariats ils pourraient réduire leurs coûts et réaliser des économies considérables.

Sont inclus dans les ministères formant ce partenariat Citoyenneté et Immigration Canada, Service correctionnel Canada (SCC), ministère de la Défense nationale, Santé Canada (SC), Bureau du Conseil privé, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Gendarmerie royale du Canada (GRC), Secrétariat du Conseil du Trésor et Anciens Combattants Canada (ACC). Ces ministères dépensent plus de 2 milliards \$ par année pour les soins de santé qu'ils dispensent à environ un million de Canadiens.

Une étude dirigée par ACC a révélé qu'en adoptant une stratégie fondée sur la coordination des activités, des économies considérables pourraient être réalisées en ce qui concerne l'achat des services et produits de santé offerts à un groupe diversifié de clients dont, entre autres, les anciens combattants, le personnel militaire, les membres des Premières nations et les Inuits. En raison de la complexité des négociations qu'il fallait mener entre divers ministères fédéraux et d'autres organismes de professionnels de la santé, un secrétariat rattaché à ACC a été établi afin de soutenir les activités interministérielles et de partager leurs connaissances en gestion de projet.

Afin de clarifier sa vision, l'ICSS a établi un plan d'activités de trois ans pour la période allant de 1998 à 2001 et portant surtout sur celles qui sont les plus fréquentes dans les domaines des médicaments, des soins dentaires, des soins de la vue, de

l'audiologie et de l'oxythérapie, tout en maintenant ou en améliorant le niveau du service à la clientèle, dans tous les cas. En outre, un cadre de responsabilité comportant des indicateurs du rendement a été mis au point et le premier des trois rapports annuels a été préparé.

« Il n'est certes pas facile de préparer un rapport sur le travail coordonné de neuf ministères partenaires, et ce rapport est en soi l'une des grandes réalisations d'une telle initiative de gestion horizontale, a déclaré Verna Bruce, présidente du comité exécutif de l'ICSS. Je félicite les ministères partenaires et le Secrétariat de l'ICSS de n'avoir épargné aucun effort et de s'être engagés à l'égard de cette initiative. »

Les principaux accomplissements de l'ICSS pendant 1999 comprennent les suivants :

- les résultats réels indiquent que les **économies** ont dépassé les **coûts** par une marge de plus de 1,2 million \$ malgré que selon les prévisions du plan d'entreprise pour la première année, les **coûts** devaient dépasser les **économies** de 1,9 million \$ – ce qui constitue toute une différence.
- la conclusion d'une entente sur les soins de la vue dans les provinces de l'Atlantique réunissant SC, la GRC et ACC a permis d'économiser plus de 260 000 \$ par année.
- en Saskatchewan, un accord conjoint sur les médicaments conclus entre SC, la GRC et ACC a permis à ces ministères d'économiser un total de 1,7 million \$ par année.
- l'expansion du Comité de pharmacologie et de thérapeutique de Santé Canada en a fait un comité fédéral chargé de faire des recommandations au sujet des nouveaux médicaments.
- des demandes de propositions pour les appareils auditifs et les fournitures dentaires ont été préparées.
- des négociations conjointes se poursuivent dans les Prairies au sujet des soins de la vue.
- un examen conjoint des politiques relatives aux programmes d'oxythérapie a été entrepris et terminé dans le but de réduire les coûts et d'améliorer le service.
- on a examiné l'élaboration conjointe d'initiatives de gestion de l'information sur la santé telles que les systèmes de dossiers de santé électroniques.

Bien que le rapport de la deuxième année ne soit pas encore terminé, on prévoit que le travail accompli jusqu'à présent permettra d'économiser plus de 9 millions \$. Cela signifie que les ministères partenaires pourront utiliser ces fonds pour répondre aux autres besoins de santé de leur clientèle. Beaucoup de travail a déjà été accompli, mais il reste beaucoup à faire par l'entremise de l'ICSS, car les ministères partenaires continuent à chercher des moyens de réduire les coûts des soins de santé pour le bien de tous les Canadiens. ♦

Secteur du personnel et de la formation

## Journée internationale des personnes handicapées des Nations Unies



Par Suzanne Leclerc, *exécutive des communications, Secteur des communications et de la consultation*

**E**n 1992, les Nations Unies ont proclamé officiellement le 3 décembre Journée internationale des personnes handicapées. La célébration de la Journée vise à promouvoir une sensibilisation accrue aux questions relatives aux incapacités et à mobiliser l'opinion à l'appui d'actions pratiques à tous les paliers. Cette sensibilisation améliorera le bien-être et les moyens d'existence des personnes handicapées, en favorisant la création et le maintien d'une plate-forme en faveur de l'égalité.

### TOUT LE MONDE PEUT CONTRIBUER AU CHANGEMENT

Le Service correctionnel du Canada (SCC) est fier de souligner cette Journée et de célébrer les réalisations des personnes handicapées dans son organisation et le fait qu'elles peuvent participer pleinement à ses activités. Les personnes handicapées demeurent cependant sous-représentées au

sein du SCC. Selon le Rapport annuel de 1998-1999 au Parlement sur l'équité en matière d'emploi dans la fonction publique fédérale, elles représentent 3,2 p. 100 de l'effectif du SCC, comparativement au repère ministériel national de 4,6 p. 100 établi par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Dernièrement, le SCC a élaboré le Formulaire de déclaration volontaire de l'employé, concernant les membres des groupes ciblés par la loi sur l'équité en matière d'emploi – femmes, Autochtones, membres de minorités visibles et personnes handicapées. Toutes les personnes, qu'elles fassent ou non partie d'un groupe désigné, sont invitées à faire cette déclaration à des fins statistiques, pour permettre la compilation de données sur la représentation des groupes cibles au sein de l'effectif du SCC et la production d'un rapport au Parlement sur l'équité en matière d'emploi dans la fonction publique. Tout le monde peut contribuer au changement, en aidant le Service à devenir une organisation ouverte à la diversité grâce à la collecte des renseignements requis pour évaluer la représentation des groupes désignés, fixer des objectifs et suivre les progrès dans l'atteinte de ces objectifs.



Gérald J. Daigle

Photo : Barbara Ouellette

### COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

En 1990, à titre d'expression tangible de la Mission du SCC, l'ancien commissaire Ole Ingstrup a créé le Comité consultatif national pour les personnes handicapées (CCNPH). Ce comité a pour mission de cerner et d'analyser les secteurs relatifs aux personnes handicapées à l'emploi du SCC, et d'appuyer les activités susceptibles d'améliorer leurs conditions et leur

environnement de travail. Au fil du temps, le CCNPH est devenu un volet important du secteur de l'équité en matière d'emploi, en représentant les employés ayant une

#### À titre d'information

L'incapacité est une déficience mentale, physique ou sensorielle ou une combinaison de ces éléments.

Le handicap n'est pas un état, mais plutôt un obstacle environnemental, social ou psychologique tel que l'ignorance, qui limite ou empêche qu'une personne puisse participer pleinement aux activités quotidiennes et tirer parti des possibilités qui s'offrent à nous tous.

N'oubliez pas :

- L'incapacité réside dans la personne.
- Le handicap réside dans les cadres physiques et sociaux.

incapacité et en conseillant la haute direction sur les questions d'accessibilité des lieux de travail et d'adaptation aux besoins des employés. À l'heure actuelle, le Comité s'affaire à mettre sur pied des sous-comités d'un bout à l'autre du Canada pour examiner plus attentivement les problèmes particuliers d'accessibilité et d'adaptation.

#### TOUT EST DANS L'ATTITUDE

Gérald Daigle a été élu président du CCNPH au cours du congrès annuel du Comité, qui s'est déroulé à Vancouver. Pendant son mandat d'une durée d'un an, M. Daigle continuera de sensibiliser ses collègues aux questions relatives aux incapacités et fournira conseils et recommandations au Service pour favoriser l'équité en matière d'emploi pour les personnes handicapées.

Monsieur Daigle est originaire du nord-ouest du Nouveau-Brunswick, où il est agent de libération conditionnelle depuis 1989. Son incapacité est évidente, puisqu'il lui manque un bras. « J'ai subi l'amputation à l'âge de sept ans, après une électrocution, explique-t-il. J'ai grandi sans mon bras droit et je ne pense même pas à mon

incapacité. Ça ne m'a jamais empêché de jouer au tennis, de faire de la bicyclette, de jardiner ou de marcher dans la forêt. »

Le bureau de M. Daigle, situé dans l'établissement du SCC à Grand-Sault (Nouveau-Brunswick), a été aménagé pour lui permettre d'ouvrir la porte tout en tenant son attaché-case. Il utilise deux ou trois doigts pour écrire sur son clavier d'ordinateur et dicte la plupart de ses rapports et dossiers sur un dictaphone. Ses collègues sont compréhensifs et solidaires, ce qui rend son expérience de travail agréable. « Tout est dans l'attitude », ajoute M. Daigle. Il est fier de représenter ses collègues du SCC au sein du CCNPH.

Selon Gérald Daigle, il est primordial de tisser des liens de travail étroits entre les « défenseurs » de la diversité et les « défenseurs » de la valorisation de l'apprentissage. Il sait qu'une organisation intelligente puise sa richesse dans la diversité des gens, des idées et des perspectives.

Pour tout complément d'information, prière de visiter le site InfoNet à l'adresse [http://infonyet-pt-pf/ee/ee\\_documentation/ee\\_man\\_datf.htm](http://infonyet-pt-pf/ee/ee_documentation/ee_man_datf.htm). ♦

#### Secteur des opérations et programmes correctionnels

*Il vaut mieux prévenir...*

## « C'est plus qu'un simple métier, c'est une véritable aventure »

Par Jerry Weller, rédacteur indépendant

« Si je fais quelque chose qui aide un membre du personnel à rentrer sain et sauf chez lui ou à se sentir plus en sécurité, j'ai l'impression d'avoir fait quelque chose d'utile » disait Perry William Kelly, membre du personnel du Service correctionnel du Canada (SCC), au cours d'une récente interview avec *Entre Nous*.

Monsieur Kelly est un peu homme-orchestre en tant que coordonnateur national pour le recours à la force et les équipes pénitentiaires d'intervention en cas d'urgence, à la Division de la sécurité de l'administration centrale (AC). Il examine les méthodes préconisées dans la politique sur la

sécurité du SCC et notre modèle de gestion du recours à la force, et il visionne des vidéos des interventions faites par le personnel. En collaboration avec la Direction de l'apprentissage et du perfectionnement et avec les services techniques, il supervise notre formation et voit à ce que nous disposions de l'équipement de sécurité nécessaire. Récemment, il a participé avec l'équipe technique de la Police régionale d'Ottawa-Carleton et nos formateurs à une évaluation entreprise par la Gendarmerie royale du Canada de l'arme Taser moins meurtrière.

Monsieur Kelly a occupé divers postes dans le système de justice pénale. Il est



Photo : Martin Bélanger

Perry William Kelly, coordonnateur national pour le recours à la force et les EPIU

avocat et moniteur accrédité en tactiques défensives. En outre, il écrit des articles sur ce sujet. Il a aussi travaillé à la Direction générale de la police et de l'application de la loi du solliciteur général. Toutes ces expériences lui ont appris à considérer les situations sous des angles divers. Il privilégie cependant le même angle que celui des intervenants de première ligne du milieu correctionnel.

Par exemple, au récent atelier de formation sur le recours à la force, tenu à Laval, M. Kelly a invité un conférencier à venir donner des suggestions sur la manière d'améliorer nos compétences en matière de communication. « Dans notre travail, nous avons tous affaire à des êtres humains, dit-il. Nous parlons et nous communiquons avec toutes sortes de personnes dans le cadre de notre travail. Nous avons tous, autant que nous sommes, quelque chose à gagner de l'amélioration de nos techniques de communication. »

**Monsieur Kelly considère que ce qu'il fait, c'est de la gestion des risques et que sa tâche consiste à s'assurer que tout le monde rentre sain et sauf chez lui sans avoir perdu son emploi.**

Les gens savent presque tout cela de manière intuitive, mais ils semblent l'oublier lorsqu'ils communiquent entre eux. Rappelez-vous la dernière fois que quelqu'un vous a dit quelque chose de positif à votre sujet tout en faisant simultanément « non » de la tête ou en utilisant un ton brusque ou irrité. Rappelez-vous ce que vous avez ressenti lorsqu'un détenu ou un membre du personnel que vous ne connaissiez pas vous parlait en se tenant à quelques pouces de votre visage. « Soixante à soixante-dix pour cent des messages que nous transmettons sont non verbaux, ou ont à voir avec le ton employé ou l'espace personnel de notre interlocuteur. Lorsque nous nous laissons aller à de mauvaises habitudes de communication avec les détenus, qui ont parfois des difficultés à exprimer verbalement leurs besoins, ceux-ci peuvent réagir physiquement », dit M. Kelly.

Pour savoir comment fonctionnent les choses, il aime bien les essayer lui-même. C'est ainsi que, récemment, pour l'examen de la formation de base d'une durée de dix jours, des équipes pénitentiaires d'intervention en cas d'urgence (EPIU) qu'on l'avait chargé d'effectuer, M. Kelly a décidé

d'adopter la méthode George Plimpton. « J'ai décidé de suivre la formation moi-même et de la comparer à d'autres cours similaires auxquels j'avais assisté. » Pendant dix jours, il s'est soumis aux exercices et aux tests d'aptitudes physiques avec les autres candidats. Certains d'entre eux avaient près de 20 ans de moins que lui.

Pendant ce cours de formation des EPIU, il a eu le loisir de rencontrer un grand nombre d'instructeurs et de candidats et de discuter avec eux du rôle de la Division de la sécurité à l'AC. Monsieur Kelly se dit ravi de son expérience, qui lui a donné l'occasion de découvrir de l'intérieur ce qu'étaient les préoccupations du personnel opérationnel. « J'espère que cela a contribué à donner un visage humain à cette entité que l'on appelle la Sécurité, à Ottawa », fait-il observer.

À certains égards, M. Kelly considère que ce qu'il fait, c'est de la gestion des risques et que sa tâche consiste à s'assurer que tout le monde rentre sain et sauf chez lui sans avoir perdu son emploi. « C'est plus qu'un simple métier, conclut-il, c'est une véritable aventure. » ♦

## Secteur des services corporatifs

# C'est bon pour l'environnement C'est bon pour le moral !

Par Paul Provost, Conseiller principal en environnement

**P**as une journée ne passe sans que chacun d'entre nous pose des gestes qui ont des répercussions sur l'environnement. Lorsque les impacts environnementaux sont positifs, on se reconforte en se disant : « j'ai fait ma part ! ». Mais encore faut-il être en mesure d'apprécier toute la valeur de ces gestes quotidiens, aussi anodins soient-ils, afin de saisir toute leur portée et reconnaître que nos actions écologiques ne sont pas en vain. Ainsi, les grandes organisations ont intérêt à se doter d'outils pour mesurer leurs progrès écologiques et tendre vers l'amélioration continue. À défaut, c'est comme si elles naviguaient dans le brouillard...

## MOTIVATIONS PERSONNELLES

Quelles sont les motivations qui engendrent les comportements « verts » à la maison ? La plupart des gens sont probablement incités à économiser l'énergie, conserver l'eau et récupérer les matières recyclables pour des raisons économiques (baisse des factures d'énergie, diminution ou stabilisation des taxes d'eau et de déchets). D'autres diront que leurs bonnes habitudes s'appuient plutôt sur des considérations socio-environnementales, voir morales. En fait, notre époque est parsemée d'exemples démontrant que la tranchée se referme entre la préservation de l'environnement et les codes d'éthique

sociaux généralement admis. Mais peu importe ce qui nous incite à participer à la conservation des ressources naturelles, il faut admettre que lorsque nous avons la possibilité de juger des résultats de nos efforts, nous renforçons les motivations à la base de nos actions.

## INCITATIONS POUR LES ENTREPRISES

Bien que les motifs qui stimulent nos comportements à domicile prennent souvent racines dans notre porte-monnaie, qu'en



Photo : Paul Provost

est-il des raisons qui expliquent les mesures écologiques au travail ? On ne paye pas personnellement les comptes d'énergie et d'eau ni les frais de disposition des ordures de son entreprise. Alors pourquoi serions-nous incités à modifier certains comportements et réduire les coûts d'exploitation afférents qui se traduisent invariablement en répercussions environnementales ?

Plusieurs exemples démontrent bien que les employés ne restent pas indifférents à la notion de coûts environnementaux. Comment expliquer ce phénomène ? Je prends le pari suivant : les autorités qui communiquent rigoureusement leurs engagements environnementaux auprès de leur équipe, performant davantage à ce niveau. C'est ce qu'on appelle : semer de la motivation écologique au sein des troupes ! Lorsque nous nous sentons consultés, informés continuellement, notre intérêt reste en hausse. Lorsque nous faisons littéralement partie des décisions visant à améliorer notre mission, notre travail ou notre environnement, nous nous impliquons davantage. Lorsque nous participons aux actions puis en retirons des résultats, nous sommes incités à nous surpasser. Et cela, même si les bénéfices directs demeurent parfois intangibles.

### MESURER LE PROGRÈS

Qu'on parle d'indicateurs de rendement, de mesure de la performance ou de gestion orientée vers les résultats, ce qu'on cherche à implanter, c'est notamment la capacité de mesurer le progrès organisationnel. En ce sens, un système de management environnemental (SME) comme celui qui est en constant perfectionnement au SCC, constitue un outil essentiel pour révéler la valeur des initiatives écologiques au travail. L'avantage de cet outil d'aide à la décision, c'est qu'il sert à la fois de guide permanent d'orientation et de puissante incitation à l'amélioration perpétuelle. Ainsi, les utilisateurs du SME savent toujours d'où ils partent, où ils se trouvent et où ils s'en vont. Voilà un instrument fort utile pour maintenir la motivation des troupes, promouvoir l'action puis retirer tous les bénéfices des efforts investis.

Enfin, c'est bon pour le moral de ressentir qu'on évolue au sens large du terme. On en ressort grandi, fier de contribuer à une œuvre collective et transporté bien au-delà de nos préoccupations quotidiennes. Et cela, je crois, transcende de loin notre revenu salarial... ♦

Secteur du personnel et de la formation

## Un nouveau site Web sur la Norme générale de classification

Par Louisa Coates, agente de communication, Secteur des communications et de la consultation

**V**ous vous souvenez de la Norme générale de classification ? Est-ce que ce projet de conversion du régime de classification des postes au gouvernement fédéral en un nouveau système plus simple vous dit encore quelque chose ?

Si vous vous demandiez si la Norme générale de classification (NGC) avait disparu, voilà de quoi vous rassurer. Grâce au travail acharné du personnel du Service correctionnel du Canada (SCC) à l'échelle du pays, vous pourrez tout savoir sur la NGC. Mieux encore, vous pourrez en apprendre plus sur la façon dont votre poste sera reclassifié et quand il le sera, sur un simple clic, ou deux, de souris.

En effet, un tout nouveau site Web sur la NGC au SCC a récemment été créé pour vous expliquer tout ce que vous voulez savoir au sujet de cet important aspect de votre travail. L'objectif du site est de voir à ce que tous les employés aient facilement accès à toutes les informations qu'ils ont besoin de connaître sur la Norme générale de classification.

### UN TRAVAIL APPRÉCIÉ À SA JUSTE VALEUR

Jean-Paul Bélanger, directeur général de la Classification et de la dotation, précise que la conversion à la NGC constitue l'un des changements les plus importants effectués à la fonction publique depuis 30 ans. « Le Conseil du Trésor prévoit mettre en œuvre la NGC à sa prochaine ronde de négociation collective afin d'établir les nouvelles

échelles salariales. Un grand nombre de nos employés ont travaillé à la préparation du SCC en vue de cet important changement. Le SCC, qui est l'un des cinq plus importants ministères du gouvernement fédéral, est bien avancé dans ses travaux à cet égard, » d'ajouter M. Bélanger.



Jean-Paul Bélanger, directeur général, Classification et dotation

Photo : Stéphanie Bachand

Le SCC tient à ce que le travail effectué par ses employés soit apprécié à sa juste valeur en vertu de la nouvelle Norme générale de classification. Les membres de l'équipe de conversion à la NGC du SCC n'ont ménagé aucun effort pour veiller à ce que les cotes attribuées aux employés du SCC soient comparables aux évaluations effectuées dans les autres ministères.

Chaque région compte un groupe d'employés qui font partie de l'équipe de la NGC. Ils travaillent tous très fort pour évaluer de manière équitable les descriptions de travail et respecter l'échéance de l'automne fixée par le Conseil du Trésor.

### DES RÉPONSES IMMÉDIATES

Le site Web sur la NGC a été conçu pour répondre aux intérêts et aux besoins propres à chaque région. Les membres régionaux de l'équipe sont régulièrement en contact avec les concepteurs régionaux du site Web pour que ce dernier contienne des informations à jour et pertinentes.

Visitez le site et découvrez comment la NGC permettra de créer un nouveau système de classification des postes de tous les fonctionnaires fédéraux, y compris le vôtre, un système qui rendra les normes régissant notre travail et celles de la future fonction publique plus claires et plus facilement mesurables. ♦

# Initiative de formation dans la région de l'Atlantique

Par Chantal Albert, administratrice régionale intérimaire, Communications et services à la haute direction

Une approche innovatrice pour la formation du personnel a été officiellement reconnue lors de la réunion des responsables des services correctionnels, tenue à St. John's (Terre-Neuve) en mai 2000.

En effet, le Service correctionnel du Canada (région de l'Atlantique), la Commission nationale des libérations conditionnelles (région de l'Atlantique) et les Services correctionnels des provinces du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard ont signé un Protocole d'entente sur l'Initiative de formation de la région de l'Atlantique.

Le Protocole d'entente renforce et améliore la formation du personnel régional et les possibilités de perfectionnement offertes dans chaque province. Il vise à offrir à chacune diverses possibilités de formation régionale et à créer une tribune en vue de l'échange d'informations et de ressources en matière de formation.

## DE LA VISION À LA RÉALITÉ

En octobre 1999, au cours d'une réunion des responsables nationaux de la formation correctionnelle (à laquelle assistaient des représentants de chacune des dix provinces et des deux territoires, les cinq directeurs de collège de formation du Service correctionnel du Canada et le directeur général, Apprentissage et perfectionnement), une partie des discussions a porté sur la difficulté à échanger des informations sur les initiatives de formation à l'échelle du pays. Les représentants du Canada atlantique ont donc décidé d'unir leurs efforts afin de favoriser la formation du personnel, tâche qui semblait réalisable, vu la proximité des quatre provinces de la région de l'Atlantique. Ces représentants se sont donc entendus pour créer un groupe de travail

dont le mandat serait de trouver des moyens de transformer cette vision en réalité.

En décembre 1999, le groupe de travail a tenu une vidéoconférence pour discuter des questions et des initiatives de formation. Les représentants ont demandé qu'on leur fournisse des exemplaires de documents de formation et de recherche afin d'être en mesure de mettre ces initiatives en œuvre dans leur province. Sans une entente officielle, l'échange de ces informations semblait impossible. C'est pourquoi il fallait établir un protocole d'entente qui mette l'accent sur l'apprentissage et l'échange d'information.

## OBJECTIFS

Comme le précise le Protocole d'entente, les objectifs de ce partenariat sont les suivants :

- améliorer l'échange de documents, de programmes et de calendriers de formation du personnel et accroître l'ensemble des liens de communication sur les questions de formation du personnel;
- cerner les exigences découlant de lois et/ou de politiques dans chaque province qui pourraient avoir une incidence sur la formation;
- élaborer, améliorer et/ou renforcer les programmes de formation correctionnelle et leur disponibilité à l'échelle régionale;
- créer et/ou accroître les possibilités de répondre aux préoccupations en matière de formation du personnel de correction touchant tous les employés de correction de chacune des provinces, qu'il s'agisse de services correctionnels pour adultes ou pour adolescents ou de services correctionnels communautaires;
- analyser la rentabilité du partage des coûts liés aux initiatives conjointes fédérales-provinciales de formation;
- prévoir un mécanisme de partage des coûts pour les initiatives de formation interprovinciales;

- garantir à chaque province participante le droit de se retirer de toute activité de formation jugée non rentable ou non avantageuse pour elle;
- reconnaître que chaque province peut avoir des priorités de formation différentes de celles des autres partenaires;
- examiner la possibilité de créer un ensemble de critères définis concernant la formation requise pour chaque principal groupe professionnel du domaine correctionnel;
- envisager la possibilité d'offrir des occasions de perfectionnement en matière de formation des instructeurs;
- tenter d'établir une bibliothèque ou un centre de référence régional contenant des calendriers de cours, des programmes, des plans de cours et des aides visuelles;
- déterminer les grandes priorités annuelles en matière de formation au sein de chaque province;
- examiner les méthodes fructueuses de recrutement et de maintien du personnel et créer des initiatives de planification de la relève;
- déterminer deux importantes initiatives de formation pouvant être entreprises chaque année dans la région.

## RÉALISATION DE NOTRE MISSION

L'un des principaux avantages de ce Protocole d'entente sera d'accroître les possibilités de perfectionnement pour le personnel de correction, ce qui aura pour effet d'améliorer les services correctionnels assurés dans la région de l'Atlantique. Cette initiative se rattache directement à l'une des valeurs fondamentales du Service correctionnel du Canada, qui se lit comme suit : « Nous croyons que le partage des idées, des connaissances, des valeurs et des expériences, tant sur le plan national que sur le plan international, est essentiel à l'accomplissement de notre Mission. » ♦



De gauche à droite : Marvin J. McNutt, directeur, Services correctionnels et communautaires, ministère de la Justice, province de Terre-Neuve; Fred Honsberger, directeur exécutif, Division des services correctionnels, ministère de la Justice, province de la Nouvelle-Écosse; Willie Gibbs, ex-président, Commission nationale des libérations conditionnelles; Ole Ingstrup, ex-commissaire, Service correctionnel du Canada; Michel Thériault, sous-ministre adjoint, Services correctionnels et communautaires, ministère de la Sécurité publique, province du Nouveau-Brunswick et Dave O'Brien, directeur, Services correctionnels et communautaires, Cabinet du procureur général, province de l'Île-du-Prince-Édouard.

## Déjeuner de la maison Spring House

Par sœur Mary Byrne et sœur Christina Doyle, gestionnaires de la maison Spring House

Le neuvième déjeuner annuel de la maison Spring House a eu lieu le vendredi 13 octobre dernier, à la salle paroissiale anglicane de Springhill. Chaque année à la même époque, le conseil de gestion de la maison Spring House, le personnel et les détenus de l'établissement Springhill ainsi que les membres des églises locales s'unissent dans un effort louable pour recueillir des fonds afin d'assurer la survie et le fonctionnement de la maison Spring House. Ce partenariat, propre à la collectivité de Springhill, réunit les gens de la collectivité, les membres du personnel, les délinquants et les membres de leur famille à l'occasion d'une activité qui sert à entretenir l'entraide familiale. L'activité de cette année a une importance particulière pour cette maison d'accueil, qui célèbre son quinzisième anniversaire.

Située dans la banlieue de Springhill, non loin de l'établissement, la maison Spring House offre l'hébergement et des repas à prix modique aux membres de la famille des détenus qui sont incarcérés dans cet établissement. Pour beaucoup de familles qui doivent parcourir une longue distance pour garder le contact, la maison Spring House est en quelque sorte un « second foyer ». Sœur Mary Byrne et sœur Christina Doyle, qui administrent actuellement la maison, sont bien placées pour voir tous les avantages de ce service d'hébergement. « On éprouve une certaine gêne quand on a un être cher en prison, dit une cliente. Quand on se retrouve avec d'autres personnes qui vivent la même situation et avec ces deux religieuses qui nous accueillent et nous écoutent, on n'éprouve plus ce terrible sentiment de honte. » Une autre cliente, une mère d'un certain âge déjà, explique à quel point l'atmosphère chaude et accueillante de la maison Spring House l'aide à dissiper l'anxiété qu'elle éprouve quand elle rend visite à son fils incarcéré.

La maison Spring House, propriété du Conseil chrétien de réconciliation, un organisme sans but lucratif, est administrée par un conseil de gestion composé de

membres du personnel de l'établissement et de citoyens du comté. Le conseil de gestion participe aux activités quotidiennes de la maison et assure la liaison avec les différents groupes concernés. De plus, en guise d'appui aux entreprises locales, la maison s'efforce de se procurer ses biens et services dans la collectivité locale.

Le comité de gestion de la maison Spring House exprime sa reconnaissance aux entreprises et compagnies qui donnent des aliments pour le déjeuner. Le personnel des Services d'alimentation de l'établissement Springhill, sous la direction de Don Guilderson, agent des Services d'alimentation, fournit les aliments, les compétences et les services professionnels qui permettent d'offrir un menu équilibré. Des détenus ainsi que des bénévoles de l'église et de la collectivité participent aussi au service. ♦

## Le SCC présent à une exposition rurale

Par David Cail, directeur du district rural de la Nouvelle-Écosse

Les foires rurales donnent à une partie importante de la population canadienne l'occasion de se rencontrer chaque année pour célébrer un mode de vie qui lui est propre. Des compétitions, des manèges, des expositions et des divertissements de toutes sortes offrent en effet à des milliers de personnes la possibilité de mettre en commun leurs intérêts les plus chers.

C'est d'ailleurs pour ces raisons que le Comité consultatif de citoyens (CCC) du district rural de la Nouvelle-Écosse a organisé un stand d'information pour l'Exposition provinciale de la Nouvelle-Écosse, qui se tenait cette année à Truro (Nouvelle-Écosse). « Nous voulons profiter de toutes les occasions qui se présentent pour sensibiliser le public », a dit Hank Neufeld, président du CCC, pour expliquer la présence du Service correctionnel du Canada à l'événement.

Souhaitant attirer le plus d'attention possible, M. Neufeld a non seulement obtenu le soutien du CCC du district rural de la Nouvelle-Écosse, mais aussi celui de membres des CCC de l'établissement Nova pour femmes et de l'établissement Springhill. Des employés de la Dismas Society, organisme qui gère un établissement résidentiel communautaire à Truro, ont également appuyé le projet. Au total, quelque 14 personnes, dont les directeurs des deux établissements susmentionnés et le directeur du district rural de la Nouvelle-Écosse, ont consacré bénévolement plus de 50 heures de leur temps précieux.

Pendant cinq jours, ces bénévoles ont fait des exposés pour les médias, ont distribué des dépliants et ont parlé avec les visiteurs intéressés. La collaboration entre trois CCC, un organisme privé et le personnel du Service correctionnel du Canada témoigne des efforts déployés en vue d'informer le public sur un élément souvent méconnu du système canadien de justice pénale.

Or, l'intérêt suscité par le stand d'information du CCC souligne le besoin d'accroître notre visibilité en sensibilisant le public. Le président de notre CCC, Hank Neufeld, ainsi que les membres de son comité se sont justement employés à cela et méritent donc d'être félicités pour leur succès. Nous attendons avec impatience leur prochain projet ! ♦



Le sous-directeur d'établissement Hal Davidson et sa famille comptaient au nombre élevé de visiteurs du stand d'information du CCC à l'Exposition provinciale de la Nouvelle-Écosse.



Helen Lowthers, membre du CCC, et David Cail, directeur de district, tous deux fin prêts à rencontrer le public à l'Exposition provinciale de la Nouvelle-Écosse.

## Patrouille à bicyclette à l'établissement Westmorland

Par Chantal Albert, administratrice régionale intérimaire, Communications et services à la haute direction

Le 14 juillet dernier, l'établissement Westmorland, à Dorchester (Nouveau Brunswick), mettait en vigueur une façon novatrice d'assurer la sécurité dynamique. Cet établissement à sécurité minimale fait maintenant faire des patrouilles terrestres à vélo de montagne par des agents de correction (AC). En plus de surveiller les 2 700 acres de terrain de l'établissement, les AC II patrouillent également le village de Dorchester.

L'établissement songeait depuis de nombreuses années à recourir à des patrouilles à bicyclette, mais c'est Robert Myers, AC II, qui a réussi à faire démarrer le projet. Le directeur de l'établissement Westmorland, Mike Corbett, a immédiatement appuyé l'idée de M. Myers. L'initiative a stimulé énormément le moral et la fierté professionnelle des employés. Des vingt AC II

qui se sont portés volontaires, dix ont été choisis pour patrouiller.

Ce type de sécurité dynamique comporte de nombreux avantages : l'accroissement des contacts avec les délinquants pendant les loisirs, l'amélioration de la surveillance des délinquants qui travaillent sur la ferme et, surtout, l'augmentation de la fréquence des contacts avec les villageois de Dorchester, pour n'en nommer que quelques-uns. Cette visibilité accrue contribuera à atténuer les inquiétudes des habitants de Dorchester qui craignent que des délinquants puissent quitter l'établissement et entrer au village.

Certains délinquants font à contre-cœur un compliment sur le projet en disant avec le sourire : « nous ne les voyons pas et nous ne les entendons pas venir maintenant ». ♦



De gauche à droite, le ACII Gilles Léger, le maire du village de Dorchester Wayne Feindel et le ACII Mike Belliveau. L'équipement confié à la patrouille à bicyclette comprend des vélos de montagne, des casques portant l'écusson du SCC, des t-shirts avec l'écusson du SCC à l'avant et le logo SCC à l'arrière, des blousons imperméables avec le logo SCC à l'arrière et à l'avant ainsi que des pantalons de sport à l'épreuve de l'eau. L'uniforme est bleu et les logos blancs, de sorte qu'il est très visible et aisément reconnaissable de la population. Les bicyclettes sont dotées de lampes halogène, de porte-bagages et de bouteilles d'eau. Chaque agent reçoit également une radio portable.

## Premiers diplômés

# Programme de pastorale axé sur les services correctionnels communautaires

Par le révérend Lorne K. Freake, Aumônerie communautaire du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick

À la cérémonie de collation des grades de 2000 qui a eu lieu à l'Université de St. Stephen, à St. Stephen au Nouveau-Brunswick, six personnes se sont vu décerner un diplôme pour avoir réussi le Programme d'études sacerdotales axé sur les services correctionnels communautaires. Ce programme de deux ans est un projet pilote lancé conjointement par le Service correctionnel du Canada et le Conseil des gouverneurs de l'Université de St. Stephen.

La justice réparatrice se porte bien. En effet, trois des six diplômés sont d'anciens détenus, maintenant devenus des ministres du culte. De plus, la plupart d'entre eux exercent déjà, à temps plein, des fonctions d'aumônier communautaire dans la région de l'Atlantique. ♦



Photo : Lomax Baker

De gauche à droite  
À l'arrière : Larry Morin; Gordon Green; Dave Hardy; Lorne K. Freake.  
À l'avant : Peter Fitch, vice-doyen du Programme d'études sacerdotales;  
Al Ingram, diplômé; John Tonks, aumônier de la région de l'Atlantique (SCC).  
Absente de la photo : Katrina Phillips.

## Un visiteur du pays du soleil levant

Par Sam Johnston, gestionnaire d'unité intérimaire, établissement Atlantique

Le 15 août 2000, la directrice de l'établissement Atlantique, Simonne Poirier, a eu le plaisir d'accueillir M. Hie Yoon Jung, venu se renseigner et visiter un établissement à sécurité maximale unique administré par le Service correctionnel du Canada (SCC). Monsieur Jung, superviseur au Bureau des services correctionnels de la Corée du Sud, était en détachement dans la région de l'Atlantique pour une période de six mois dans le cadre d'un programme d'échanges internationaux. Arrivé à Moncton (Nouveau-Brunswick) en mai avec son épouse et leurs deux enfants, il s'est fait de nombreux amis à l'administration régionale, à l'établissement Springhill et au pénitencier de Dorchester, ses principaux points d'affectation. Cette expérience s'est avérée très enrichissante pour toute sa famille, heureuse de pouvoir tout apprendre de la culture canadienne.



Le représentant des services correctionnels de la Corée du Sud, M. Hie Yoon Jung, et le gestionnaire d'unité intérimaire Sam Johnston à l'entrée principale de l'établissement Atlantique.

Monsieur Jung a été vivement impressionné par la combinaison innovatrice des mesures de sécurité à l'établissement Atlantique et des programmes qui y sont offerts. « Le Canada, a-t-il dit, possède un système correctionnel très en avance. Le SCC a

trouvé une façon toute particulière de rééquilibrer l'équilibre entre les mesures de sécurité et les besoins des détenus en matière de programmes. Le reste du monde peut apprendre beaucoup de choses de votre Service correctionnel. » Monsieur Jung a été particulièrement intéressé par les passerelles d'observation d'où les agents de correction peuvent surveiller les différents départements, le poste principal de commande et de contrôle, qui constitue le noyau de l'établissement, ainsi que l'aire des visites et de la correspondance, où est offert le programme des visites familiales privées. Monsieur Jung a aussi été particulièrement impressionné par le concept de lien entre l'établissement et la collectivité, qu'il entend bien proposer à son retour en Corée du Sud. Au terme de la visite, Sam Johnston, gestionnaire d'unité intérimaire, a fait une présentation spéciale en l'honneur de M. Jung. ♦

## L'inauguration officielle du Centre régional de santé mentale, établissement Archambault

Par Mario Lévesque, directeur, CRSM, établissement Archambault

L'inauguration du Centre régional de santé mentale de la région (CRSM) du Québec a eu lieu au cours d'une cérémonie officielle, le 4 octobre 2000, à l'établissement Archambault. Pour souligner l'événement, les membres des directions régionales du Service correctionnel du Canada (SCC) et de la Commission nationale des libérations conditionnelles, les directeurs et employés des établissements et districts, divers intervenants clés de la communauté, les membres du comité de citoyens ainsi que des représentants des universités et Cégeps ont été invités. Ils furent accueillis par le directeur de l'établissement Archambault, Yves Fafard, et le directeur du CRSM, Mario Lévesque.

### NOUVELLE MISSION

En plus de son mandat actuel, le centre a intégré officiellement le mandat confié auparavant à l'Institut Philippe Pinel de



Mario Lévesque souhaite la bienvenue aux participants.

Montréal. Sa nouvelle mission élargie lui permet maintenant de prodiguer la gamme complète des soins et des traitements intensifs aux détenus de la région souffrant de troubles mentaux, en plus de dispenser l'ensemble des services de psychiatrie ambulatoire dans tous les établissements au Québec.

### LA NOUVELLE MISSION DU CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ MENTALE

Le Centre régional de santé mentale offre des services d'évaluation et de traitement spécialisés aux détenus de la région du Québec afin de les aider à atteindre un état mental stable et à développer les habiletés nécessaires à une réinsertion sociale réussie.

### UNE STRATÉGIE RÉGIONALE EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE

Dans son allocution, le sous-commissaire de la région du Québec, Richard Watkins, a souligné l'engagement exceptionnel de la direction et des employés du CRSM qui a permis d'intégrer davantage l'application de



Richard Watkins souligne l'engagement exceptionnel de la direction et des employés du CRSM.



Yves Fafard (à droite) remet à Richard Watkins le certificat du Conseil canadien d'agrément des services de santé.

la stratégie régionale en matière de santé mentale. En mettant ainsi à contribution ses propres ressources, le SCC augmente son efficacité tout en valorisant les efforts et le développement de l'expertise à l'interne. Monsieur Watkins annonçait également qu'un plan directeur de développement est présentement à l'étude. Ce plan prévoit la construction de nouvelles installations mieux adaptées à la nouvelle mission du centre.

### LA NOUVELLE STRATÉGIE RÉGIONALE EN SANTÉ MENTALE

- Prestation des soins aigus et traitements intensifs au nouveau Centre régional de santé mentale. Les délinquantes de l'établissement Joliette et du Centre régional de réception de même que les délinquants dangereux de l'Unité spéciale de détention nécessitant des soins aigus sont orientés vers l'Institut Philippe Pinel pour hospitalisation de courte durée.
- Prestation de soins et traitements intermédiaires aux centres de soins à l'établissement Joliette et à l'Unité spéciale de détention.
- Psychiatrie ambulatoire et suivi sur place dans l'ensemble des établissements.
- Postcure et prévention de la rechute en communauté. Le Centre correctionnel communautaire Martineau et le Centre d'hébergement communautaire Lafleur dispensent des programmes structurés.



Les employés et la direction du CRSM arborent fièrement la bannière soulignant l'agrément par le CCASS.



Ghislaine Carrier, infirmière chef d'équipe et Sébastien Pilon, criminologue et agent de libération conditionnelle remettant la « Mention d'excellence » à Réal Delcourt, agent de correction.

D'autre part, MM. Watkins, Fafard et Lévesque ont profité de l'occasion pour apposer leur signature sur le texte de la nouvelle mission du CRSM. Monsieur Fafard a rappelé qu'au cours des deux dernières années, suivant une orientation stratégique bien définie, le CRSM s'est engagé dans un processus d'amélioration continue de la qualité. Ce processus a permis d'atteindre cette année un premier objectif d'importance : l'agrément officiel décerné par le Conseil canadien d'agrément des services de santé (CCASS).

Avec le statut d'établissement agréé, le CRSM met en valeur sa structure d'intervention multidisciplinaire où les volets correctionnel et clinique se sont installés solidement, côte à côte, pour mieux répondre aux besoins d'une clientèle lourde.

De son côté, le directeur du CRSM, Mario Lévesque, a également profité de l'occasion pour souligner les efforts constants, la ténacité et les initiatives déployées par l'équipe du CRSM, sans lesquelles le Centre n'aurait pu obtenir ce niveau de reconnaissance.

### PROFIL DE LA CLIENTÈLE DU CRSM

Le CRSM accueille, encadre et traite dorénavant les détenus ayant les besoins les plus élevés dans la région : ceux présentant

un très haut risque d'automutilation et de suicide et ceux aux prises avec des problèmes psychiatriques majeurs et des troubles sévères de la personnalité.

Au plan criminologique, l'âge moyen du détenu admis au CRSM est de 39 ans; il en est à sa deuxième sentence fédérale et celle-ci est d'une durée moyenne de huit ans. Sa cote sécuritaire est majoritairement de niveau moyen et le potentiel de réinsertion sociale est faible.

Au plan clinique, il présente un taux élevé de comorbidité (diagnostics multiples) incluant un trouble lié à l'usage des drogues.

### « MENTION D'EXCELLENCE » DÉCERNÉE PAR LES PAIRS

Afin de souligner l'excellence du travail effectué par leurs pairs, les employés du centre ont présenté il y a deux ans, à l'occasion du cinquième anniversaire du CRSM, le projet d'une « Mention d'excellence ». Ce projet fut aussitôt accepté et encouragé par la direction du CRSM. La mention veut reconnaître chez l'employé les éléments suivants :

- professionnalisme;
- sens de l'initiative;
- esprit d'équipe.

Le Comité, présidé par Sébastien Pilon, agent de libération conditionnelle, a profité de cette cérémonie officielle pour décerner une mention d'excellence à Roger Desjardins, agent de correction, pour le travail effectué au cours de l'année 1999-2000.

Le directeur de l'établissement a également remis deux primes instantanées et un certificat d'appréciation à trois employés du CRSM qui, au cours de la dernière année, ont surpassé les attentes dans l'exercice de leurs fonctions. Il s'agit de Paule Laforest, Gilles Desjardins et Michel Baroudi. ♦

## Premier colloque sur la réinsertion sociale et la recherche au SCC

Par Jacques Bigras, psychologue principal, administration régionale

Un premier colloque régional sur la réinsertion sociale et la recherche s'est déroulé à l'hôtel Château de l'aéroport de Mirabel, les 24 et 25 mai derniers. Financé par la division de la recherche à l'administration centrale et organisé par la région du Québec, ce colloque a réuni des professeurs d'université, des praticiens du Service correctionnel du Canada (SCC) et d'autres milieux, des représentants de la Commission nationale des libérations conditionnelles et de nombreux chercheurs. Multidisciplinaire, ce colloque a notamment abordé plusieurs questions liées à la délinquance sexuelle, au suicide, à la santé mentale, à la dangerosité, à la violence familiale et à la justice réparatrice.

Le sous-commissaire régional du Québec, Richard Watkins, a ouvert ce colloque en soulignant l'importance de la recherche au sein d'une organisation comme le SCC. Il a profité de l'occasion pour illustrer les progrès réalisés par le SCC grâce à la recherche, celle-ci permettant de mesurer et d'évaluer la pertinence de nos interventions. Grâce à des rapports statistiques et de recherche mis à jour régulièrement, le SCC peut mieux éclairer les lobbyistes, les éditorialistes ainsi que les animateurs de radio et de télévision qui entretiennent parfois auprès du public des propos alarmistes sur les opérations du SCC et sa clientèle.

Par la suite, un sketch humoristique créé par une jeune troupe de théâtre, a illustré les difficultés que représente la cueillette d'informations à l'intérieur des murs d'un établissement carcéral. Les stéréotypes évoqués par le scénario ont permis de dépeindre avec humour certaines approches auprès des détenus, provoquant l'hilarité chez les participants.

Le symposium d'ouverture a regroupé Larry Motiuk, directeur de la recherche au SCC, Guy Lemire, directeur de l'École de criminologie de l'Université de Montréal ainsi que Gilles Côté, directeur de la recherche de l'Institut Philippe Pinel. Ces panélistes ont mis en lumière la contri-



Le comité organisateur. De gauche à droite : Adrien Grégoire, agent de recrutement, Lise Leclair, soutien technique de la firme Paragraphe, Jacques Bigras, psychologue principal et Dominique Daigle, stagiaire en gestion.



Membres du panel. De gauche à droite : Carole Plante, sous-directrice, établissement Joliette, Michel Roy, commissaire-adjoint, Développement organisationnel, Sonya Ellefson, coordonnatrice des programmes (établissement Archambault) et Yvon Nadeau.

bution des échelles actuarielles à l'évaluation de la dangerosité et du risque criminel. Le tout fut animé par le directeur du département de psychologie de l'Université de Montréal, le Dr Luc Granger.

Une vingtaine d'ateliers thématiques furent ensuite proposés aux participants, couvrant un large éventail de sujets liés à la réalité correctionnelle : le traitement de la délinquance sexuelle; profils des suicidé(e)s chez les détenu(e)s fédéraux; personnalité criminelle; les éléments de motivation et de réceptivité aux programmes correctionnels; le profil de la consommation et des toxicomanes incarcérés au SCC; la violence familiale; les troubles mentaux et l'incarcération; la délinquance féminine et la criminalité; le programme de prévention de la violence; le profil des détenus fédéraux du Québec.

Les thèmes suivants ont également été abordés : l'impact du vieillissement de la population carcérale sur les opérations correctionnelles; les facteurs de réussite en matière de suivi psychologique; les problématiques spécifiques aux détenus d'origines ethnoculturelles; le concept de justice réparatrice; les facteurs de dangerosité en matière de psychiatrie et les effets de l'activité physique dans le traitement des problèmes de santé mentale.

Lors du symposium de clôture, Yvon Nadeau, coordonnateur du programme Système intégré de gestion des peines (SIGP), a présenté l'évolution des programmes au cours des 30 dernières années pendant lesquelles les activités récréatives des années 1970 ont fait place aux programmes thérapeutiques de groupe des années 2000. Pour sa part, Sonya Ellefson, coordonnatrice des programmes à l'établissement Archambault, a décrit comment les programmes correctionnels reposent désormais sur des données de la recherche. De son côté, Michel Roy, commissaire adjoint, Développement organisationnel, a expliqué les grandes orientations futures de la recherche. Ce panel

était animé par Carole Plante, sous-directrice à l'établissement Joliette. L'auditoire a eu la chance de questionner le panel sur différentes problématiques et d'émettre des commentaires en ce qui a trait à la recherche au SCC.

Le président du comité régional de la recherche et directeur du district est-ouest du Québec, Normand Granger, a prononcé le discours de clôture et remercié le comité organisateur de l'événement ainsi que les animateurs d'ateliers. Il a également souligné le fait que plus de 80 projets de recherche sont en cours actuellement au sein de la région du Québec.

Finalement, la compilation des rapports d'évaluation du colloque a permis de constater la grande satisfaction des participants quant à l'organisation du colloque, ce qui est tout à l'honneur du comité organisateur.

Cet événement aura permis de mieux faire connaître la recherche au SCC en plus de sensibiliser tous les intervenants à l'importance de valider les interventions auprès des délinquants. De nombreux participants ont souhaité que l'expérience soit renouvelée afin de répondre au besoin d'échanges et de partage. ♦

## Présentation à la Maison des jeunes de Sainte-Anne-des-Plaines

Par Georges Flanagan, directeur adjoint, Services de gestion, établissement Sainte-Anne-des-Plaines



Assis, de gauche à droite : Marie-Claude Cadieux, Mario Danis, Mélissa Poirier et Myriam Verdoni de la Maison des jeunes, ainsi qu'André Ayotte, de l'établissement Sainte-Anne-des-Plaines.

Dans le cadre d'une rencontre organisée conjointement par les responsables de la Maison des jeunes de Sainte-Anne-des-Plaines et la direction de l'établissement Sainte-Anne-des-Plaines (ÉSAP), le directeur adjoint, Services de gestion (DASG), M. Georges Flanagan, a animé une séance d'information à la Maison des jeunes le 27 juin 2000 en soirée, devant un groupe de 20 adolescents âgés de 14 à 17 ans. Deux responsables de la Maison des jeunes, M<sup>mes</sup> Mélissa Poirier, éducatrice spécialisée, et Marie-Claude Cadieux, psycho-éducatrice, assistaient également à cette conférence.

Un pénitencier fédéral constitue un monde relativement fermé qui suscite beaucoup d'interrogations parmi la population et soulève parfois des inquiétudes chez les citoyens, puisqu'on ne sait trop ce qui s'y passe.

C'est dans le but de donner de la transparence aux opérations et de tisser des liens avec la communauté que l'ÉSAP a établi un programme de communications dont un des volets est constitué de rencontres avec différents éléments de cette communauté.

La rencontre a duré plus de deux heures au cours desquelles le DASG a présenté le Service correctionnel du Canada (SCC), l'ÉSAP et plusieurs thèmes susceptibles d'éveiller la conscience de ces jeunes à la réalité correctionnelle. Parmi les sujets particuliers abordés, certains ont été davantage développés. Par exemple, des discussions ont

porté sur le cheminement d'un détenant dans le système correctionnel, sur les contributions positives des détenus en termes d'aide à la collectivité, sur ce qu'est le travail correctionnel. Après cette présentation et ces discussions, une bande vidéo a été présentée. Cette bande a été produite par le secteur régional des communications et s'intitule *Protection du public et réinsertion sociale*.

Finalement, les jeunes ont littéralement bombardé le présentateur de questions, démontrant par là leur intérêt et le fait que

nous avons atteint notre but, c'est-à-dire les conscientiser et les informer. Finalement, devant l'enthousiasme démontré par les jeunes, il a été convenu d'organiser une visite de l'ÉSAP au début de l'automne 2000.

Cette visite a effectivement eu lieu le 21 septembre 2000. Le groupe a été reçu par deux employés de l'établissement et fut accompagné tout au long du parcours par le président du Comité des détenus.

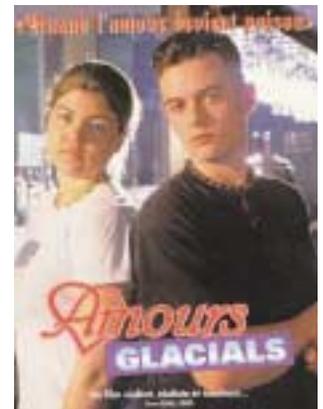
Les visiteurs ont eu droit à des exposés de la part de certains employés sur les différentes fonctions des employés de l'établissement. Par exemple, M<sup>me</sup> Nathalie Arbec, agente de libération conditionnelle, a expliqué au groupe en quoi consiste son travail, d'une part, et quel genre de qualifications sont requises, d'autre part. Pour sa part, l'aumônier de l'établissement, Pierre-Alain Argouin, a entretenu le groupe sur la relation qui existe entre les détenus et lui et ce qu'ils viennent chercher dans son secteur.

À la fin de la visite, on a remis à chacun des visiteurs un petit souvenir, réalisé grâce au travail de détenus du pénitencier. Il s'agissait d'une petite plante verte, produite dans le cadre du programme de formation professionnelle en horticulture, symbolisant le travail de régénération qui caractérise l'ensemble des efforts du SCC. ♦

## Prévention de la délinquance L'établissement Port-Cartier collabore au projet-pilote « Amours glacials »

Par Michèle Fournier, coordonnatrice du programme d'adaptation sociale, établissement Port-Cartier

Des employés de l'établissement Port-Cartier ont participé récemment à la réalisation d'un film destiné à prévenir la délinquance juvénile, en collaboration avec l'organisme Forum Jeunesse de Baie St-Paul, ainsi qu'avec la Régie régionale de la Santé et des services sociaux de la ville de Québec. Plus de 20 partenaires corporatifs et communautaires et des bénévoles de la région de Charlevoix ont aussi contribué à ce film.



L'implication de l'agent de correction Marc Bouchard, de l'établissement Port-Cartier, a permis à l'organisme Forum Jeunesse de terminer le film dans un environnement carcéral réel, afin de maximiser l'impact du film chez les jeunes. Reconnaissant l'importance de la prévention de la délinquance juvénile, la direction de l'établissement Port-Cartier a permis à un groupe d'agents de correction de tourner bénévolement la scène finale du film dans le secteur d'isolement préventif.

*Amours glacials* s'adresse principalement aux étudiants de deuxième cycle du secondaire et aborde des sujets tels que la toxicomanie, le suicide et l'agression sexuelle. Interprété par des étudiants du secondaire, ce film raconte les aventures de Pascale, une jeune étudiante, amoureuse d'un trafiquant de drogue. L'histoire nous montre les divers bouleversements (agression sexuelle, avortement, suicide) qu'occasionne la consommation de drogue dans la vie de plusieurs jeunes de Baie St-Paul. *Amours glacials* contribue par son réalisme à briser l'image de la délinquance « cool ».

Le film servira éventuellement d'outil de prévention de la toxicomanie auprès des jeunes. Actuellement à l'étape de projet pilote, le film a été visionné par près de 200 étudiants du niveau secondaire de Baie St-Paul, en plus d'être présenté à la télévision régionale.

Présente lors du visionnement du film par les divers groupes d'étudiants, M<sup>me</sup> Michèle Fournier, coordonnatrice du programme d'adaptation sociale à l'établissement Port-Cartier, en a profité pour briser certains mythes et répondre aux nombreuses questions des étudiants sur l'univers carcéral. Les questions posées étaient pertinentes et reliées principalement au vécu quotidien d'un détenu pendant son incarcération.

Les intervenants qui ont participé à ces rencontres ont été unanimes à dire que ce genre d'activité devrait avoir lieu sur une base annuelle car cela contribue à prévenir la délinquance chez les jeunes. Les parents des étudiants ont de leur côté fort apprécié la présence d'une représentante du SCC pour répondre aux questions des étudiants.

Bref, ce fut une expérience mémorable pour tous ! ♦

## Les employés de l'établissement Port-Cartier convient les étudiants à une pièce de théâtre « La poubelle à Pimpim »

Par Gilles Ringuette, directeur adjoint, Services de gestion, établissement Port-Cartier

Un groupe d'étudiants du niveau élémentaire de la municipalité de Port-Cartier a assisté les 24 et 25 mai derniers à une pièce de théâtre présentée par des employés de l'établissement Port-Cartier et destinée à sensibiliser, informer et intéresser les jeunes à la protection des ressources naturelles et au recyclage.

L'idée de produire une pièce de théâtre a été initiée par M<sup>me</sup> Lucie Dignard, employée et membre du comité du Plan vert de l'établissement Port-Cartier. *La poubelle à Pimpim*, écrite en 1974 par Hedwige Herbiet et réalisée par Robert Lavallée, employé de l'établissement Port-Cartier, met en scène dix personnages différents : Crayonnet et Tarzan (Gilles Ringuette, directeur adjoint, Services de gestion), Cannelle et Mauvaise Idée (Linda Robertson, agent de liaison autochtone), Disquette (Réjean Thomas, agent, Services alimentaires), Chaussette et Snoopy (Alain Boulianne, surveillant, Opérations correctionnelles), Pimpim (Yvette Desrosiers, commis, Rémunération des détenus), Bonne Idée (Sylvie Paquet, commis, Gestion des cas) et Tintin (Nancy Cormier, commis à l'isolement).

Tous les décors ont été fabriqués avec des matériaux réutilisables, tels que morceaux de bois, papier et restes de peinture, qui ont d'abord été assemblés par les employés des Services techniques, puis peints par deux détenus volontaires de l'établissement Port-Cartier.

Les employés qui ont participé à la réalisation de cette pièce ont travaillé pendant neuf mois afin de mettre en place les éléments de la pièce et de répéter leurs rôles respectifs. La présentation a attiré près de 300 jeunes des



Yvette Desrosiers (Pimpim)

écoles Mère d'Youville et St-Alexandre de Port-Cartier qui ont pu voir les comédiens de la pièce et interagir avec eux. C'est ainsi que les personnages Crayonnet, Cannelle, Disquette et Chaussette ont réussi, avec l'aide d'autres amis, à convaincre Pimpim de ne plus jeter inutilement des objets à la poubelle mais plutôt de les recycler.

Toutes les représentations ont remporté un vif succès, si bien qu'une troisième représentation a été nécessaire. Elle s'adressait cette fois aux employés de l'établissement, à leurs familles et à leurs amis.

Tous les commentaires que nous avons recueillis, notamment chez les enseignants, furent positifs. Les jeunes ont été très touchés par les personnages et ont compris les messages les plus importants, qui visaient l'économie et le recyclage.

Les employés de l'établissement Port-Cartier ont adoré vivre cette expérience enrichissante auprès de jeunes enfants et aimeraient bien recommencer dans un avenir prochain. ♦



À gauche, Réjean Thomas (Disquette) et Alain Boulianne (Chaussette)

## Les établissements Fenbrook et Beaver Creek à la rencontre de la collectivité de Muskoka



Le détenu George Mancini présente une courtepointe et des petites couvertures réalisées pour Birthright Muskoka.



Le tricot n'a plus de mystères pour le détenu Shon Hart. Les petits carrés réalisés par les détenus qui apprennent à tricoter ont été cousus ensemble pour former des couvertures pour chiens et chats qui seront données à un refuge pour animaux de la région.



Le détenu Daniel Mesgun coud de petites couvertures.



Le détenu David Pallister commence à apprendre à tricoter.

Par Susan MacLeod, agente de liaison pour les propositions émanant de la collectivité, établissement Fenbrook, et F. Craig Johnson, coordonnateur des détenus bénévoles

**B**ien avant que l'établissement Fenbrook ne se découpe dans le paysage de Muskoka, le Service correctionnel du Canada (SCC) avait commencé à encourager la population locale à participer à une tribune d'échange. Les résidants de la ville voulaient en savoir plus sur les établissements et leurs activités et le SCC voulait informer le public et recevoir ses commentaires.

C'est pour informer le public et recueillir ses commentaires que le SCC a mis sur pied le Comité de liaison avec la collectivité (CLC) des établissements Fenbrook et Beaver Creek. Le Comité, qui sert de tribune d'échange entre la collectivité et les établissements, est composé de bénévoles qui représentent des organismes actifs dans la collectivité de Muskoka, ainsi que de représentants du SCC, dont les directeurs des deux établissements.

Les membres du CLC encouragent un dialogue continu avec les membres de la collectivité en leur communiquant de l'information précise et utile sur les questions qui se posent et les perceptions qui ont cours au sein des établissements et à l'extérieur. Ce partage d'information constitue un puissant outil qui permet de dissiper les malentendus et favorise une compréhension mutuelle entre les établissements correctionnels et les résidants de la région qui les accueille, les habitants de Muskoka.

De façon générale, le CLC de la région de Muskoka a eu recours à divers moyens pour établir un lien entre le SCC et le public, par exemple en encourageant la population à visiter les établissements et en organisant des séances

d'information publique. Il a aidé à instaurer une tribune qui a permis aux citoyens de faire part de leurs préoccupations, et il a contribué à susciter une discussion réelle des questions intéressant le SCC et les voisins de ses établissements.

### DES DÉTENUS BÉNÉVOLES AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

L'occasion d'en faire plus encore s'est présentée lorsque plusieurs détenus de l'établissement Fenbrook ont voulu « témoigner leur gratitude » à la collectivité. Le forum sur les services correctionnels communautaires présidé par la Société John Howard, qui s'est tenu à l'établissement Fenbrook à l'automne de 1999, a clairement mis au jour l'enthousiasme des détenus pour le bénévolat. Dans sa vision, le SCC est partisan d'une contribution bénévole active des détenus à la vie de la collectivité. Le CLC a été encouragé à faire triompher ce principe et il a réussi haut la main.

Depuis mai 2000, l'établissement Fenbrook emploie un détenu à plein temps comme coordonnateur des détenus bénévoles. Ce coordonnateur travaille avec le CLC au traitement des demandes d'organismes communautaires et à la gestion de l'action bénévole des détenus.

Sous la direction des coordonnateurs des bénévoles, Jim Spicer et Cindy Jamieson, et de concert avec l'agente de liaison pour les propositions émanant de la collectivité, Susan MacLeod, on a établi un programme qui permet aux détenus de se porter volontaires dans le cadre d'activités de bienfaisance faisant appel à la collectivité.

Le premier projet confié aux détenus regroupait une série de propositions émanant de trois organismes communautaires différents, qui demandaient tous des articles de tricot et de couture, dont des vêtements de bébé pour les hôpitaux de la région ou pour les familles dans le besoin.

### DES BISCUITS AUX COURTEPOINTES

On a fait des démarches auprès de la *St. Joseph's Catholic Women's League*, qui a accepté de demander des dons, de former les détenus et de superviser les soirées hebdomadaires de couture et de tricot à l'établissement. Tous les mercredis soirs, des détenus se réunissent afin de confectionner différents articles, comme des chaussons de bébé, des petites couvertures et des courtepointes.

La création d'un logo pour le Réseau de bénévoles de Muskoka est un autre projet en cours. Six croquis ont été réalisés et présentés pour étude à l'organisation. Par ailleurs, les détenus produiront un panneau d'affichage pour le groupe.

On a encouragé des groupes de détenus à mener des projets individuels. Le Groupe des condamnés à perpétuité a conçu et fabriqué un chevalet de peintre destiné à une école publique locale, et la Fraternité des autochtones organise une vente de biscuits pour les Guides du Canada. Les bénévoles ont mené une campagne de collecte d'aliments et de levée de fonds pour la Banque alimentaire Bracebridge Manna et ils envisagent de concevoir un livre de recettes destiné à la vente, dont les profits seront remis à un groupe de jeunes de la région.

Jusqu'à maintenant, quelque 71 détenus se sont engagés à faire du bénévolat. Le coordonnateur des détenus bénévoles, F. Craig Johnson, estime que le bénévolat au profit d'activités charitables et d'organismes sans but lucratif constitue une excellente façon pour quelqu'un de se donner du temps de qualité, tout particulièrement dans les établissements, où le temps libre peut trop souvent devenir un facteur négatif dans la vie des détenus.

« Ce programme semble voué à un bel avenir, car il offre à chacun une expérience très positive qui profite à tous, de dire M. Johnson. Tous les membres de l'équipe unissent leurs efforts pour qu'il soit couronné de succès. » ♦

## Le meilleur ami de l'homme tend la patte aux délinquants âgés

*Par Monika Stolte, agente de libération conditionnelle à l'établissement Bath et propriétaire et maître d'Alexi*

**M**adame Marie-Andrée Drouin, de la Division des délinquants âgés à l'administration centrale, a récemment visité l'établissement Bath dans le cadre de sa tournée « d'observation » de différents établissements. Cette tournée avait pour objet de discuter des délinquants âgés sous responsabilité fédérale et de les consulter directement. Elle a discuté de plusieurs questions d'intérêt pour les délinquants âgés, telles le logement, les soins de santé, les loisirs, les programmes, la sécurité, l'emploi et les services aux libérés dans la collectivité.

Agente de libération à l'établissement Bath, j'aime aussi dresser et montrer plusieurs de mes bergers allemands de race pure. Après le départ de M<sup>me</sup> Drouin, j'ai rencontré le président du « groupe des plus

ou moins de 50 ans » de l'établissement Bath et lui ai expliqué que j'amenais mon chien Alexi (champion canadien Nacasha Brandi Alexandra) visiter les résidents d'un foyer local pour personnes âgées. Je lui ai demandé si les délinquants âgés de son établissement seraient intéressés.

Les détenus à qui il a fait part de l'idée se sont tous montrés enthousiastes.

### PRÉPARER LE CANDIDAT IDÉAL

J'ai ensuite rassemblé tous les certificats du chien (évaluations du tempérament, championnat canadien, bon citoyen canin, chien de thérapie de l'Ambulance Saint-Jean, etc.) et écrit une lettre de présentation, puis soumis le tout à la direction de l'établissement Bath pour approbation. L'équipe de gestion et le Syndicat des employés du solliciteur général ont approuvé l'initiative.



Robert W. Brown et Walter Cheney du « groupe des plus ou moins de 50 ans » et Monika Stolte, agente de libération, établissement Bath, en compagnie de son chien Alexi à qui l'on remet un certificat de reconnaissance.

Alexi, un berger allemand femelle de trois ans, visite les résidents du foyer pour personnes âgées Briargate (près de Kingston) depuis octobre 1999. Lors de ses visites, elle interagit avec différents résidents âgés et atteints d'incapacité, dont plusieurs sont alités, se servent d'une marchette ou d'un fauteuil roulant ou souffrent de la maladie d'Alzheimer. Elle a toujours été bien accueillie et a toujours démontré un comportement, un tempérament et une douceur exemplaires.

Beaucoup de travail, de temps et d'efforts sont nécessaires pour qu'un chien obtienne l'attestation de l'Ambulance Saint-Jean pour travailler comme chien de thérapie, reçoive le certificat du programme bon citoyen canadien, réussisse les évaluations de tempérament et devienne un champion canadien. Lors des tests, le chien doit prouver qu'il est à l'aise dans certaines situations et que ces dernières lui sont familières. Il doit entre autres bien réagir aux contacts avec les étrangers (y compris les étrangers agressifs ou en état d'ébriété et d'autres chiens), aux bruits de tir et aux foules, exécuter des commandes et se laisser examiner par un étranger.

### LES DÉLINQUANTS ÂGÉS ONT UN NOUVEL AMI

On a pris des dispositions, et plusieurs délinquants âgés membres du « groupe des plus ou moins de 50 ans » de l'établissement attendaient l'arrivée d'Alexi lorsque je l'y ai amenée le 6 août.

Alexi a été très bien accueillie par le groupe, composé d'une douzaine d'hommes environ. Je suis d'ailleurs certaine qu'Alexi était heureuse, car j'avais donné aux hommes des petits biscuits à lui donner ainsi qu'une balle à lui lancer. Plusieurs détenus n'avaient pas eu le plaisir de jouer avec un chien depuis longtemps, et d'autres n'avaient jamais vraiment été à l'aise en compagnie d'un chien, mais la joie évidente d'Alexi les a mis en confiance. Nous avons passé une bonne heure et demie avec le groupe. Plusieurs délinquants ont joué avec le chien, l'ont caressé et m'ont posé des questions à son sujet. Nous avons parlé de tout, de l'alimentation au dressage, en passant par la marche à suivre et les règlements des concours. Tous, y compris le chien, ont eu du plaisir. Le groupe semblait très reconnaissant de la présence d'Alexi et a exprimé le désir de répéter l'expérience.

La deuxième visite à l'établissement Bath a eu lieu le 3 septembre et, encore une fois, elle a été un grand succès. Cette fois, plusieurs hommes ont choisi de se faire photographier en compagnie d'Alexi par le photographe de l'établissement. Le groupe a même décerné à Alexi un certificat de reconnaissance confirmant son appartenance au « groupe des plus ou moins de 50 ans ». On a pris des dispositions pour amener Alexi régulièrement, selon le désir du groupe.

Bien que ce programme n'en soit qu'à ses débuts, il est évident que la visite du chien n'a entraîné que reconnaissance et joie. Il semble même agir comme une thérapie pour les délinquants. Les délinquants ont pu s'amuser et nouer des liens avec un animal, et les commentaires du président du groupe n'étaient que positifs.

Nous espérons que le programme demeure en place. Nous admettons également qu'il ne s'agit que d'un petit effort pour reconnaître qu'à l'occasion, nous pouvons aider à apporter un peu de joie dans un milieu carcéral et offrir des programmes spéciaux à certains groupes de délinquants, tels les délinquants âgés. ♦

## Journée internationale des personnes âgées

### Réception à l'établissement Pittsburgh

Par Janet Clark, directrice adjointe, Services de gestion, établissement Pittsburgh

Le jeudi 5 octobre 2000, avait lieu à l'établissement Pittsburgh une petite réception pour souligner la Journée internationale des personnes âgées. Environ 30 membres du groupe des aînés ont assisté à la fête, au cours de laquelle on a dégusté du gâteau et du café. C'est la chef des Services de santé, Jan Holland, en collaboration avec les Services d'alimentation et le président du groupe des aînés qui a organisé la réception.

Madame Holland a souhaité la bienvenue à tous et a présenté au groupe le sous-directeur, Ron Fairley, le gestionnaire d'unité, Robert Clark, ainsi que des membres du personnel infirmier, Greg Stewart et Didi Hillberdink.

Monsieur Fairley a commencé son exposé en expliquant le sens de la Journée internationale des personnes âgées et son importance pour le Service correctionnel du Canada (SCC). Il a décrit les initiatives en cours au Service pour satisfaire plus efficacement aux besoins uniques et spéciaux de la population vieillissante de délinquants. Il a également expliqué les difficultés que doit surmonter le SCC quand il s'agit d'apporter des changements. Plus particulièrement, il a fait part des problèmes auxquels doivent faire face les décideurs qui n'ont aucune expérience concrète du domaine. Enfin, il a incité les membres du groupe à renseigner les autorités du Service sur les besoins des personnes âgées et à formuler des suggestions qui pourraient aider à mettre les choses en branle.



Peter Mulder (président du groupe des aînés) coupant le gâteau dégusté lors de la réception organisée pour souligner la Journée internationale des personnes âgées à l'établissement Pittsburgh.

Monsieur Clark a lui aussi pris la parole, promettant de rencontrer les aînés de façon régulière afin d'effectuer certains changements provisoires à l'établissement, en attendant la tenue d'un examen national des politiques.

Dans le cadre d'une période de questions, les délinquants ont fait part de quelques sujets de préoccupation communs concernant les besoins des délinquants âgés en matière d'éducation et d'emploi. Ils ont félicité l'établissement Pittsburgh de trouver un placement aux délinquants âgés à leur admission et l'ont remercié pour l'excellence et l'accessibilité des Services de santé. ♦

## Une course au profit de la recherche sur le cancer du sein

Par Jane Tassielli, Communications et services à la haute direction

Le dimanche 1<sup>er</sup> octobre, le Service correctionnel du Canada (SCC) a inscrit deux équipes à la Course à la vie CIBC. Plus de 1 500 citoyens ont participé à la marche et à la course pour recueillir des fonds au profit de la recherche sur le cancer du sein. L'activité a commencé et s'est terminée au Collège régional de formation du personnel. La première équipe, les *CSC Crime Busters*, était composée de Jane Tassielli, de l'administration régionale de l'Ontario, de ses deux enfants, Jacob et Alexandra, de Suzanne Kellermann, du pénitencier de Kingston, de son fils, Justin, de Theresa Westfall et de Steve Dine, tous deux de l'administration régionale, ainsi que de Susan MacKenzie, administratrice régionale des soins de santé. Steve Dine a recueilli une part importante de la contribution totale de l'équipe qui s'élevait à 805 \$.

La deuxième équipe portait le nom de *Millhaven Road Dogs*. Ses membres, Paul Chaves, Laura Light, Kim Racicot, Tracey Fenton, Gervais Serran et Judy Burstyn, sont parvenus à recueillir 1 965,50 \$. C'est Paul Chaves qui a amassé le plus d'argent pour son équipe. ♦



CSC Crime Busters



Millhaven Road Dogs

## Trois amis généreux

Par Jane Tassielli, Communications et services à la haute direction

**Comment ces trois hommes peuvent-ils avoir aidé plus de 900 personnes?**

Lors d'une récente soirée de remerciement organisée par la section de Kingston de la Société canadienne du sang, trois employés du Service correctionnel du Canada se sont vu remettre un certificat pour leurs nombreux dons de sang.



De gauche à droite : Rick Chalmers, Al Meloche et Mark McIntosh ont donné respectivement 75, 100 et 50 unités de sang.

Al est le coordonnateur du Programme d'aide aux employés et de gestion du stress après un incident critique de la région de l'Ontario. Mark est commis à l'administration régionale de l'Ontario et Rick est un agent de correction à l'établissement Collins Bay.

Les trois hommes organisent en ce moment une collecte de sang de Noël parmi le personnel de correction de la région de Kingston.

Puisque chaque don peut aider jusqu'à quatre receveurs, au total, leurs dons pourraient permettre d'aider plus de 900 personnes ! ♦

## Croisière des Amis du Musée du Service correctionnel du Canada

Par Rae Gately, surveillant correctionnel, pénitencier de Kingston

Photos : Rae Gately

Le 6 septembre 2000, les Amis du Musée pénitentiaire de Kingston Inc. ont organisé une croisière à bord du *Island Star*, activité qui a remporté un vif succès. Cette croisière visait à recueillir des fonds pour le développement du Musée du Service correctionnel du Canada. Le député Peter Milliken, qui continue à manifester son appui au Musée, était au nombre des invités.

Lors de cette activité à la fois détendue et instructive, les invités se sont vu servir de délicieux canapés et ont eu droit à un exposé du conservateur du musée David St-Onge. Le conservateur leur a fait découvrir d'intéressantes facettes de l'histoire du pénitencier et de ses rapports avec les voies navigables réunissant les prisons de l'Ontario et du Québec.

Le moment marquant de la croisière a été le détour à l'ouest effectué par le *Island Star* pour nous donner un point de vue exceptionnel (la plupart d'entre nous ne l'ayant jamais vu) du mur sud du pénitencier de Kingston, tel qu'on le voit à partir de l'eau. La croisière a été à tous égards un événement mémorable et fort agréable.

Les Amis du Musée pénitentiaire de Kingston Inc. aimeraient remercier leurs membres ainsi que la collectivité pour leur soutien continu. Un remerciement spécial revient aux retraités bénévoles qui ont donné généreusement de leur temps pour faire de cette année une année record pour le Musée.

Pour obtenir des informations sur la façon de devenir un « Ami » du Musée pénitentiaire, veuillez communiquer avec Connie Cookman, au (613) 547-7510, ou par courriel, à [cookmanca@csc-scc.gc.ca](mailto:cookmanca@csc-scc.gc.ca) ♦



David St-Onge, conservateur du Musée du SCC, montre des pièces de sa collection.



Winston MacLellan, président des Amis du Musée pénitentiaire de Kingston Inc., à Kingston, et le député Peter Milliken



Le pénitencier de Kingston vu du fleuve

## Déménagement et agrandissement du centre correctionnel communautaire Oskana

Par Dale Delainey, agent de mise en opération

Le 27 juillet 2000, le Service correctionnel du Canada (SCC) a annoncé qu'un site proposé avait été retenu pour la construction d'un nouvel établissement de 42 places destiné à remplacer le centre correctionnel communautaire Oskana, au centre-ville de Regina, qui ne compte que 20 places et qui commence à se faire vieux.



Photo : Regina Leader Post

Une résidente du centre-ville, Beth Gleason, participe à la journée portes ouvertes au centre Oskana, le 22 août 2000. Derrière elle apparaissent les dessins préliminaires du nouveau centre correctionnel communautaire.

Le centre Oskana a ouvert ses portes au cœur de la ville de Regina en 1972. Au cours des 28 dernières années, le CCC a établi d'excellentes relations de travail avec la ville de Regina et son service de police ainsi que l'association communautaire locale. À son nouvel emplacement, le centre Oskana demeurera au centre-ville, à six rues de son emplacement actuel. Le SCC a choisi ce nouvel emplacement en collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et avec l'appui de l'association communautaire locale.

Au départ, on prévoyait plutôt rénover le bâtiment actuel. Cependant, les nombreuses lacunes de l'immeuble en matière

de santé et de sécurité au travail et les prévisions sur la population des délinquants montrant la nécessité d'augmenter le nombre de places ont incité le SCC à demander au Conseil du Trésor l'autorisation de construire un nouvel établissement plus grand, de 42 places, demande qui lui a été accordée.

Le nouvel établissement devrait comprendre sept unités résidentielles indépendantes, logeant chacune six délinquants. Il se mariera aux caractéristiques et à l'architecture des résidences environnantes. La construction devrait être terminée au printemps de 2002.

La phase des consultations publiques sur ce projet a commencé à la mi-juillet, quand on a distribué une lettre d'information de main à main aux voisins immédiats de l'emplacement proposé, puis diffusé un communiqué. Une opération portes ouvertes au centre Oskana actuel a eu lieu le 22 août, de 14 h à 20 h, afin de mieux faire connaître le projet au public et de recueillir ses commentaires. La participation de la population a été plutôt faible, mais celle des médias a été importante.

Jusqu'à maintenant, les réactions du public concernant la sécurité ainsi que la valeur des propriétés. Certains résidents sont mécontents de la participation du public à ce projet jusqu'à maintenant.

Parmi les prochaines étapes, on profitera de certaines occasions pour communiquer de l'information exacte et factuelle aux membres de la collectivité afin de les aider à apaiser leurs préoccupations et on tentera de trouver avec la ville de Regina d'autres endroits où il serait possible de construire l'établissement.

La décision finale sur le choix de l'emplacement du nouvel établissement devrait être prise avant la fin de l'année. ♦

## Prime du Service correctionnel du Canada pour la contribution humanitaire

Par Joanna Pauline, directrice adjointe intérimaire, Services de gestion, établissement Edmonton

À l'occasion de l'assemblée générale du personnel qui a eu lieu le 27 juillet 2000, le directeur d'établissement Chris Price a présenté la prime du Service correctionnel du Canada pour la contribution humanitaire au surveillant correctionnel Terry Sharun, dont l'exemple illustre comment une seule personne, par son enthousiasme et son engagement en tant que bénévole, peut influencer une collectivité entière. En effet, Terry et sa famille participent tous très activement à la vie communautaire de Leduc (Alberta).



Chris Price (à gauche) présente à Terry Sharun, surveillant correctionnel, la prime du Service correctionnel du Canada pour la contribution humanitaire.

Terry a organisé et dirigé la compétition de dynamophilie de 1995, événement qui servait de préparation au championnat provincial de l'Alberta pour les personnes ayant une déficience physique, qui s'est

tenu à Leduc, ainsi qu'au championnat canadien de 1996, au championnat mondial du développé couché de 1998 et au championnat de l'Alberta et de l'Ouest de 1999. En juillet 2000, Terry a aussi dirigé l'organisation de la Strongman Competition (compétition d'hommes forts) qui a eu lieu à Leduc. La compétition comportait des épreuves de tir du tracteur, de tir du camion, de lancer du pneu (d'un poids de 295 kg) et d'aller-retour sur un trajet de 30 m en transportant 114 kg dans chaque main. C'était la première fois qu'un événement de ce genre avait lieu à Leduc et il a reçu un accueil très enthousiaste. La compétition a attiré 40 participants, et on a reçu des demandes d'inscription provenant d'aussi loin que la Hollande.

En plus d'assurer la coordination d'importantes compétitions presque tous les ans, Terry assume les fonctions de trésorier de l'Association de dynamophilie de l'Alberta et enseigne cette discipline. À l'heure actuelle, il est aussi le président de l'Association du football mineur de Leduc et de la région.

En février 2000, la Ville de Leduc a rendu hommage à Terry pour son esprit de leadership en lui présentant le prix du citoyen de l'année. Il s'est également vu remettre, en 1999, un prix pour ses réalisations dans le domaine de l'athlétisme. Sa participation à la vie communautaire a certes favorisé la promotion de la bonne réputation du Service correctionnel du Canada. ♦

## Installation d'une table de cérémonie à l'administration régionale

*Par Tim Krause, agent de communication régional*

En octobre dernier, une magnifique table ronde de 2,4 mètres a été installée dans la salle culturelle autochtone de l'administration régionale des Prairies. La table a été conçue et construite à l'atelier d'ébénisterie CORCAN du pénitencier de la Saskatchewan.

L'idée d'aménager une salle culturelle vient du sous-commissaire Rémi Gobeil, qui a accumulé, au fil de ses voyages et de ses activités, un nombre impressionnant de cadeaux spéciaux provenant d'organisations autochtones qu'il valait la peine d'exposer. Au cours des récentes rénovations effectuées à l'administration régionale des Prairies, on en a profité pour convertir l'une des salles de réunion en salle thématique autochtone. Dans ce contexte, une table ronde semblait tout à fait indiquée.

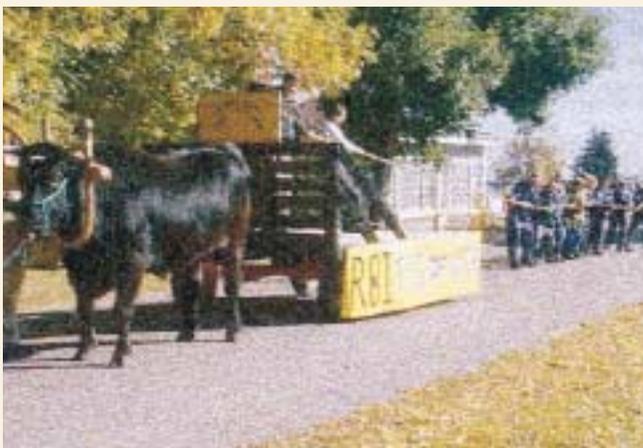


De gauche à droite : l'Aîné régional John Stonechild, Vince Nahbexie, Mike Nelson et l'instructeur de l'atelier d'ébénisterie CORCAN Don Wieggers, devant la table de cérémonie.

## Semaine du Programme d'aide aux employés

*Par Michelle Korzenowski, agente d'orientation du PAE, établissement Riverbend*

C'est avec étonnement que le personnel du pénitencier de la Saskatchewan a vu s'amener l'équipe de souque-à-la-corde de Riverbend pour prendre part à une compétition. Malheureusement, les chefs d'équipe « Mike et Pat » ont été disqualifiés parce que leur poids excédait celui de leur catégorie. Les employés de l'unité 2 du pénitencier de la Saskatchewan ont été proclamés champions. La semaine annuelle du Programme d'aide aux employés (PAE) a été un grand succès. Les multiples activités organisées ont permis de mieux faire connaître le programme, dans une atmosphère de plaisir ! ♦



C'est à partir de cette seule idée que l'on a demandé à l'atelier d'ébénisterie CORCAN du pénitencier de la Saskatchewan de relever le défi. Les instructions consistaient à construire une table ronde et de tenter d'y intégrer quelques éléments de la culture autochtone.

Le produit final a dépassé de loin toutes les attentes. La table est faite en chêne avec une bordure et des incrustations en noyer. Sa base rappelle un tambour de cérémonie. La surface est composée de quatre quadrants fabriqués à partir de bois spécialement choisi pour que le grain converge vers le centre. On n'a utilisé pour la construction de la table que du bois de qualité supérieure. Une teinture transparente à base d'eau a été appliquée en guise de finition et de protection, ce qui rehausse la couleur et la beauté naturelles du bois. Le dessus de la table a été conçu en deux sections pour pouvoir passer par des portes de dimensions habituelles.

Le fer de lance de ce projet a été l'instructeur de l'atelier d'ébénisterie, M. Don Wieggers, aidé des délinquants Vince Nahbexie et Mike Nelson. Monsieur Wieggers attribue tout le mérite à MM. Nahbexie et Nelson qui ont joué un rôle déterminant dans la conception et la construction du produit. Monsieur Wieggers estime qu'il aura fallu plus de 200 heures de travail acharné pour en arriver au produit final.

Monsieur Nahbexie a établi un parallèle entre son processus de guérison personnel et la construction de la table. « J'ai tiré une grande fierté de mon travail et je voyais ce projet comme un véritable défi – comme dans la vie normale, qui comporte sa part de changements et de défis. »

La table est accompagnée de huit chaises en hêtre. Ces chaises ont été fournies par une autre entreprise, mais elles ont été recouvertes et finies au pénitencier de la Saskatchewan.

Messieurs Nahbexie et Nelson étaient présents lors de la livraison de la table à l'administration régionale. On les a remerciés et félicités de leur beau travail dans le cadre d'une cérémonie informelle présidée par l'Aîné régional John Stonechild. La table occupera certainement une place de choix pendant de nombreuses années à l'administration régionale. ♦

## Des condamnés, des ordinateurs et des enfants

Par Ellen Henderson, conseillère principale en communication, CORCAN

On dirait une combinaison invraisemblable, n'est-ce pas ? Eh bien, détrompez-vous ! Un nouveau programme, lancé dans la région du Pacifique du Service correctionnel du Canada, permet à des délinquants en liberté conditionnelle d'acquérir de nouvelles compétences dont ils pourront se servir pour obtenir un emploi; par ailleurs, il fournit aussi à des enfants fréquentant les écoles primaires des centres-villes de la Colombie-Britannique les ordinateurs dont ils ont grand besoin.

Des ordinateurs pour les écoles est un programme d'envergure nationale qui existe depuis quelques années. Il a pour objet le recyclage des ordinateurs dont se défont les entreprises et les administrations publiques pour en acquérir de nouveaux, plus puissants. Des bénévoles venant de divers clubs de service remettent les vieux ordinateurs à neuf et les envoient aux écoles d'un bout à l'autre du Canada. Voilà une idée brillante, qui contribue à préparer tous nos enfants à réussir dans le monde en rapide évolution de la technologie.

### LES CLÉS DU SUCCÈS

Le programme est apparu à un moment critique où les écoles, dont les budgets étaient déjà très serrés, trouvaient de plus en plus difficile de tenir le rythme. Celles qui en souffraient le plus étaient les écoles des centres-villes, moins favorisées, car elles sont rapidement devenues incapables d'offrir à leurs élèves les ordinateurs dont ils avaient besoin pour apprendre ne serait-ce que les techniques les plus élémentaires de la dactylographie. En leur refusant l'égalité d'accès à la technologie, clé du succès sur le marché du travail, nous compromettons l'avenir de nos enfants.

Depuis le lancement du programme Des ordinateurs pour les écoles, au milieu des années 1990, plus de 200 000 ordinateurs remis à neuf ont été fournis aux écoles du pays, qui en sont reconnaissantes. En Colombie-Britannique, plus de 27 000 appareils se sont retrouvés dans les salles de classe et aux mains impatientes des jeunes.



### DOUBLER LA VALEUR

Combinez ce concept avec les besoins d'un autre segment de la société qui veut aussi apprendre comment réussir sur le marché du travail d'aujourd'hui où la technologie joue un rôle moteur – les délinquants sous responsabilité fédérale en liberté conditionnelle – et vous doublez la valeur sociale du programme au complet.

C'est ce qui est arrivé dans la région du Pacifique, lorsqu'en 1998, CORCAN a offert de financer un atelier pilote en association avec le programme Des ordinateurs pour les écoles et l'Armée du salut dans le but de remettre des ordinateurs à neuf.

Le directeur général du programme Des ordinateurs pour les écoles, John Houck, a vite compris que le programme proposé allait être une formule gagnante pour tout le monde : « Environ 35 libérés conditionnels ont participé au programme jusqu'à présent et certains ont poursuivi sur leur lancée pour obtenir une base d'expérience en informatique grâce à un enseignement plus classique. Ainsi, ils ont commencé concrètement à se bâtir une carrière ».

### GAGNANTS SUR TOUTE LA LIGNE

Depuis l'ouverture, en décembre 1998, les travailleurs de CORCAN ont remis à

neuf un grand total de 1 700 ordinateurs destinés aux écoles de la Colombie-Britannique.

Et qu'en pensent les enfants ? Récemment, les élèves d'une classe de sixième année de l'école primaire Inman, à Burnaby, ont pris le temps d'écrire à la directrice régionale de CORCAN pour la région du Pacifique, Sandra Thiessen, afin de remercier CORCAN de son beau travail.

Et voici l'explication donnée par un élève reconnaissant : « Nous nous servons des ordinateurs pour taper des poèmes et des rapports et aussi pour faire des recherches. Ce sont des ressources formidables pour des enfants de notre âge. » Et celui-ci d'ajouter : « J'espère que vous continuerez de faire ce que vous faites pour que les enfants à l'avenir puissent avoir les mêmes chances d'apprendre comment dactylographier et se servir des ordinateurs. » Un autre élève émet l'avis que « le recyclage des ordinateurs réduit la pollution et permet aux écoles d'économiser de l'argent ».

Aux yeux de M<sup>me</sup> Thiessen, Des ordinateurs pour les écoles est un programme gagnant qui a fait ses preuves. « Nos délinquants en liberté conditionnelle acquièrent de précieuses compétences qui leur donnent un avantage sur le marché du travail, et ils sont réellement enthousiasmés à l'idée d'apporter une contribution qui a de l'importance pour la société et pour les enfants. Ça leur donne un véritable sentiment de fierté et de satisfaction. » ♦

**« Nos délinquants en liberté conditionnelle... sont réellement enthousiasmés à l'idée d'apporter une contribution qui a de l'importance pour la société et pour les enfants... »**

Sandra Thiessen

## L'aide spirituelle en prison Où commence la liberté

Par David Hough, président du Comité consultatif de citoyens de l'établissement William Head et membre actif de la Coalition pour la justice réparatrice

L'article qui suit a été rédigé par Tim Newell, directeur de la prison de Grendon et de celle de Springhill, deux prisons du Royaume-Uni situées près d'Aylesbury dans le Buckinghamshire. Tim Newell, qui dirige ces prisons depuis huit ans, est directeur de prison au Royaume-Uni depuis plus de 30 ans. Il est le coauteur de *Murderers and Life Imprisonment: Containment, Safety and Risk*, publié en 1999, et l'auteur de *Forgiving Justice: A Quaker Vision for Criminal Justice*, publié en 2000. Il est également directeur de *The Prison Journal for England and Wales*.

Plus tôt cette année, Michael et Anita Hadley, des membres actifs de la Coalition pour la justice réparatrice, étaient en congé sabbatique en Angleterre. Avant leur retour au Canada, ils ont rencontré M. Newell et ont passé quelque temps à Grendon et à Springhill. Lorsque M. Newell et sa femme, Ann, sont venus au Canada pour le mariage de leur fils, à Vancouver, M. Newell a aimablement accepté l'invitation à visiter l'établissement William Head que lui avait lancée la Coalition pour la justice réparatrice, ce qui a occupé la majeure partie de son temps les 11 et 12 septembre.

La visite de M. Newell a commencé par une rencontre, à l'heure du petit déjeuner, avec Bob Brown (directeur du district de libération conditionnelle de l'île de Vancouver) et le personnel du bureau de libération conditionnelle de Victoria. Après avoir assisté à un exposé d'Andrew McWhinnie à propos des cercles de soutien, M. Newell s'est dirigé vers la prison. Il a rencontré le directeur de l'établissement William Head, Michael Gallagher, et d'autres membres du personnel, puis, après avoir fait le tour de l'établissement, il a assisté à une réunion spéciale de la Coalition pour la justice réparatrice et à deux audiences de libération conditionnelle avec l'aide d'un Aîné. Sa visite s'est terminée par une cérémonie de prière à la suerie, en compagnie de membres de la fraternité des Autochtones. Lloyd Haarala, conseiller spirituel autochtone, a rendu hommage à

M. Newell au cours de la suerie en lui donnant le nom autochtone de « Manitou Mukwa » (Ours surnaturel).

L'article qui suit devrait paraître à la fois dans *Out of Bounds* (un magazine publié par les détenus de l'établissement William Head) et dans *Entre Nous*. La Coalition pour la justice réparatrice serait ravie de recevoir des commentaires au sujet de cet article afin de stimuler un dialogue constructif à propos de cet important sujet. Elle les transmettra à M. Newell ainsi qu'aux autres parties intéressées. Veuillez envoyer vos lettres à : *The Restorative Justice Coalition* (Coalition pour la justice réparatrice), établissement William Head, C.P. 4000, succursale A, Victoria (Colombie-Britannique) V8X 3Y8.

## Une perspective spirituelle sur le rôle d'agent de prison

Par Tim Newell, directeur des prisons de Grendon et de Springhill (Buckinghamshire), Royaume-Uni

Il faut avoir des compétences, des attitudes et des perceptions de son rôle très précises pour superviser des prisonniers et s'en occuper, dans des endroits voués à la sécurité. Pour que le régime carcéral soit réhumanisant au lieu d'être déshumanisant, il importe que le rôle d'agent de prison soit clairement défini et bien conçu. Si l'on perd de vue le caractère unique de l'individu, la pratique peut en venir à se polariser sur un objet : essayer de faire rentrer le prisonnier « moyen » dans le moule traditionnel des régimes carcéraux. L'inspecteur en chef des prisons révèle régulièrement les dangers de la dépersonnalisation et de l'abus qui

peuvent être le fruit d'une telle démarche. Ceux qui sont absorbés par la gestion des prisons ne parviennent pas, pour une raison ou pour une autre, à percevoir la réalité que vivent les prisonniers.

Le lien entre la perception du rôle professionnel et carcéral de l'agent de prison et le traitement des prisonniers soulève d'importantes questions à propos de ce rôle. Dans le présent article, nous soutenons que l'absence de définition du rôle conduit à des pratiques et à des procédures qui sacrifient l'individualité particulière de chaque prisonnier au profit des exigences de la discipline impersonnelle excessive et de la sécurité. Une piètre définition du rôle réduit les individus à rien de plus que leurs diagnostics et leurs comportements et mène à des routines et des stratégies restrictives conçues de façon à régir leur vie plutôt qu'à l'améliorer.

Nous avons besoin d'une vision des soins qui polarise l'attention de l'agent de prison sur le caractère central de la personne, mais en même temps, il nous faut envisager de façon réaliste et pratique les difficultés engendrées par le cadre carcéral. On devrait permettre aux agents de chercher à offrir des formes de soins aptes à maintenir et à établir de façon créatrice l'équilibre essentiel entre le traitement et la sécurité. La pratique des agents de prison qui reconnaît toute l'importance des services spirituels peut aider à réaliser un tel équilibre et à offrir une nouvelle vision des soins en prison.

**Nous pouvons définir la spiritualité comme l'aspect qui donne à l'existence humaine son caractère humain.**

Pourquoi, dans notre société post-chrétienne, matérialiste et orientée vers la technologie, devrions-nous envisager sérieusement quelque chose d'aussi éthéré et d'aussi peu scientifique que la spiritualité ? À quels résultats peut bien parvenir une polarisation sur la spiritualité, dans des prisons où règne la violence, le désordre dans les comportements, le risque et le besoin de contrôle ? Je ferai valoir que ce contexte est précisément ce pourquoi la spiritualité est si importante, tant pour les agents que pour les prisonniers. Mais il faut préciser le terme « spiritualité » et ses incidences, par rapport au monde carcéral.

### DÉFINITION DE LA SPIRITUALITÉ

Le fait d'envisager la spiritualité dans une perspective large nous aidera à aborder le sujet par rapport aux prisons. Si nous l'envisageons comme un terme philosophique,



De gauche à droite : Tim Newell, directeur des prisons de Grendon et de Springhill; Michael Gallagher, directeur de l'établissement William Head (EWH); David Hough, président du Comité consultatif de citoyens (EWH) et Michael Hadley, membre de la Coalition pour la justice réparatrice (EWH).

relationnel et psychologique ainsi que comme un terme religieux, les choses commencent à avoir plus de sens. Nous pouvons définir la spiritualité comme l'aspect qui donne à l'existence humaine son caractère humain. Cela comprend donc les structures importantes qui donnent un sens et une orientation à la vie et qui nous aident à faire face aux problèmes de l'existence. De tels éléments incluent la quête d'un sens, d'un but, de relations positives, de l'amour et de l'engagement ainsi que le sens du sacré parmi nous. La spiritualité a été divisée en trois volets :

- le besoin de trouver un sens, un but et un accomplissement dans la vie, la souffrance et la mort;
- le besoin d'espoir et la volonté de vivre;

- le besoin de croire en soi, aux autres et en Dieu.

Envisagée sous cet angle, la spiritualité n'est manifestement pas un extra optionnel pour le « prisonnier croyant » mais une partie intégrante de tout effort humain visant à donner un sens à la vie et au monde, indépendamment de la confession religieuse. La religion est seulement un des nombreux moyens dont une personne dispose pour exprimer sa spiritualité; elle n'appartient pas à l'aumônier ou au professionnel de la religion. La spiritualité est un besoin humain fondamental, essentiel au développement du type de bien-être physique, psychologique et social qui occupe une place centrale dans les buts de la prison saine.

### LA DÉTRESSE SPIRITUELLE

Les prisonniers sont particulièrement enclins à la détresse spirituelle et au besoin spirituel chronique. Cependant, dans le cadre carcéral, de tels besoins risquent de ne pas être pris au sérieux ou d'être interprétés à tort comme des tendances antisociales ou criminogènes. Les agents de prison doivent par conséquent demeurer attentifs aux signes de détresse spirituelle et s'en occuper à mesure qu'ils se présentent. Font partie des besoins spirituels :

- la peur ou l'anxiété – par rapport au traitement ou à la peine, à la possibilité d'emprisonnement permanent ou de longue durée, à son comportement ou à celui d'autrui ainsi que par rapport aux possibilités futures;
- la dépression, la tristesse et le chagrin – par rapport aux problèmes relatifs à l'emprisonnement, à la crainte des autres prisonniers, à l'incapacité de créer et de maintenir des relations positives avec soi et avec les autres;
- la sensation d'impuissance et le désespoir – l'absence d'espoir d'aller mieux, une sensibilité à l'apparent caractère désespéré de la condition de détenu;
- la colère – une frustration à l'égard de soi et d'autrui;
- les expressions – verbales et autres – du sentiment d'impuissance, le sentiment de ne pouvoir rien faire devant la situation;
- la quête du sens – une fixation sur les raisons pour lesquelles certaines expériences arrivent à tel ou tel individu;
- les expressions – implicites ou explicites – de culpabilité, la quête du pardon.

Cette liste présente des aspects qui n'ont pas nécessairement rapport avec le comportement délictueux d'une personne; aussi ne faut-il pas toujours les considérer en fonction de la planification de la peine et des buts du traitement. S'il parvient à se concentrer sur les aspects spirituels, l'agent sera capable de regarder au-delà du comportement attendu et d'examiner des dimensions d'un prisonnier qui sont souvent cachées, simplement parce que nous omettons de poser les questions pertinentes.

### UNE DISTINCTION À FAIRE ENTRE LA PERSONNE ET L'INFRACTION

La notion de personne et celle de délinquant se recoupent inévitablement. Envisager le travail auprès des gens en prison dans une perspective constructive, c'est se concentrer sur l'humanité de l'individu. Les gens ne deviennent pas leur infraction ou leur comportement délictueux, mais ils demeurent des individus ayant des besoins, des espoirs et des désirs particuliers. Ce modèle permet d'expliquer jusqu'à un certain point la distinction qui existe dans l'esprit de l'agent de prison entre les prisonniers en tant que personnes avec lesquelles il a des rapports et les délinquants qu'il a peut-être du mal à contrôler. S'attaquer au comportement délictueux peut être compris sous l'angle de la croissance et de l'identité individuelle, ce qui n'est pas nécessairement défini par l'expérience criminelle de la personne, bien que celle-ci ait manifestement des effets. On peut donc considérer que le fait de s'attaquer au comportement délictueux consiste à fournir à la personne suffisamment de ressources pour lui permettre de croître comme individu unique

Les gens ne deviennent pas leur infraction ou leur comportement délictueux, mais ils demeurent des individus ayant des besoins, des espoirs et des désirs particuliers.

et de vivre sa vie humainement en tant que personne en relation avec d'autres.

Compris de cette manière, les régimes carcéraux intègrent inévitablement des aspects spirituels tels que :

- la capacité de croissance;
- des sources de sens suffisantes;
- l'espoir à l'égard de l'avenir;
- un sentiment de contrôle de sa destinée;
- une capacité d'accepter les défis et de croître au milieu des difficultés et des conflits;
- une orientation future;
- des ressources adéquates pour que l'individu ait la possibilité d'avoir des relations saines avec lui-même et avec autrui;
- une expérience du sentiment qu'il existe des possibilités pour l'avenir, abstraction faite de la situation particulière de l'individu.

Tous ces éléments contribuent à améliorer l'identité individuelle des délinquants et à leur permettre de vivre leur vie humaine, même en prison.

### DE NOUVEAUX RÔLES POUR LES AGENTS DE PRISON

En voyant le prisonnier comme une personne, nous reconnaissons des aspects souvent oubliés dans notre recherche de la sécurité, du contrôle et de la gestion efficace des prisonniers. Le rôle des agents de prison prend un sens nouveau à la lumière de la présente analyse.

### LE PROPHÈTE

La sollicitude dans ce contexte exige que le personnel s'exprime franchement contre des structures et des valeurs qui ont des répercussions sur sa pratique. Les prophètes révèlent de nouvelles vérités dans des situations d'injustice. Ils reconnaissent l'identité individuelle de ceux qui sont faibles et vulnérables et adoptent une position énergique comme porte-parole de ceux qui sont dans le besoin. La possibilité d'abus dans le cadre carcéral demeure toujours présente comme le démontrent souvent des rapports. L'agent de prison est obligé de remettre en question des structures et des politiques qui entrent en conflit avec l'attention personnelle qu'il convient de donner aux prisonniers.

### LE PRÊTRE

L'agent de prison peut souvent être la principale source de soutien spirituel des prisonniers, que l'agent le reconnaisse ou non. L'agent agit comme intermédiaire entre le monde extérieur et l'expérience intérieure.

Dans ses relations avec les prisonniers, l'agent peut se faire l'intermédiaire de la totalité ou de l'état de déchirure. Cela peut entraîner le développement d'une relation de confiance. Cela peut amener à concevoir la possibilité de pardon grâce à l'acceptation, sans tenir compte du passé de l'individu.

### L'AMI

Le thème des relations interpersonnelles constitue un dénominateur commun entre la spiritualité et l'infraction. Les relations interpersonnelles sont un des principaux moyens d'offrir des soins spirituels. L'amitié peut faire partie de relations de prévenances et s'ajouter à la nécessité d'entretenir des relations professionnelles avec les prisonniers. L'attitude détachée et distante qui caractérise parfois les modèles destinés aux agents de prison est un stratagème visant à maintenir des lignes de démarcation. Mais les relations professionnelles peuvent tenir compte du caractère humain et éviter quand même le danger de la manipulation et de la perte de sécurité sans compromettre la clarté des évaluations du risque. L'amitié dans les prisons peut favoriser le développement de personnes qui seront intégrées dans la collectivité.

### CONCLUSION

Compte tenu de l'accroissement du nombre de délinquants qui de nos jours font face à des peines de plus en plus longues et du fait que certains passeront toute leur vie en prison – un fait qui prend de l'ampleur –, une polarisation sur la spiritualité peut recadrer le caractère désespéré de telles situations. En se concentrant sur le sens, l'espoir pour l'avenir et en fin de compte les possibilités qui existent, on inculque le sentiment que l'expérience carcérale peut amener une forme de liberté. Le personnel de la prison peut offrir un sanctuaire – un endroit sûr où les gens peuvent se soustraire à la condamnation de la société. Mais les gens peuvent aussi recevoir l'absolution pour leurs propres fautes par l'intermédiaire du processus de confession et de pardon. Le sanctuaire peut se rapporter aux pressions sociales aussi bien qu'aux pressions internes subies par des êtres humains troublés. Bien que le sanctuaire que connaissent les délinquants soit imposé et non choisi librement, l'agent de prison peut créer une atmosphère dans laquelle l'acceptation, le pardon et la protection peuvent devenir une réalité. La spiritualité conduit à la liberté intérieure, laquelle mène à l'espoir, même pour les membres de la société les plus troublés et les plus dangereux. ♦